



Assemblée générale

Soixante-treizième session

12^e séance plénière

Vendredi 28 septembre 2018, à 9 heures
New York

Documents officiels

Président : M^{me} Espinosa Garcés. (Équateur)

En l'absence de la Présidente, M^{me} Gueguen (France), Vice-Présidente, assume la présidence.

La séance est ouverte à 9 h 5.

Allocution de M. Ilir Meta, Président de la République d'Albanie

La Présidente par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Albanie.

M. Ilir Meta, Président de la République d'Albanie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ilir Meta, Président de la République d'Albanie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Meta (*parle en anglais*) : Qu'il me soit d'abord permis de m'associer à tous les autres orateurs pour féliciter la Présidente Espinosa Garcés et lui souhaiter tout le succès possible. L'Albanie l'assure de son plein soutien dans l'accomplissement de ses tâches et de sa mission.

Le thème du présent débat général, « Faire de l'ONU une organisation pour tous », nous amène au cœur même du multilatéralisme, du genre que nos nations ont bâti par l'intermédiaire d'une force mondiale et à la faveur de responsabilités partagées dans l'intérêt de sociétés pacifiques, équitables et durables. Tout en

souscrivant à la nécessité de réformer constamment, nous demeurons fidèles aux principes fondamentaux de l'Organisation. Nous continuons de voir dans l'ONU un instrument multilatéral au moyen de quoi l'ordre international pacifique est préservé.

L'ONU a été créée dans un concert de volontés souveraines qui ont produit un corpus de règles et de bonnes pratiques pour guider nos efforts en vue de trouver des solutions mondiales à des problèmes mondiaux. Elle n'a pas de vie propre en dehors de la volonté de ses membres, pas plus qu'elle n'est imperméable à l'évolution du monde. Elle a grandi avec la mondialisation. Les questions touchant la démocratie, les droits de l'homme, la sécurité, le développement, le progrès technologique et le Web mondial, l'environnement et bien d'autres aspects sont de plus en plus présentes à l'ordre du jour de l'Organisation, tout comme elles dominent nos politiques nationales.

L'Albanie prend au sérieux sa responsabilité d'être active dans ce débat, donnant ainsi plus d'importance à notre région du monde. C'est dans cet esprit que nous adhérons sans réserve à la vision du Secrétaire général Guterres en matière de réforme et pour ce qui a trait à la réalisation des objectifs de développement durable au niveau national, régional et international. Nous sommes convaincus que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est universel, car il a rapport et s'applique à tous les pays du monde. L'Albanie a pris une position claire par l'intermédiaire d'une résolution, adoptée à l'unanimité par le Parlement albanais, qui

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

18-30105(F)



Document adapté

Merci de recycler



exprime notre détermination à mettre en œuvre et concrétiser ces objectifs.

En juillet, l'Albanie a présenté son rapport volontaire national, où figurait une combinaison d'objectifs – ceux de son programme européen et ceux qui concernent son développement durable. Je souligne que ces documents stratégiques sont totalement compatibles avec notre projet stratégique national d'intégration européenne. La stratégie nationale albanaise, qu'il s'agisse de développement ou d'intégration, repose sur la même vision stratégique et les mêmes objectifs de développement, à savoir la bonne gouvernance, l'état de droit, une économie compétitive et durable et la promotion et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Tandis que nous attendons une décision pour ouvrir des négociations avec l'Union européenne (UE) aux fins d'accession, nous restons attachés au progrès et menons des réformes nationales dans des domaines essentiels.

Nous considérons également que la prérogative de l'UE en ce qui concerne la coopération régionale ouverte est une politique indispensable. Compte tenu des processus en cours pour le maintien de la paix et l'intégration dans les Balkans, nous estimons que toute réalisation bilatérale entre nos pays contribue directement à consolider la paix, la sécurité, la stabilité et le développement économique. Nous pensons que l'accord récemment conclu entre la Grèce et la Macédoine peut prendre un tour historique. Nous avons demandé à tous les acteurs politiques de Macédoine, y compris les dirigeants locaux albanais, de s'engager activement pour le succès du référendum qui doit se tenir le 30 septembre et d'encourager à voter pour l'accord.

La politique de porte ouverte de l'OTAN à l'égard des Balkans occidentaux reste vitale et sera décisive pour ancrer la région sous le bouclier de sécurité offert par l'organisation et garantir une appropriation locale responsable. Dans ce contexte, j'accueille avec une vive satisfaction les récents messages que nos partenaires stratégiques ont adressés aux citoyens macédoniens. Ces messages reflètent leur détermination à défendre l'immense investissement qui a été fait au cours des deux décennies écoulées pour instaurer la stabilité et la sécurité dans les Balkans. L'engagement conjugué de l'OTAN et de l'UE est la meilleure garantie pour tous les pays et les citoyens de notre région.

Cet élan positif peut également alimenter de nouveaux progrès dans le dialogue mené entre le Kosovo et la Serbie sous l'égide de l'UE. Celui-ci est

entré dans sa phase finale et devrait s'achever par un accord juridiquement contraignant sur la normalisation générale des relations entre les deux États. Il est de la plus haute importance que l'accord escompté soit un vecteur d'énergie positive tout en promouvant les valeurs européennes de coexistence et d'harmonie entre les ethnies. Il est capital que cet accord marque une rupture avec l'histoire et le passé et améliore le quotidien des peuples des deux États.

Gardons à l'esprit que le passé des Balkans est notoirement fait de modifications des frontières, de nettoyage ethnique et de déplacements massifs dans la violence. Toutefois, ces deux dernières décennies, la région s'est considérablement transformée, grâce à l'appui et à la mobilisation des Nations Unies et à des investissements politiques, sociaux et économiques de taille de la part des États-Unis d'Amérique et de l'UE. Nous demandons aux États Membres de l'ONU de promouvoir la reconnaissance internationale du Kosovo et de soutenir plus avant sa participation aux organisations régionales et internationales, et nous nous félicitons de tous les efforts déployés en ce sens. Compte tenu de la stabilité et de l'évolution positive au Kosovo, l'Albanie est en faveur d'une réduction du nombre de séances tenues au Conseil de sécurité sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

L'Albanie souscrit pleinement à une amélioration de l'efficacité de l'ordre du jour de l'ONU grâce à une architecture de paix et de sécurité plus intégrée, où les opérations de maintien de la paix soient des instruments cruciaux et une activité phare des Nations Unies. Nous adhérons à la récente initiative du Secrétaire général relative à l'action pour le maintien de la paix et nous avons approuvé la déclaration y afférente. L'Albanie soutient sans réserve la résolution 2242 (2015) du Conseil de sécurité et les résolutions similaires sur le fond qui ont été adoptées par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité au sujet de l'examen du dispositif de consolidation de la paix (résolution 70/262 de l'Assemblée générale et résolution 2282 (2016) du Conseil de sécurité). Nous restons confiants dans le fait que le Secrétaire général Guterres entretiendra cette dynamique en faveur d'un rôle revitalisé pour l'Organisation, l'accent étant mis en particulier sur la paix et la sécurité dans le monde. Son programme de revitalisation de l'ONU est prometteur et nous l'appuyons. Je tiens à noter que plus de 6 500 militaires et civils albanais ont participé à des opérations de paix internationales depuis 1996. Ils ont apporté leur concours à des opérations conduites

en Bosnie-Herzégovine, au Tchad, au Soudan du Sud, en Afghanistan et dans d'autres pays. Nous avons pris l'engagement de maintenir notre contribution modeste mais résolue.

L'Albanie est alignée sur toutes les initiatives des Nations Unies qui visent à combattre le terrorisme et a ratifié 12 des 19 conventions et protocoles de l'ONU sur la question. Elle s'est associée à la réponse immédiate apportée dans le cadre de la lutte mondiale contre l'extrémisme violent, notamment la Coalition internationale contre Daech. En tant que membre de l'OTAN, elle a triplé le nombre de ses contingents fournis à destination de l'Afghanistan, l'an dernier. Notre contribution est une partie importante des efforts collectifs déployés pour lutter contre la migration clandestine en mer Méditerranée. Nous participons à la mission maritime de l'OTAN dans la mer Égée et aidons l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes à arrêter le trafic de migrants. L'Albanie estime que la protection des civils, des femmes et des enfants revêt une importance cruciale dans les opérations de maintien de la paix, car la vie de toute personne est précieuse.

Nous nous réjouissons de l'attention croissante qui est portée au rôle des organisations régionales dans les questions de sécurité. À ce sujet, nous apprécions vivement et accueillons avec satisfaction la coopération étroite de l'ONU et de l'Union européenne sur la base de la politique de sécurité et de défense commune. Des mesures sont prises pour que la planète soit plus sûre et plus pacifique. Sur ce point, l'Albanie salue les progrès obtenus sous la direction des États-Unis d'Amérique en ce qui concerne la dénucléarisation de la péninsule coréenne et y voit une avancée très positive, non seulement pour la région pas plus largement pour toute la planète.

Le conflit qui fait rage en Syrie est une autre question très préoccupante qui menace la paix et la sécurité. Nous appuyons toutes les mesures prises par les acteurs internationaux pour mettre un terme au conflit et empêcher l'emploi d'armes chimiques. La situation humanitaire s'est dégradée, et cette tragédie a fait des millions de déplacés et de réfugiés de guerre, ce qui menace également la sécurité des pays voisins et du continent européen.

La situation en Libye demeure aussi pour nous un grave motif d'inquiétude, et nous réaffirmons notre attachement ferme à l'unité et à l'intégrité territoriale de la Libye et insistons sur la nécessité de faire baisser le niveau de violence dans ce pays et de combattre la

propagation du terrorisme. Nous soutenons les efforts engagés par la communauté internationale pour instaurer un dialogue politique inclusif entre les parties au sujet de l'avenir de la Libye, car telle est la seule manière de faire cesser le conflit et de régler la crise libyenne, qui représente un grave danger, et pas seulement pour les voisins directs du pays.

Le conflit entre Israël et la Palestine compromet encore la paix et la stabilité au Moyen-Orient. Il est réaliste de penser que la solution des deux États permettra aux deux camps de réaliser leurs aspirations, mettra fin au conflit et produira une paix juste et durable pour les Israéliens et les Palestiniens. Nous apprécions et soutenons toujours les initiatives lancées par les parties concernées et par la communauté internationale pour trouver une solution négociée.

Il y a quelques jours, au nom de l'Albanie, j'ai exprimé notre adhésion sans réserve aux principes et à l'application de la déclaration contenant un appel international à l'action sur le problème mondial de la drogue, lancé à l'initiative des États-Unis. Il nous faut tous prendre des mesures audacieuses et agir ensemble pour faire disparaître les stupéfiants de la vie de nos jeunes et de nos enfants et sauver nos sociétés, protéger notre sécurité nationale et améliorer notre santé publique. C'est pourquoi nous devons renforcer la coopération internationale et élaborer une façon commune d'appréhender le problème, y compris en prenant des mesures pour lutter contre. Dans ce contexte, je tiens à souligner que l'Albanie jouit d'une excellente coopération avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

En tant que pays qui apporte des contributions précieuses à la paix, à la stabilité et au progrès, qui respecte les droits de l'homme universels et souhaite vivement les protéger, et qui a profondément foi dans le multilatéralisme, l'Albanie sollicite un siège non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2022-2023. À cette fin, nous nous tenons prêts à nous engager de manière constructive dans la prévention des conflits et dans diverses opérations de paix, dans le cadre tant de l'ONU que d'organisations de sécurité régionales, afin de mettre en œuvre des politiques de développement durable et d'œuvrer au respect universel des droits de l'homme. L'Albanie a pris l'engagement de protéger et promouvoir tous les droits de l'homme et appuie l'intégration de la dimension des droits de l'homme dans le programme d'action des Nations Unies.

Enfin, je voudrais aborder la question des changements climatiques, qui concerne tous les pays et tous les continents. Le phénomène perturbe les économies nationales et touche les populations dans leur vie quotidienne; le coût en est élevé pour les peuples, les collectivités et les pays. L'Accord de Paris sur les changements climatiques, instrument historique adopté en 2015, qui est fondé sur le Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, constitue un engagement international juridiquement contraignant à prendre des mesures concrètes. L'Albanie a adopté des stratégies et des plans d'action pertinents et prend les mesures nécessaires pour protéger l'environnement et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il est clair que les conséquences des changements climatiques évoluent plus vite que nous. Nous devons prévenir les changements climatiques afin de garantir l'existence de la planète et de sauver les générations futures – les défis collectifs appellent des efforts collectifs.

La Présidente par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'Albanie pour l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Ilir Meta, Président de la République d'Albanie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Carl Greenidge, Vice-Président et Ministre des affaires étrangères de la République coopérative du Guyana

La Présidente par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président et Ministre des affaires étrangères de la République coopérative du Guyana.

M. Carl Greenidge, Vice-Président et Ministre des affaires étrangères de la République coopérative du Guyana, est escorté à la tribune.

La Présidente par intérim : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Carl Greenidge, Vice-Président et Ministre des affaires étrangères de la République coopérative du Guyana, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Greenidge (Guyana) (parle en anglais) : J'ai le plaisir d'adresser mes félicitations chaleureuses à M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés, et à travers elle à ses concitoyens, pour son élection à la présidence

de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session. Cette élection est d'autant plus gratifiante que M^{me} Espinosa Garcés représente l'Amérique latine et les Caraïbes. Elle rejoint le groupe restreint mais distingué des femmes qui ont présidé l'Assemblée durant ses 72 ans d'histoire. Le Guyana s'engage à la soutenir indéfectiblement dans l'exercice de ses responsabilités.

Qu'il me soit également permis de rendre hommage au précédent Président, S. E. M. Miroslav Lajčák, pour sa direction compétente des travaux de l'Assemblée à sa soixante-douzième session.

Je veux aussi prendre un moment pour saluer la mémoire de feu l'ancien Secrétaire général Kofi Annan, fils de l'Afrique et serviteur des peuples du monde, dont le dévouement à la communauté mondiale a été illustré par une vie à servir l'ONU de façon désintéressée.

Le Guyana est guidé par la valeur du multilatéralisme, parfois qualifié de libéral, qui oriente ses politiques depuis son indépendance. Le système fondé sur des règles, qui donne un rôle central aux États nations, aux côtés des principales institutions internationales et multilatérales, est apprécié des États Membres, en particulier les petits États. Il est largement prévisible, du fait qu'il repose sur l'état de droit, et a permis un développement économique soutenu et de vastes progrès en matière de bien-être humain dans le monde entier depuis son instauration après la guerre de 1939-1945.

En dépit de cette réussite, le multilatéralisme essuie aujourd'hui des attaques en certains endroits du monde, et d'aucuns appellent depuis quelque temps à son remplacement. Cette remise en question trouve son socle dans des problèmes dont certains sont évidents. L'expansion rapide du nombre d'États au cours des dernières décennies a contribué à une croissance exponentielle du nombre et de la complexité des instances de décision du système. Cela a eu des conséquences manifestes dans quelques-uns des domaines mêmes où la gouvernance multilatérale mondiale a enregistré les plus grands succès par le passé : commerce, croissance économique et règlement pacifique des conflits.

À l'ONU, nous sommes aux prises avec une réforme du Conseil de sécurité qui est bloquée. Les débats concernant les réformes requises pour aller de l'avant et sortir de ce cul-de-sac qui menace ont produit beaucoup d'idées. Cependant, au lieu de nous tourner vers des modèles anachroniques, des solutions basées sur des objectifs économiques inadaptés, ou telle ou telle forme d'exceptionnalisme, nous devons

étudier des formes ou des dispositions d'organisation complémentaires qui pourraient aider à rationaliser la prise de décisions.

Dans leurs tentatives de trouver des solutions novatrices, certains observateurs envisagent l'inclusion de nouveaux partenaires, tels que des organisations non gouvernementales (ONG) et des réseaux sociaux, qui travailleraient en collaboration avec les États et les gouvernements, et une régionalisation partielle des structures organisationnelles – l'option dite du Web 2.0. Il peut également être intéressant d'explorer d'autres règles de vote pour la prise de décisions. En d'autres termes, nous avons besoin d'élaborer une variante du multilatéralisme qui soit plus équitable et plus juste, plutôt que de changer de modèle.

Pour être prises au sérieux, les propositions doivent viser à préserver les éléments du multilatéralisme dont l'efficacité est avérée, car les capacités individuelles des États ne nous permettent pas de régler les problèmes toujours plus insolubles que nous rencontrons. Il n'est pas surprenant que le Secrétaire général, dans son rapport sur l'activité de l'Organisation (A/73/1), affirme que l'ONU est le lieu où les États Membres, les organisations régionales et la société civile peuvent trouver des solutions aux problèmes globaux que nul pays ne saurait régler seul. Travailler ensemble n'est pas une option, c'est la seule réponse. Le Guyana apporte donc son plein soutien à la vision stratégique proposée par la Présidente, à savoir « Dialogue et renforcement du multilatéralisme en tant que catalyseurs pour le bien-être de tous et d'une planète durable ».

La gouvernance mondiale et la paix sont inextricablement liées. À cet égard, le Guyana note avec satisfaction les efforts déployés par le Secrétaire général António Guterres, en étroite collaboration avec les États Membres, pour réformer et rationaliser la machine de l'ONU afin qu'elle soit mieux adaptée à ses missions. Nous appuyons résolument la réforme du pilier Paix et sécurité, avec l'accent mis sur la diplomatie préventive.

Par ailleurs, la paix est inextricablement liée au développement durable. À cet égard, le programme de désarmement des Nations Unies est un élément central de nos efforts visant à instaurer un ordre mondial stable, sûr et pacifique. Le Guyana a démontré son attachement à ce programme, le plus récemment en signant et ratifiant le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Nous sommes toutefois conscients qu'il est capital que chaque État Membre soit attaché au programme de désarmement pour réaliser le monde auquel nous aspirons. Il nous

incombe à tous de remplir les obligations auxquelles nous avons tous consenti en devenant parties aux divers instruments juridiques traitant des questions de désarmement et de non-prolifération.

Pour le Guyana et pour les Caraïbes en général, le commerce illicite d'armes légères et de petit calibre et de leurs munitions fait peser une menace extrêmement grave sur la sécurité humaine et le développement durable dans notre région. Le trafic international de stupéfiants, la criminalité transnationale organisée, le cyberspace non réglementé et le commerce illicite d'armes légères et de petit calibre détournent des ressources qui pourraient autrement être investies dans d'autres secteurs critiques. Nous estimons que des petits pays comme le Guyana, s'ils bénéficiaient d'une coopération et d'une assistance internationales efficaces, pourraient venir à bout de ce commerce illicite et finalement parvenir à créer des communautés, des pays et des régions plus sûrs, et un monde plus sûr.

Le respect des principes cardinaux de l'égalité souveraine des États, le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États et le règlement pacifique des différends sont les garanties les plus efficaces de la paix. Les Membres ont sans nul doute eu vent de la controverse née entre le Guyana et son voisin, la République bolivarienne du Venezuela, après que ce dernier a prétendu que la sentence arbitrale de 1899, qui a fixé les frontières entre les deux pays, était nulle et non avenue.

Le 30 janvier 2018, le Secrétaire général Guterres a décidé que la controverse avec la République bolivarienne du Venezuela devait être renvoyée à la Cour internationale de Justice. Cette décision a force exécutoire pour les deux parties. Par conséquent, en mars courant, le Guyana s'est pourvu devant la Cour, demandant que soient confirmées la validité de la sentence arbitrale de 1899 et la frontière internationale par elle établie. Malheureusement, malgré son obligation de le faire, le Venezuela a jusqu'à présent refusé de participer à la procédure. Le Guyana espère sincèrement que le Venezuela changera d'avis. Il est encore temps. Le Guyana tient à exprimer sa gratitude au Secrétaire général pour son importante contribution au règlement de ce litige de longue date et attend avec intérêt un arrêt définitif de la Cour internationale de Justice.

En tant que membre responsable de la communauté mondiale, le Guyana cherche la paix non seulement dans sa région mais plus généralement dans le monde entier, là où le fléau de la guerre et les conflits

sont un obstacle au développement. Ils détournent l'attention des problèmes urgents de développement et d'amélioration du bien-être de la population.

En ce qui concerne le Moyen-Orient, région du monde qui a donné naissance à trois grandes religions monothéistes de notre époque, nous réitérons notre appel en faveur d'une solution à deux États au conflit entre les peuples palestinien et israélien, qui dure depuis des générations. Ces deux peuples ont beaucoup à gagner à vivre côte à côte, dans la paix. Comme tous les peuples, le peuple de Palestine, y compris les habitants de Gaza, a droit à la vie, à une existence digne et à sa propre patrie.

De même, nous déplorons les souffrances endurées par les Rohingya. Nous appelons la communauté internationale à prendre les mesures nécessaires pour assurer le respect des droits de l'homme des populations touchées. Dans le même temps, nous saluons les efforts déployés par le Bangladesh pour offrir, avec l'aide des organismes internationaux, un abri sûr à la population réfugiée.

Plus près de nous, dans la région des Caraïbes, nous nous joignons de nouveau à l'écrasante majorité des membres de la communauté internationale pour demander la levée de l'embargo commercial et économique imposé à Cuba, pays frère des Caraïbes. Cet embargo fait obstacle à l'exercice du droit du peuple cubain au développement et à l'amélioration de son bien-être matériel.

Le Guyana se félicite également des mesures prises pour repositionner le système des Nations Unies pour le développement afin de mieux aligner les opérations de celui-ci sur les objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous reconnaissons que ce repositionnement est une responsabilité partagée et le Guyana est déterminé à jouer son rôle. Le Guyana souscrit pleinement à l'approche du développement, holistique et centrée sur l'être humain, inscrite dans les objectifs de développement durable. Notre pays s'emploie actuellement à intégrer ces objectifs dans sa stratégie nationale de développement, connue sous le nom de Stratégie de développement vert de l'État. Cette Stratégie vise à garantir que le développement ne se fasse pas au détriment de l'environnement, même si le Guyana deviendra bientôt un important producteur de pétrole, à l'échelle non seulement régionale mais aussi internationale. Nous allons mettre fin à notre dépendance quasi-totale à l'égard de sources d'énergie non renouvelables. Nous nous tournons vers les sources

renouvelables, comme l'hydroélectricité, l'éolien, le solaire et la biomasse.

Le Guyana est irrévocablement attaché aux principes de développement durable et il a la volonté ferme de collaborer avec la communauté internationale et tous ses partenaires pour contribuer à la lutte contre les effets des changements climatiques, notamment l'élévation du niveau de la mer, à laquelle nous sommes particulièrement vulnérables en tant qu'État côtier de faible altitude. C'est pourquoi la stratégie du Guyana consiste à mettre l'accent sur la transformation sans exclusive, les ressources naturelles durables, la transition énergétique, la résilience de l'infrastructure, le développement humain et le bien-être, les fondements gouvernementaux et institutionnels, et la coopération internationale, le commerce et l'investissement.

Le Guyana reconnaît pleinement la contribution nécessaire, devrais-je dire vitale, des femmes et des filles à son développement durable. Les femmes et les filles représentent plus de la moitié de la population mondiale. La sous-utilisation de leur potentiel représente une perte majeure de ressources dans l'effort mondial de promotion du développement humain. Nous nous employons à faire en sorte que le développement soit géré avec des femmes et des filles pleinement représentées aux postes de décision les plus élevés du Guyana. Nous nous félicitons donc des mesures prises par le Secrétaire général pour assurer la parité dans la nomination des hauts responsables de l'Organisation des Nations Unies, notamment des coordonnateurs résidents sur le terrain.

Je tiens à exprimer la satisfaction du Guyana pour l'aboutissement fructueux, cette année, des négociations intergouvernementales sur le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Les dispositions du pacte sont conformes au Programme 2030 et aux engagements pris au titre de la Déclaration de New York sur les réfugiés et les migrants. Nous espérons que ce cadre mondial aidera à gérer les flux migratoires internationaux dans toutes leurs dimensions au profit de tous les États, qu'ils soient d'origine ou d'accueil, et au profit des migrants eux-mêmes. Le Guyana espère que la Conférence intergouvernementale chargée d'adopter le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, qui se tiendra en décembre 2018 à Marrakech (Maroc), sera couronnée de succès.

Nous nous réunissons cette année en des temps déconcertants. Notre planète, la seule que nous ayons,

fait face à de graves menaces sur de multiples fronts, notamment des menaces à l'existence même de la vie telle que nous la connaissons. Comme je l'ai déjà laissé entendre, nombreux sont ceux qui se demandent si notre Organisation, les nations du monde unies, sera capable de rassembler ses forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales tout en favorisant le progrès social et de meilleures conditions de vie dans une liberté accrue, et en réaffirmant notre foi dans les droits fondamentaux, la dignité et la valeur de la personne humaine et dans l'égalité des droits des hommes et des femmes. C'est à nous de décider et de mobiliser la volonté d'œuvrer à ces fins. Nos enfants et les enfants de nos enfants nous jugeront. Le Guyana réaffirme qu'il est fermement résolu à jouer son rôle dans les limites de ses capacités et de ses ressources.

La Présidente par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président et Ministre des affaires étrangères de la République coopérative du Guyana de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Carl Greenidge, Vice-Président et Ministre des affaires étrangères de la République coopérative du Guyana, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Taban Deng Gai, Premier Vice-Président de la République du Soudan du Sud

La Présidente par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Vice-Président de la République du Soudan du Sud.

M. Taban Deng Gai, Premier Vice-Président de la République du Soudan du Sud, est escorté à la tribune.

La Présidente par intérim : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Taban Deng Gai, Premier Vice-Président de la République du Soudan du Sud, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Gai (Soudan du Sud) (parle en anglais) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom de S. E. M. Salva Kiir Mayardit, Président de la République du Soudan du Sud, qui malheureusement n'a pu venir aujourd'hui en raison de son engagement à consolider et à rationaliser la mise en œuvre du processus de paix. Je voudrais également féliciter la Présidente pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session et parce qu'elle est la quatrième femme à occuper cette

fonction. La République du Soudan du Sud affirme sa détermination de jouer son rôle pour appuyer la mise en œuvre du programme qu'elle a proposé pour cette session historique.

Au nom du peuple de la République du Soudan du Sud et de mon gouvernement, je voudrais renouveler l'expression de nos sincères condoléances à l'ensemble du système des Nations Unies et à la famille de l'ancien Secrétaire général récemment décédé, S. E. M. Kofi Annan. Il a joué un rôle crucial dans l'appui apporté au peuple de la République du Soudan du Sud en veillant à ce que la paix règne, ce qui a été un facteur déterminant dans la création de la République du Soudan du Sud.

En outre, j'ai été heureux d'assister à la célébration du centenaire du regretté Madiba (voir A/73/PV.4 et suivants). Il est tout à fait approprié que l'ONU ait consacré le 24 septembre à la tenue annuelle du Sommet de la paix Nelson Mandela. Il était une icône de paix dont l'héritage restera à jamais gravé dans notre mémoire.

Le thème choisi par la Présidente pour cette session, à savoir « Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables » correspond très bien à la vision de paix et de prospérité de la République du Soudan du Sud. À ce stade, qu'il me soit permis de partager avec les Membres certains des progrès accomplis dans notre longue marche vers la paix et la prospérité.

J'ai pris la parole devant l'Assemblée générale l'année dernière (voir A/72/PV.19) en tant que Premier Vice-Président d'un pays en proie à un conflit violent. Je me présente aujourd'hui devant l'Assemblée pour témoigner de ce que les Membres de l'Organisation ont contribué à accomplir dans la République du Soudan du Sud, en particulier les institutions spécialisées compétentes des Nations Unies opérant dans mon pays, ainsi que l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), l'Union africaine, l'Union européenne, la Troïka, la Chine, le Forum des partenaires de l'IGAD et les amis et partenaires internationaux du Soudan du Sud. J'ai le plaisir d'informer l'Assemblée qu'une République du Soudan du Sud plus unie avance vers une stabilité pacifique. Grâce à l'appui continu et à la bonne volonté de nos partenaires régionaux et internationaux, nous sommes en voie de tenir des élections générales libres et régulières après une période de transition de 36 mois.

La voie menant à cet accord a été ouverte lors du 31^e Sommet extraordinaire des chefs d'État et de Gouvernement de l'IGAD sur la situation dans la République du Soudan du Sud, tenu le 12 juin 2017 à Addis-Abeba. Les chefs d'État et de gouvernement ont convenu de la nécessité de créer un forum de haut niveau pour la revitalisation dont feraient partie toutes les parties à l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Ce processus inclut de nouvelles parties prenantes et divers groupes, notamment la société civile, des groupes de femmes, des chefs religieux, des jeunes et des personnalités éminentes à titre d'observateurs. L'objectif du forum de haut niveau pour la revitalisation, tel qu'il a été annoncé lors du Sommet extraordinaire, est triple : premièrement, instaurer un cessez-le-feu permanent; deuxièmement, donner un nouvel élan à l'application intégrale des dispositions de l'accord de paix; et, troisièmement, convenir d'un nouveau calendrier réaliste pour la tenue d'élections démocratiques à la fin de la période de transition.

Le Gouvernement de la République du Soudan du Sud a pleinement souscrit au forum de haut niveau pour la revitalisation, dirigé par l'IGAD, concernant l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Ses objectifs sont clairs comme de l'eau de roche et une délégation du Gouvernement de la République du Soudan du Sud a assisté aux réunions du forum de haut niveau pour la revitalisation, entièrement disposée à saisir toutes les occasions de parvenir à une paix globale et durable. Le 32^e Sommet extraordinaire des chefs d'État et de Gouvernement de l'IGAD sur la situation en République du Soudan du Sud a donné mandat à S. E. le maréchal Omer Hassan Ahmed Al-Bashir, Président de la République du Soudan, de faciliter une deuxième série de discussions en tête-à-tête entre S. E. le général Salva Kiir Mayardit, M. Riek Machar et d'autres dirigeants politiques en vue de résoudre les questions en suspens concernant le dispositif de gouvernance et de sécurité, qui ressortent des débats du forum de haut niveau pour la revitalisation organisé sous l'égide de l'IGAD.

La signature de la Déclaration d'accord de Khartoum entre les parties au conflit en République du Soudan du Sud a eu lieu le 27 juin. Le Général Salva Kiir Mayardit et M. Riek Machar, ainsi que d'autres dirigeants politiques, ont approuvé par cet accord : premièrement, la déclaration d'un cessez-le-feu permanent dans l'ensemble du Soudan du Sud, sur la base de l'Accord de cessation des hostilités signé le 21 décembre 2017; deuxièmement, l'adoption d'accords en matière de sécurité pour constituer une armée nationale, une police

et d'autres organes de sécurité de caractère inclusif; et, troisièmement, la conclusion d'un accord sur la proposition révisée de rapprochement avant la clôture du cycle de négociations à Khartoum. Le 12 septembre, toutes les parties – le Gouvernement d'unité nationale de transition, le Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition et l'Alliance de l'opposition du Soudan du Sud, d'anciens détenus, d'autres partis politiques et d'autres parties concernées par l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud – ont signé à Addis Abeba le texte final revitalisé de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Ont assisté à cette signature en qualité de témoins : les chefs d'État et de gouvernement des pays de l'IGAD, la communauté internationale, des représentants de l'Union africaine, de l'Union européenne, de l'Organisation des Nations Unies, de la Troïka, de la Chine, du Forum des partenaires de l'IGAD, les partenaires internationaux et les amis de la République du Soudan du Sud.

Outre l'Accord de paix revitalisé récemment signé, nous avons également entamé un dialogue national et lancé des initiatives de paix, de peuple à peuple, depuis décembre 2015. Nous sommes convaincus qu'une telle approche complémentaire à trois volets est le seul moyen de consolider les efforts de paix sur le terrain. De plus, cela garantit le rétablissement de l'obligation de rendre compte et le respect des droits de l'homme dans mon pays. Dans un environnement aussi singulier que celui de la République du Soudan du Sud, une approche à plusieurs niveaux comme celle adoptée par mon gouvernement est la meilleure voie à suivre.

C'est donc dans ce contexte que le Gouvernement d'unité nationale de transition a fait de l'application intégrale de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud le seul instrument essentiel à la réalisation de cette mission et de cette vision. Le Gouvernement de la République du Soudan du Sud est prêt à accueillir les forces des garants de l'Accord revitalisé pour veiller à l'application de l'accord de paix et il encourage l'IGAD et l'Union africaine à examiner avec le Conseil de sécurité dans quelle mesure la Force de protection régionale peut aider à surveiller et à assurer le maintien de la paix dans la République du Soudan du Sud. S'agissant des réformes du secteur de la sécurité, qui constituent l'un des principaux piliers de l'Accord revitalisé, mon gouvernement réaffirme son engagement et sa détermination à mettre en place des dispositifs de sécurité provisoires, qui englobent toute une série de réformes du secteur concerné, notamment

le cantonnement des forces. En outre, le Gouvernement est déterminé à transformer l'Armée populaire de libération du Soudan, et ses structures sont déjà en place pour atteindre l'objectif de créer une armée nationale professionnelle.

J'ai le grand plaisir d'informer l'Assemblée de la formation du Comité national de prétransition, composé de toutes les parties prenantes qui seront chargées de superviser et de coordonner la mise en œuvre des activités relatives à l'accord de paix pendant la période de prétransition.

L'objectif d'une paix durable passe par la mise en place de mécanismes de lutte contre l'impunité et de responsabilisation. Dans l'affaire de l'hôtel Terrain, récemment tranchée, le Gouvernement a interrogé les victimes afin de pouvoir traduire les personnes responsables en justice. Une méthode d'enquête et un processus de collecte d'éléments de preuve, l'une et l'autre détaillés, mis en œuvre avec l'appui du Gouvernement des États-Unis par l'intermédiaire du Federal Bureau of Investigation, ont permis aux victimes d'identifier leurs agresseurs et de poursuivre les responsables avec toute la rigueur de la loi. Depuis le début du conflit en décembre 2013, la cour martiale a jugé 204 affaires, dont l'affaire *Terrain Hotel*. Les procès liés à cette affaire ont démontré la volonté du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition de demander des comptes à ses membres pour leurs crimes, notamment les sévices infligés aux civils.

La Présidente assume la présidence.

Il va sans dire que la guerre a ruiné l'économie de la République du Soudan du Sud. Nous avons été témoins de pertes énormes en vies humaines, en biens et en dignité humaine. Aucun rapport ne touche mon cœur autant que de voir nos jeunes et infirmes mourir inutilement et souffrir de privations. En effet, on m'a demandé précisément pourquoi mon gouvernement estime que, cette fois-ci, la paix est permanente. Il y a un proverbe africain qui conseille à une personne de regarder l'endroit où elle a glissé, parce qu'elle y trouvera ce qui l'a fait tomber.

C'est grâce à un changement d'attitude des dirigeants, qui sont passés d'une position figée à un gouvernement d'unité nationale réconciliateur et conciliant. Le Président de mon pays, M. Kiir Mayardit, a fait des compromis sur de nombreuses positions et a collaboré avec davantage de parties prenantes dans l'intérêt de la paix. Les initiatives de paix dirigées par

l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ont montré comment les solutions africaines aux problèmes africains peuvent conduire à un accord. Je remercie sincèrement l'IGAD, la République du Soudan en particulier, et la communauté internationale dans son ensemble pour le rôle crucial qu'ils ont joué, sans lequel l'Accord de paix revitalisé n'aurait pas vu le jour.

À cet égard, compte tenu du rôle positif que joue la République du Soudan dans le processus de paix dans la République du Soudan du Sud et dans la région, nous appelons à une normalisation rapide des relations entre la République du Soudan et les États-Unis d'Amérique. En outre, nous demandons la levée totale des sanctions contre la République du Soudan.

Nous exhortons le Gouvernement de la République du Soudan à trouver rapidement une solution aux questions litigieuses qui se posent dans les régions du Nil-Bleu, du Kordofan méridional et du Darfour. Cette demande découle de notre ferme conviction que la stabilité dans ces secteurs est essentielle à une paix totale et durable dans la République du Soudan du Sud et la République du Soudan, ainsi que dans l'ensemble de la région.

En ce qui concerne l'Abyei, dans l'attente du règlement de son statut final, le Gouvernement de la République du Soudan du Sud réaffirme son appui aux recommandations formulées par le Secrétaire général dans la lettre qu'il a adressée au Conseil de sécurité le 20 août (S/2018/776). Nous saluons également l'action positive de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) et demeurons reconnaissants à la République fédérale démocratique d'Éthiopie, seul pays fournisseur de contingents de la FISNUA.

Nous exhortons également les États Membres à continuer d'appuyer les efforts déployés au niveau de l'Union africaine pour trouver une solution politique à la question de l'Abyei. Nous appelons en particulier à la mise en œuvre de la proposition du 21 septembre 2012 du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour le Soudan et de l'ancien Président Mbeki, qui a été acceptée plus de six fois à ce jour par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. Il est grand temps de mettre fin aux souffrances du peuple Ngok Dinka.

Le conflit en soi peut aussi être un vecteur de changement positif, si nous savons d'où nous venons, où nous en sommes aujourd'hui et où nous allons. En

tant que frères et sœurs, nous nous sommes blessés les uns les autres. Alors que nous recherchons la guérison au niveau national, le Président Kiir Mayardit a habilité un échantillon de représentants des communautés et de médiateurs à lancer un dialogue national et d'autres initiatives de paix « people-to-people » au niveau local.

Le dialogue national a été lancé dans le but d'adopter une approche à plusieurs niveaux pour réparer le tissu social. Il a été fortement critiqué par certains observateurs externes, principalement en raison de l'idée erronée selon laquelle il serait un substitut aux pourparlers de paix. Lors du lancement du dialogue national en 2015, l'objectif était de créer un forum dans lequel les causes du conflit pourraient être discutées et, entre autres choses, de poser à la population des questions importantes sur des sujets tels que l'identité nationale, la gouvernance et les relations entre les communautés, notamment les causes de conflit intercommunautaire.

La composante communautaire a été la plus efficace. Les membres du comité se sont rendus dans les régions pour poser des questions visant à identifier les causes de la division, en commençant au niveau communautaire, tout en cherchant des solutions à ces divisions et des mesures pour y remédier. Le processus a permis à ceux qui n'avaient pas eu l'occasion de faire entendre leur voix de commencer à communiquer largement leurs différents points de vue. Les rapports émanant des initiatives locales étaient essentiellement francs, car les communautés étaient autorisées à exprimer librement leurs opinions sans crainte de représailles. Nous attendons avec intérêt les prochaines étapes de ce processus au moment où nous entrons dans la période de transition.

Alors que nous nous efforçons de faire en sorte que l'Organisation des Nations Unies soit pertinente pour tous grâce à un leadership mondial et au partage des responsabilités au service de sociétés pacifiques, équitables et durables, je tiens à réaffirmer que mon gouvernement se félicite de la présence et du soutien des organismes des Nations Unies. Toutefois, les termes de la relation doivent être revus, en particulier lorsqu'il s'agit de protéger les citoyens vulnérables dans le pays d'accueil. C'est uniquement par une démarche réflexive que nous pourrions aller de l'avant s'agissant d'adapter la nature de cette institution à l'environnement actuel.

Enfin mais surtout, lorsque je parle de rétablir la paix dans la République du Soudan du Sud, il est juste de mentionner le regretté Président John F. Kennedy, qui a déclaré devant l'Assemblée le 20 septembre 1963 :

« La paix exige un travail de tous les instants, qui modifie progressivement les opinions, démolit peu à peu d'anciennes barrières et construit calmement de nouveaux édifices. » (*A/PV.1209, par. 38*)

J'appelle les Membres de la famille des Nations Unies – y compris ceux qui sont sceptiques – à donner une chance à la paix en République du Soudan du Sud en appuyant la phase critique de mise en œuvre de l'Accord de paix. La République du Soudan du Sud continuera de coopérer avec l'ONU, les organismes régionaux, l'IGAD, la Communauté d'Afrique de l'Est, l'Union africaine, l'Union européenne, la Troïka, la Chine, d'autres partenaires internationaux et tous ses amis dans le cadre des efforts visant à améliorer sa situation. Nous nous engageons à consolider la paix et la justice, à reconstruire des institutions solides dans notre pays et à stabiliser notre économie.

Nous appelons tous les États Membres, en tant que partenaires, à nous appuyer, à nous consulter, à coopérer et à dialoguer avec nous, alors que nous nous unissons pour réaliser ensemble le programme visant à faire de l'ONU une organisation pertinente pour tous, grâce à un leadership mondial et à des responsabilités partagées au service de sociétés pacifiques, équitables et durables. Ce programme est aussi le nôtre.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Vice-Président de la République du Soudan du Sud de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Taban Dei Gei, Premier Vice-Président de la République du Soudan du Sud, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Boyko Borissov, Premier Ministre de la République de Bulgarie

La Présidente (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation du Premier Ministre de la République de Bulgarie.

M. Boyko Borissov, Premier Ministre de la République de Bulgarie, est escorté à la tribune.

La Présidente (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Boyko Borissov, Premier Ministre de la République de Bulgarie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Borissov (Bulgarie) (*parle en bulgare; interprétation assurée par la délégation*) : Je pense que nous devons apprécier le fait que le thème du débat

général de cette année porte sur le leadership mondial et le partage des responsabilités au service de sociétés pacifiques, équitables et durables. Il est exhaustif et incite à réfléchir sur la voie que le monde doit suivre pour se développer – et l'Organisation aussi.

Le leadership mondial est avant tout une grande responsabilité. Pour parvenir à la durabilité et à des niveaux de vie qui respectent le principe de la dignité de chaque être humain sur la planète, il est absolument crucial que nous fassions preuve de détermination et d'unité face aux défis de notre temps. Je suis convaincu que nous sommes tous conscients de la nécessité d'agir avec détermination et unité dans le partage des responsabilités pour assurer la paix, l'égalité et la viabilité de nos communautés.

La République de Bulgarie s'emploie sans cesse et activement à maintenir un ordre international fondé sur l'état de droit et à réaffirmer les principes de la coopération multilatérale. C'est pourquoi je tiens à souligner que c'est le destin de l'ONU de jouer un rôle central dans cet effort; nous soutenons donc activement l'Organisation dans son action.

Les principaux défis mondiaux, tels que le règlement des conflits et le maintien de la paix, le renforcement de la sécurité et de la stabilité internationales, la lutte contre les changements climatiques, le terrorisme et l'accroissement constant des inégalités, ne peuvent être relevés par un seul pays. Ces défis exigent une responsabilité partagée et la contribution de tous.

La paix et la sécurité internationales dépendent de la stabilité et du développement durable des diverses parties de notre monde planétaire. Chaque pays, grand ou petit, a la responsabilité et la capacité de contribuer de manière significative à la sécurité et à la prospérité dans la région où il est situé. Par exemple, lundi dernier, à la réunion de haut niveau sur le problème mondial de la drogue organisée par le Président Trump, tous les pays participants se sont fermement engagés à combattre ce fléau mondial. Ce n'est pas un hasard si la Bulgarie a été l'un des co-organisateurs de cet événement. Nous nous sommes déjà engagés à lutter contre le problème de la drogue, et nous avons prouvé, par nos actions, notre détermination à cet égard. Au moment même où nous parlons, les autorités douanières et les procureurs bulgares ont réussi à saisir des centaines de kilogrammes de drogue, faisant de mon pays un exemple positif. Aux fins de la paix, de la sécurité et de la stabilité, ainsi que de la réalisation des objectifs de développement durable,

nous devons tous prendre davantage de mesures de cette nature.

L'ONU joue un rôle à part entière dans la promotion de l'exploitation équitable des possibilités mondiales pour le bien de tous. Une croissance mondiale inclusive et durable sous-tend la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. La réalisation des objectifs de développement durable, qui sont universels par nature et étroitement liés, est essentielle pour relever les défis mondiaux actuels.

La présidence bulgare du Conseil de l'Union européenne, au cours du premier semestre de cette année, a déployé des efforts considérables pour réaliser des progrès notables et dégager un consensus entre les États membres sur la réalisation des principaux objectifs du Programme 2030. Nous sommes fiers qu'au cours de notre présidence de six mois, l'Union européenne a adopté un mandat pour entamer des négociations en vue de la signature d'un nouvel accord de partenariat avec 79 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Les négociations visent à établir un partenariat actualisé et dynamique avec ces pays en tant qu'instrument important pour relever les défis mondiaux, allant de la pauvreté et des inégalités à la promotion de la paix et du développement durable pour tous.

Je voudrais mettre en lumière certaines des particularités de la région dans laquelle mon pays, la Bulgarie, est situé. Cette année, nous célébrons le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, ce qui nous rappelle l'importance des Balkans dans le passé ainsi que l'importance de la région à l'heure actuelle. Les Balkans ont souvent été à l'origine de conflits et, à ce jour, les braises d'une partie de cette région continuent de brûler.

Malgré les circonstances et les obstacles auxquels ils sont confrontés, les pays d'Europe du Sud-Est, en particulier ceux des Balkans occidentaux, sont parvenus à réaliser des progrès remarquables sur des questions importantes et très controversées. Il a fallu plusieurs décennies pour en arriver à la situation actuelle, c'est pourquoi nous ne devons plus hésiter à offrir l'appui politique sans réserve de la communauté internationale à chaque État ou initiative qui mérite qu'on lui apporte un soutien.

La signature récente des accords entre Sofia et Skopje, ainsi qu'entre Athènes et Skopje, est une preuve manifeste des progrès réalisés par les pays des Balkans occidentaux. Ces accords constituent des étapes

cruciales vers la stabilité et la sécurité en Europe du Sud-Est, ainsi que vers les perspectives euro-atlantiques des pays des Balkans occidentaux. L'accord entre Podgorica et Pristina sur la démarcation de la frontière, qui vient d'entrer en vigueur, est également une étape importante. Non seulement ces documents témoignent de la nouvelle nature des relations entre les pays de la région, mais ils en sont également à l'origine.

Je vais donner un autre exemple. Tirant parti de l'occasion historique que nous a offerte la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne, la Bulgarie a lancé un processus qui a remis les Balkans occidentaux à l'ordre du jour de la politique européenne. Les possibilités pour les pays extérieurs de coopérer et de participer à la construction de la nouvelle infrastructure des Balkans ont déjà commencé à susciter l'intérêt et à attirer des investissements.

Le Sommet des dirigeants des États membres de l'Union européenne et des pays des Balkans occidentaux qui s'est tenu dans notre capitale, Sofia, en mai, est une manifestation importante et emblématique de ce processus. Il s'agissait de la première réunion de ce genre depuis le Sommet de Thessalonique, tenu en 2003. La connectivité dans toutes ses dimensions a été au centre du débat, de même que la réponse commune des jeunes et des États relativement petits des Balkans aux défis communs auxquels nous sommes tous confrontés en matière de sécurité, tels que les migrations irrégulières, la criminalité organisée, le terrorisme, les menaces hybrides, la cybersécurité et la désinformation. La Déclaration de Sofia adoptée lors du Sommet a réaffirmé les perspectives européennes de la région et en ont fait un objectif réalisable.

Nous sommes conscients que ce n'est que le début d'un nouveau parcours encourageant, mais ni facile ni rapide. Toutefois, les enjeux sont importants, non seulement pour les citoyens de ces pays et pour leurs voisins et amis de l'Union européenne, mais aussi pour les processus internationaux visant au renforcement et au développement économiques et politiques. Nous ne pouvons ignorer des zones marquées par un développement à la traîne, des économies faibles et des sociétés sensibles aux menaces internationales actuelles.

Dans deux jours, les citoyens de notre voisin du sud-est, l'ex-République yougoslave de Macédoine, devront prendre une décision historique quant à leur avenir, à savoir s'ils approuvent le compromis inédit obtenu avec la Grèce voisine, qui leur ouvre la voie de l'intégration euro-atlantique. Il s'agit d'un moment

véritablement historique, c'est pourquoi nous devons soutenir les citoyens de ce pays alors qu'ils prennent cette décision inédite pour leur pays.

Deux de nos autres voisins sont devant un dilemme très complexe. Nous soutenons le dialogue entre Belgrade et Pristina, et nous nous félicitons de leur détermination à aller de l'avant dans la normalisation des relations bilatérales avec l'aide de la médiation européenne. Dans le même temps, nous estimons que l'éventuelle redélimitation des frontières n'est pas une solution viable, dans ce cas et en général.

D'importantes élections pour la Bosnie-Herzégovine se tiendront en octobre. Elles constitueront un test décisif de l'unité du pays et de sa détermination à progresser davantage sur la voie de l'intégration européenne. Comme nous pouvons le constater, la situation dans cette partie de l'Europe est très dynamique et marquée par des événements importants, qui détermineront l'orientation du développement de la région pour de nombreuses années à venir et, dans une large mesure, l'état de l'Union européenne. Ce que nous sommes parvenus à réaliser jusqu'à présent grâce à nos travaux dans le cadre des grandes priorités de la politique étrangère bulgare fait partie de notre contribution à la paix et à la sécurité sur le continent européen et dans le monde.

Cependant, les perspectives généralement optimistes pour les Balkans occidentaux et la région de l'Europe du Sud-Est contrastent fortement avec les conflits qui les entourent de trois côtés : en Ukraine au nord-est, au Moyen-Orient au sud-est et en Libye au sud. Les conséquences directes des conflits dans le monde sont les flux migratoires et la menace grandissante du terrorisme. J'aborderai ces sujets en temps voulu.

Tout d'abord, je voudrais attirer l'attention de l'Assemblée sur le conflit en cours dans l'est de l'Ukraine. Au cours des quatre dernières années et demie, selon les données de l'ONU, le conflit a fait plus de 10 000 morts, tandis que le nombre de blessés s'élève à 24 000. La détérioration de la situation humanitaire et environnementale dans le Donbass est particulièrement préoccupante. Outre ces statistiques alarmantes, il n'y a pas eu de progrès réels dans la mise en œuvre des accords de Minsk, qui, à notre avis, constituent le seul moyen de trouver une solution pacifique et durable au conflit. Les divergences existantes en ce qui concerne le déploiement de forces internationales de maintien de la paix dans l'est de l'Ukraine sous les auspices de l'ONU n'ont pas non plus été surmontées. Nous, dirigeants des

États Membres de cette organisation internationale, partageons la responsabilité d'établir un ordre mondial pacifique, juste et durable qui repose sur les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Je demande à l'Assemblée de redoubler d'efforts pour assurer la paix et la stabilité en Ukraine, sans porter atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de ce pays.

La situation en Syrie reste dramatique. Malgré les efforts de la communauté internationale, les activités militaires se poursuivent dans le pays, faisant un nombre croissant de victimes au sein de la population civile, ainsi que des milliers de nouveaux émigrants. Pays géographiquement proche de la Syrie, la Bulgarie soutient les efforts visant à empêcher une nouvelle escalade du conflit militaire. Dans ce contexte, nous soutenons la poursuite du dialogue politique et des négociations intra-syriennes pour trouver une solution politique permanente à la crise.

Nous sommes favorables au lancement d'initiatives internationales visant à créer les conditions propices à la reprise du processus de paix au Moyen-Orient par des pourparlers bilatéraux. Nous pensons que c'est ainsi que nous parviendrons à un accord final, fondé sur le principe de la coexistence de deux États dans la paix et la stabilité. C'est pourquoi nous apprécions vivement et appuyons fermement les efforts déployés par le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Nickolay Mladenov, pour améliorer au plus tôt la situation humanitaire dans la bande de Gaza.

En ce qui concerne la Libye, la Bulgarie appuie le plan d'action des Nations Unies pour la Libye et les efforts de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, dont la tâche principale est de stabiliser le pays et de parvenir à une conciliation nationale dans le contexte actuel marqué par une fragmentation politique et institutionnelle. Nous appuyons l'accord auquel sont parvenus les quatre principaux dirigeants politiques pour la tenue des élections présidentielle et législatives.

Il n'est pas possible de mettre fin à tous les conflits, mais je voudrais néanmoins dire quelques mots sur une autre question importante liée à la paix et à la sécurité dans le monde, surtout après certaines des déclarations que nous avons entendues de Messieurs Abbas, Nétanyahou et Rouhani. Nous sommes d'avis que, dans le contexte actuel, le Plan d'action global commun concernant le programme nucléaire iranien demeure un élément clef de l'architecture de sécurité internationale. Nous appuyons également tous les efforts visant à la

dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne et à l'instauration d'une paix permanente dans la région de l'Asie du Nord-Est.

Les flux migratoires et les crises de réfugiés sont un phénomène mondial, résultat d'une myriade de facteurs politiques et socio-économiques, en particulier de conflits dans diverses parties du monde. Qu'il me soit permis de souligner clairement et d'emblée que les migrations irrégulières sont un problème grave auquel nos sociétés sont confrontées et qui affecte la sécurité et la stabilité. C'est pourquoi nous devons renforcer la coopération entre tous les pays concernés, notamment les pays d'origine, de transit et de destination, afin de parvenir à une solution durable et permanente, qui garantisse pleinement les droits de l'homme et le droit souverain des États d'assurer la sécurité de leurs frontières.

Les efforts de la communauté internationale doivent essentiellement mettre l'accent sur les principales causes des migrations, qui sont d'ordre politique, socioéconomique et naturel, c'est-à-dire le résultat de catastrophes naturelles. Nous devons accorder une attention particulière aux différentes dimensions du développement et aux liens indissociables entre développement et sécurité. Toutefois, si nous n'appuyons pas ces efforts par une médiation et un maintien de la paix actifs et si nous ne parvenons pas à résoudre les conflits brûlants et à prévenir de futurs conflits, nos chances de succès sont compromises. Voilà le rôle crucial et unique de l'ONU, qui peut et doit être renforcé, s'il y a suffisamment de volonté politique de la part des États Membres.

Au cours de sa présidence du Conseil de l'Union européenne, la Bulgarie a participé activement au processus de négociation du pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. La mise au point du libellé du pacte est une réalisation fondée sur la coopération multilatérale, et je suis convaincu que son adoption lors de la conférence intergouvernementale qui se tiendra au Maroc en décembre de cette année jettera les bases d'une mise en œuvre réussie du tout premier cadre mondial de coopération dans le domaine des migrations internationales.

La Bulgarie se félicite également de l'achèvement des consultations sur le texte du pacte mondial sur les réfugiés, qui illustre une réponse globale aux flux migratoires massifs, fondée sur le principe de la responsabilité partagée. Récemment, nous avons constaté une augmentation du nombre d'attentats

terroristes partout dans le monde, ainsi que du nombre de victimes innocentes du terrorisme. Les vagues de migrations irrégulières ont permis l'infiltration dans nos pays et nos communautés d'anciens combattants de Syrie, d'Iraq, d'Afghanistan et d'autres pays, notamment de membres entraînés d'organisations terroristes, comme l'État islamique d'Iraq et du Levant, et Al-Qaida.

La Bulgarie condamne catégoriquement toutes les formes et expressions du terrorisme, quelle que soit la cause qu'il prétend soutenir. Il compromet la paix, la sécurité et le développement socioéconomique des États. C'est pourquoi une réponse efficace à ce phénomène exige des efforts coordonnés de l'ensemble de la communauté internationale. C'est aussi la raison pour laquelle nous appuyons l'ONU en tant qu'organisation universelle qui dispose de tous les instruments nécessaires pour diriger et coordonner un tel processus, tout en facilitant l'échange d'expériences entre les organisations régionales et les organismes nationaux et en les aidant à rationaliser leurs efforts.

Nous appuyons les travaux du Bureau de lutte contre le terrorisme et les mesures spécifiques prises pour intensifier les opérations de l'Organisation dans ce sens, notamment l'appui à l'organisation de la Conférence de haut niveau des Nations Unies réunissant les chefs d'organismes antiterroristes des États Membres. Une tâche prioritaire consiste à prendre des mesures pour protéger les jeunes contre la radicalisation ou l'adhésion à des groupes terroristes, ainsi que pour neutraliser l'influence des personnes et organisations à l'origine des attentats terroristes.

Cette année, nous célébrons le 70^e anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme et, pour la première fois, la Bulgarie présentera sa candidature au Conseil des droits de l'homme. Nous comptons sur l'appui des États Membres. Ce n'est pas une fin en soi pour nous, mais plutôt l'expression de notre politique constante en faveur de la protection et de l'affirmation des droits de l'homme en Bulgarie et au niveau mondial. La présidence bulgare du Conseil de l'Union européenne a également donné à la Bulgarie l'occasion de présenter son apport à divers aspects de la protection des droits de l'homme. Nous avons l'intention de continuer à partager nos pratiques exemplaires en tant que membre du Conseil des droits de l'homme. Les valeurs qui donnent un sens à tout effort politique englobent le passé, le présent et l'avenir. C'est aussi ce

qui nous permet de mieux comprendre et apprécier nos efforts actuels.

Il y a un moment dans l'histoire de la Bulgarie dont nous, Bulgares, sommes fiers à juste titre. Il y a 75 ans, pendant certaines des années les plus sombres de la Seconde Guerre mondiale, les citoyens bulgares, l'Église et les dirigeants et intellectuels éclairés de notre pays ont résisté aux tentatives de déportation de près de 50 000 Juifs bulgares vers les camps de la mort. Ils ont réussi à empêcher que cela se produise. Les Bulgares y sont parvenus à une époque où l'Allemagne nazie avait conquis et occupé presque toute l'Europe. La Bulgarie est fière du peuple qui a réussi à sauver près de 50 000 Juifs.

Je partage l'histoire du sauvetage des Juifs bulgares parce qu'elle véhicule un message très fort, qui est pertinent à l'heure actuelle et pour tous ceux qui se sentent menacés. Elle montre que l'humanité et le courage peuvent triompher de la force et de l'irrationalité, et sauver des vies. Elle nous rappelle que nous ne devons jamais cesser de nous battre pour défendre la vie humaine et des causes justes. Le salut des Juifs bulgares est un exemple très nécessaire qui peut nous rassurer sur le fait que les valeurs ne sont pas un élément oublié mais une chance de bâtir un avenir meilleur.

Il faudrait que l'exemple bulgare soit donné à connaître plus largement à davantage de gens pour encourager d'autres populations du monde qui luttent actuellement pour défendre leur vie et la vie d'autrui et protéger la dignité et les droits de l'homme. C'est notre mission à présent de ne pas permettre le retour de la xénophobie et de l'antisémitisme ou du mépris pour le droit à la vie qui trouve motif dans l'appartenance raciale, l'origine ethnique ou d'autres facteurs. Nous, Bulgares, savons que c'est possible et que c'est déjà arrivé par le passé.

Notre tâche principale consiste à garantir la paix et la prospérité dans le monde entier. Je suis convaincu que c'est faisable, non par les armes ou les batailles mais plutôt par un surcroît d'humanité et un plus grand sens des responsabilités. Nous avons également besoin, plus que jamais, de renforcer le rôle et l'autorité de l'ONU dans ses opérations mondiales. Je crois vraiment que, si tous les États Membres y mettent du leur et font preuve de bonne volonté, ce grand objectif peut être atteint.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier

Ministre de la République de Bulgarie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Boyko Borissov, Premier Ministre de la République de Bulgarie, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa

La Présidente (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa.

M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa, est escorté à la tribune.

La Présidente (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Malielegaoi (Samoa) (*parle en anglais*) : Voilà 21 ans que je m'adresse à l'Assemblée générale en tant que Premier Ministre du Samoa, et mon message n'a pas varié avec le temps. Pour le dire simplement, les changements climatiques sont la plus grande des menaces, en particulier pour les petits États insulaires en développement comme le Samoa, dont ni les actes ni les choix ne sont en cause, et la communauté internationale doit vraiment prendre des mesures efficaces de toute urgence pour atténuer les effets des changements climatiques.

Les changements climatiques englobent aussi tout l'éventail des préoccupations de sécurité qui se posent à notre région du Pacifique bleu, notamment la sécurité humaine, la sécurité de l'environnement et des ressources, la criminalité transnationale et la cybersécurité. Comme nous l'avons déjà expliqué aux Nations Unies, les changements climatiques sont l'un des problèmes de sécurité les plus pressants pour les pays insulaires, dans la mesure où ils compromettent notre sécurité alimentaire et notre accès à l'eau salubre et mettent fondamentalement en péril notre aptitude à tirer notre subsistance des eaux immaculées de l'océan et des mers qui nous entourent. Les changements climatiques sont le premier des défis que les pays du

monde doivent relever et ils ne font pas de différence entre les riches et les pauvres.

La logique de notre point de vue est simple. Les changements climatiques influent sur l'ensemble des réalités et des aspirations du Samoa. Ils ont des conséquences sur notre société, notre économie, notre culture, notre foi et notre mode de vie et resteront le sujet central de nos politiques, et notre préoccupation principale, aujourd'hui et pendant encore un bon moment, pour toute notre région du Pacifique.

Les changements climatiques constituent un problème de société qui appelle une réaction décisive de la communauté mondiale. Leur portée mondiale et leur impact planétaire devraient nous inciter à nous unir et renforcer notre détermination, au lieu de nous affaiblir et de nous diviser. En tant que communauté unie, nous pouvons beaucoup faire pour arrêter, et même renverser, la menace des changements climatiques, bien que leurs effets s'aggravent jour après jour. Aucun pays, aucun groupe de nations ni aucune organisation ne peut, agissant individuellement, gagner la guerre contre les changements climatiques. Les intérêts divergents mais inextricablement liés des États Membres nous obligent à travailler ensemble.

L'Accord de Paris sur les changements climatiques est une lueur d'espoir, notamment pour les États insulaires vulnérables. Il est fondé sur nos responsabilités partagées, la confiance, la collaboration et l'action basée sur des principes. Il signe un nouveau type de coopération ancré dans une perspective large, où les visées étroites des intérêts particuliers et la dépendance à l'opportunisme économique et politique sont mises de côté. Il nous rappelle à point nommé que nulle action n'est trop modeste ou insignifiante. Toutes les contributions et toutes les actions comptent, d'où qu'elles viennent. L'Accord a cela d'important qu'il répartit la responsabilité de remédier aux changements climatiques de façon égale entre tous les dirigeants et tous les pays dans le cadre de la fourniture des contributions déterminées au niveau national en vertu de ses dispositions.

Il est en effet inquiétant et alarmant de penser que le niveau d'engagement des États Membres au titre de l'Accord de Paris ne permettra pas du tout de contenir le réchauffement planétaire en dessous de 1,5°C, ce qui est l'objectif idéal et moral requis pour sauver la planète Terre. Sans cela, la survie des îles de faible élévation de notre région du Pacifique et d'ailleurs est gravement menacée. Nous devons travailler ensemble,

de façon urgente et pragmatique, pour nous attaquer dès aujourd'hui aux changements climatiques. Ce n'est pas seulement la science qui doit nous indiquer ce que nous devrions faire, mais aussi notre conscience et notre volonté politique d'agir comme il convient.

À l'évidence, nous voulons que les dirigeants voient le monde comme un seul groupe d'administrés, où chacun doit agir dans les limites de ses capacités et de ses moyens pour participer de la solution totale. Le Samoa veut aussi faire partie de cette solution, car c'est dans notre intérêt. Quant à ceux qui disent qu'on leur demande de prendre des mesures difficiles dans le seul intérêt de nos îles vulnérables, il faut leur rappeler calmement qu'au bout du compte les initiatives de mise en œuvre profiteront à leur économie, à leur population, et garantiront la survie de leur pays. En fait, le monde entier en sortira gagnant.

Pour les pays vulnérables, il n'est pas nécessaire de fixer de nouveaux objectifs, de commander d'autres études et d'autres rapports ou d'organiser des ateliers de discussion et des dialogues encore plus pondérés. Ce qu'il faut, maintenant, ce sont des mesures d'adaptation, dans l'intérêt de la survie à long terme. L'ONU demeure notre meilleur et notre dernier espoir de mobiliser la volonté politique et l'engagement requis pour inverser la tendance des changements climatiques.

Le Samoa appelle les États Membres de l'Organisation qui sont en position de chef de file à l'échelle mondiale à mener la charge pour trouver et appliquer des solutions aux causes des changements climatiques. En tant que gardiens de l'environnement de notre monde, nous devons aux générations futures de faire ce qui doit être fait, rapidement et de manière décisive. De la même façon que les nations qui jouent un rôle de direction ont le devoir de faire ce qu'il faut pour notre monde, tous les États Membres de l'ONU doivent assumer leur part dans le travail qu'il faut accomplir. Sans cette coopération de tous les États Membres, nous ne parviendrons toujours pas à réaliser les objectifs dont nous savons tous qu'il est indispensable de les réaliser.

La région du Pacifique est déjà aux prises avec les effets destructeurs des catastrophes et des changements climatiques. Des phénomènes d'une ampleur sans précédent – cyclones, inondations, sécheresses, élévation du niveau des mers, acidification des océans – pèsent sur la santé et le bien-être de nos peuples, de notre environnement et de nos économies. En pourcentage du produit intérieur brut, les pertes économiques liées aux catastrophes sont plus élevées

dans les pays insulaires du Pacifique que pratiquement partout ailleurs dans le monde.

Nos citoyens attendent; le monde regarde. Il incombe à chaque dirigeant et à chaque pays de relever le niveau d'ambition, pas simplement en fixant un idéal à atteindre, mais sous forme de produits au titre de l'Accord de Paris. Pour les peuples du Pacifique et notre région du Pacifique bleu, une action climatique urgente et ambitieuse est la seule option.

Nous nous réjouissons de la détermination qui résonne des observations que le Secrétaire général a faites à l'Assemblée générale plus tôt ce mois-ci pour sonner l'alarme quant à la nécessité de prendre des mesures plus audacieuses face aux changements climatiques (voir A/73/PV.6). C'est beaucoup demander, et il serait naïf de penser le contraire. Cependant, quand la survie de nations insulaires souveraines, de populations et de cultures est en jeu, il est fait au monde l'impératif moral d'agir de façon collective et décisive.

Les dirigeants du Pacifique sont de plus en plus conscients et s'inquiètent sans cesse davantage du danger qui pèse sur notre région, et nous abordons la question de la sécurité non seulement du point de vue orthodoxe de la sécurité d'État mais aussi pour ce qu'elle signifie pour nous, communautés du Pacifique. Le Cadre pour la construction régionale dans le Pacifique identifie la sécurité comme l'un des quatre objectifs du régionalisme – une sécurité qui garantisse des conditions humaines, environnementales et politiques stables et sûres pour tous.

Les dirigeants du Forum des îles du Pacifique ont renouvelé leur engagement à travailler ensemble comme un seul et unique continent du Pacifique bleu, en particulier au vu de l'expression renouvelée d'intérêts géopolitiques dans la région du Pacifique. Soudain, le Pacifique nage dans une marée montante de stratégies prétendument adaptées, partant de la pointe de l'Afrique, englobant l'océan Indien et prenant forme dans le vaste continent océanique du Pacifique bleu, qui est notre foyer et l'endroit où nous sommes. Les grandes puissances mettent obstinément en œuvre des stratégies destinées à élargir et étendre leur zone d'influence et à instiller une impression d'insécurité qui va loin. La vigueur renouvelée avec laquelle une stratégie fondée sur un océan indopacifique ouvert est promue et mise à exécution suscite pour nous bien des incertitudes. Pour le Pacifique, le risque est réel de voir l'océan Indien bénéficier d'un traitement de faveur.

Tandis que la région du Pacifique jouit actuellement d'une période de relative stabilité, des facteurs d'instabilité existent dans la région et au-delà. Dans le rapport de 2017 sur la construction régionale dans le Pacifique, il est indiqué que l'évolution des considérations géopolitiques mondiales et régionales attirent du monde dans la région et rendent sa situation plus complexe, de telle sorte que le Pacifique est le centre de la géopolitique mondiale contemporaine. Conjuguée à des problèmes plus larges, tels que les changements climatiques, la hausse des inégalités, l'appauvrissement des ressources, les litiges frontaliers maritimes et les progrès technologiques, cette tendance continuera de façonner l'environnement de sécurité de la région du Pacifique.

Alors que le monde débat à n'en plus finir de la sécurité fondée sur la puissance militaire et des prodiges du progrès technologique pour y parvenir, notre priorité, dans le Pacifique, est de maintenir la stabilité de nos gouvernements et de nos pays. Nous pouvons y arriver en ajustant nos modes de gouvernance et en veillant à ce que nos dirigeants élus répondent aux besoins de nos citoyens. Les membres du Forum des îles du Pacifique peuvent être fiers de leur histoire émaillée de solidarité face à des événements et des questions qui ont mis en péril la sécurité, la paix et la stabilité régionales, du Traité de Rarotonga, en 1985, qui a créé une zone dénucléarisée dans le Pacifique Sud, à l'approche collective adoptée pour combattre la menace existentielle des changements climatiques.

L'actuel contexte géopolitique et géostratégique de la région du Pacifique nuit à la nécessité d'une architecture de sécurité intégrée et globale, qui incorpore une conception étendue de la sécurité. Un environnement de sécurité stable et résilient est le socle permettant de réaliser les aspirations de la région en matière de développement durable.

Compte tenu de ces considérations, les dirigeants du Forum des îles du Pacifique ont décidé, en 2017, de faire fond sur la Déclaration de Biketawa et d'autres déclarations du Forum qui ont trait à la sécurité pour leurs futures interventions stratégiques régionales, reconnaissant l'importance d'une conception élargie de la sécurité et de la coopération régionale pour renforcer la résilience aux catastrophes et aux changements climatiques. Ils ont également donné la priorité à l'action contre les changements climatiques et en ce qui concerne la gestion des risques de catastrophe et la

gestion et la conservation des pêches et des océans, qui sont autant d'éléments cruciaux de la sécurité.

Comme si le fait d'être vulnérable n'était pas le défi d'une vie entière, l'étiquette de petit État insulaire en développement du Pacifique s'accompagne également d'épreuves et de tribulations dont nous nous passerions bien. Depuis beaucoup trop longtemps, la communauté internationale a tendance à penser que ces États sont petits et catégorisés comme défavorisés. Nous sommes facilement considérés comme des pays qui ont peu, et qui devraient donc être reconnaissants du peu qui leur est donné. Nous protégeons jalousement nos moyens de subsistance et comptons sur l'action régionale pour assurer la viabilité de nos ressources halieutiques. Nous affirmons activement nos ambitions pour faire en sorte que les générations à venir aient quelque chose à hériter. Toute façon d'envisager la collaboration avec nos partenaires doit être authentique et durable, et basée sur la compréhension, l'amitié, l'intérêt mutuel et l'ambition collective d'obtenir des résultats durables. La collaboration doit aussi être non partisane et non interventionniste. Je le répète : la collaboration doit aussi être non partisane et non interventionniste.

Dans ce processus, nos partenaires ne reconnaissent pas comme ils le devraient l'intégrité de la direction pacifique et la responsabilité que nos dirigeants assument dans toute décision prise pour mobiliser un appui au développement durable de leurs nations. Certains pourraient dire qu'il y a un côté condescendant dans l'attitude qui consiste à penser que les nations du Pacifique ne savent pas ce qu'elles font ou sont incapable de récolter les fruits de relations étroites avec des pays qui sont et seront encore un moment dans la région. Étant donné que les nouveaux partenaires ont entamé une coopération avec les pays du Pacifique sans l'assortir de conditions, les relations sont perçues comme associées aux problèmes de corruption et à une dégradation environnementale sans précédent. Nous sommes fréquemment ébahis face à cette réaction qui n'est guère qu'une tentative de dissimuler ce que nous voyons comme une négligence stratégique.

Nous n'aurions pas pu arriver où nous en sommes sans l'appui précieux de notre cercle de partenaires et la valeur des partenariats que nous avons cultivés et enrichis au fil des ans pour répondre aux multiples besoins de notre population. Les relations amicales que nous entretenons avec certains partenaires sont vues par d'autres comme compromettantes et gênantes, de telle sorte que d'aucuns se sentent obligés de parler en notre

nom pour écarter des influences que nous serions trop naïfs pour reconnaître comme telles. En même temps, on nous donne des alternatives où transparaissent des intérêts qui ne se limitent pas à l'altruisme et à l'amélioration du quotidien des pauvres. En tant que dirigeants du Pacifique, nous devons nous demander ce que nous devrions décider afin de faire la différence pour nous-mêmes et pour le monde et de promouvoir nos valeurs, qui sont fondées sur la paix, la stabilité et la sécurité.

Notre isolement géographique et notre insularité ne nous abritent plus ni ne nous protègent de problèmes de sécurité de plus en plus complexes et dynamiques – criminalité transnationale, prolifération nucléaire, atteintes à la souveraineté et crises humanitaires. Le système international fondé sur des règles est en train de se déformer. Il est loin le temps où nous prenions seulement ce dont nous avons besoin de notre environnement et où nous étions bien plus conscients de l'importance de la continuité de nos cultures et de nos valeurs, imperméables à l'empiètement et à l'impact du monde qui nous entourait. À l'époque, nous ne nous inquiétions pas beaucoup des frontières car les migrations originelles de nos peuples définissaient notre espace océanique et notre place. Nous n'avions pas la pauvreté à l'esprit car nous prenions soin les uns des autres et les océans nous offraient leurs richesses.

Nous ne devrions pas être influencés par notre dépendance économique, parce que c'est un compromis en soi. Nous devrions chercher à renforcer notre cohésion nationale, développer notre résilience et repenser nos modes de gouvernance. Les dirigeants du Forum des îles du Pacifique sont attachés à une vision pour le Pacifique, à savoir qu'il devrait être une région de paix, d'harmonie, de sécurité, d'inclusion sociale et de prospérité, de sorte que tous ses habitants puissent mener des vies libres, saines et productives, à présent et dans le futur. En outre, nous avons pris l'engagement de travailler ensemble pour matérialiser cette vision. La plateforme du Pacifique bleu donne à tous les pays du Pacifique les capacités d'adaptation requises pour s'accommoder d'un paysage géostratégique changeant. La possibilité de récolter tous les fruits du Pacifique bleu repose sur notre aptitude à œuvrer et à nous positionner ensemble comme un bloc politique. Le défi qu'il nous faut relever consiste à maintenir notre solidarité face à la mobilisation intensive d'un nombre toujours plus grand de partenaires dans notre région. Nous ne devrions jamais laisser ce défi nous diviser.

Dans quatre semaines, le Samoa accueillera la réunion interrégionale des petits États insulaires en développement et de leurs partenaires de développement, en vue de l'examen quinquennal des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa) qui aura lieu durant la semaine de haut niveau en septembre de l'an prochain. Mon gouvernement attend avec intérêt de recevoir nos invités, et nous remercions les États Membres de l'ONU, en particulier les petits États insulaires en développement, d'avoir accepté que les Orientations de Samoa reviennent brièvement à l'endroit où elles sont nées et qui leur a valu leur nom.

Je terminerai en saluant l'appui de tous les États Membres de l'ONU, le cercle d'amis du Samoa, qui ont soutenu la réélection de notre candidat au Comité des droits de l'enfant.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa, est escorté de la tribune.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Wang Yi, Conseiller d'État et Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine.

M. Wang Yi (Chine) (*parle en chinois*) : Chaque année en septembre, l'attention mondiale est focalisée sur l'ONU et sur cette auguste salle de l'Assemblée. Les gens observent attentivement ce qui se passe ici, espérant que les Nations Unies apporteront la paix, le développement, l'harmonie et la prospérité au monde. Ils attendent de l'Organisation qu'elle les aide à concrétiser leur rêve d'une vie meilleure, qu'elle soit attachée à se rendre utile à tous, faisant ainsi du monde un endroit meilleur pour chacun.

Apparu avec la création de l'ONU, l'ordre international contemporain est fondé sur les buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et renforcé par la vision et la pratique du multilatéralisme. Il a apporté une paix générale et un développement rapide au cours de ces quelque 70 dernières années. La philosophie axée sur les personnes est à présent largement acceptée, et un large consensus s'est formé

quant au besoin d'interdépendance et de coopération mutuellement profitable.

Cela dit, il est également vrai qu'aujourd'hui que l'ordre international se heurte à des défis et doit être constamment réformé et amélioré. Le monde change. Quand nous célébrons les réalisations et les progrès de l'humanité, qui font notre fierté, nous ne devons jamais perdre de vue, dans un monde en perpétuelle évolution, les problèmes et les difficultés qui se posent à nous. Nous devons rester vigilants. Nous voyons aujourd'hui que les règles internationales et les mécanismes multilatéraux subissent des assauts, et que le paysage international est plein d'incertitudes et de facteurs de déstabilisation. Devrions-nous rester attachés au multilatéralisme ou laisser libre cours à l'unilatéralisme? Devrions-nous chercher à préserver l'architecture de l'ordre mondial ou la laisser s'éroder et s'effondrer? Ce sont là des questions cruciales qui pèsent sur l'avenir de tous les pays et sur le destin de l'humanité – des questions à quoi tous les pays doivent soigneusement réfléchir et trouver des réponses.

La réponse de la Chine est sans ambiguïté. Elle n'a eu de cesse de défendre l'ordre international et de pratiquer le multilatéralisme. Bien qu'elle ait été tenue à l'écart de l'ONU pendant 22 ans, la Chine n'a jamais faibli dans son attachement au multilatéralisme et aux buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies. La Chine est restée fidèle à son engagement tout au long des négociations sur son retour à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce puis son accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), négociations qui ont duré 15 longues années et qui se sont conclues avec un certain prix à payer. La Chine a honoré sa promesse en s'intégrant au système économique mondial. Après le déclenchement de la crise financière internationale, la Chine n'a pas choisi de rester spectatrice; elle a préféré travailler avec d'autres pays pour traverser au mieux cette période difficile et s'en sortir. Voilà de nombreuses années qu'elle est à l'origine de plus de 30% de la croissance économique mondiale. Elle joue sa part dans la reprise mondiale. Face aux faits nouveaux et aux défis dantesques, la Chine reste fidèle à son engagement et continuera de promouvoir le multilatéralisme.

À cette tribune en 2015, le Président chinois Xi Jinping (voir A/70/PV.13) a appelé, dans son allocution où il évoquait la compréhension capitale de l'intérêt commun de l'humanité et l'avenir de notre planète, à l'édification d'une communauté partageant le même

futur pour l'humanité. Cette initiative va dans le sens de l'histoire, et elle répond à l'appel de l'époque. Elle ajoute à notre conviction et à notre force tandis que nous participons à l'entreprise commune qui consiste à protéger ce village mondial. Elle nous montre la direction vers laquelle doit tendre notre action commune pour ouvrir la voie à un avenir encore meilleur pour l'humanité.

Pour défendre le multilatéralisme dans cette nouvelle ère, nous estimons qu'il faut respecter les principes ci-après. Premièrement, nous devons rechercher la coopération mutuellement profitable. Nous monde connaît de profonds changements, sans équivalent dans ce siècle. Les problèmes et les défis qui se posent à nous sont également sans équivalent. Aucun pays ne peut y remédier seul ou échapper à leurs effets. Nous devons remplacer la confrontation par la coopération, et la coercition par la consultation. Nous devons rester unis, comme une grande famille. Au lieu de former des cercles fermés, nous devons promouvoir le développement commun par la consultation au lieu de suivre une approche où le vainqueur emporte toute la mise. C'est une manière sûre d'avancer vers un avenir radieux.

Deuxièmement, nous devons agir dans le respect des règles et de l'ordre. Les relations entre États doivent être basées sur la crédibilité, non sur la révocation délibérée d'engagements pris. La coopération internationale devrait être guidée par des règles, et non reposer sur des coups de tête. La pratique du multilatéralisme revient avant tout à respecter les dispositions de la Charte des Nations Unies, à satisfaire au droit international et aux normes fondamentales qui régissent les relations internationales, et à honorer les accords internationaux conclus à la faveur de consultations.

Troisièmement, nous devons défendre les principes d'équité et de justice. Dans les affaires internationales, l'équité et la justice sont synonymes d'égalité entre tous les pays, grands ou petits. Elles impliquent que les grands pays ont la responsabilité d'aider les petits, et les riches celle d'aider les pauvres. L'équité et la justice signifient également que l'on respecte la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale des autres pays, ainsi que leur choix en termes de mode de développement et leur droit à une vie meilleure et à des possibilités de développement accrues.

Quatrièmement, nous devons agir de manière à obtenir des résultats tangibles. Le multilatéralisme n'est

pas fondé sur des discours vides. Il doit viser à régler des problèmes. Les efforts doivent être ciblés, axés sur les résultats et mesurés à l'aune de progrès visibles. Le bon fonctionnement d'un mécanisme multilatéral dépend de la volonté et de la collaboration des pays. Nous devons impérativement travailler ensemble pour maintenir le système international avec l'ONU en son centre, ainsi que le système commercial multilatéral qui tourne autour de l'Organisation mondiale du commerce. Le multilatéralisme requiert une ONU forte. La Chine soutient le Secrétaire général Guterres pour la réforme du système des Nations Unies dans les trois domaines clés que sont la paix et la sécurité, le développement économique et la gestion interne. Cette réforme devrait être dirigée par les États Membres. Elle devrait donner la priorité aux préoccupations des pays en développement, rendre l'Organisation plus efficace et améliorer le contrôle et la responsabilisation. Un financement stable et prévisible est crucial pour le bon fonctionnement de l'ONU. La Chine continuera de remplir ses obligations financières et exhorte les autres États Membres à verser dans les délais impartis et en totalité leurs contributions statutaires et leurs quotes-parts au titre des opérations de maintien de la paix.

L'élan de l'humanité vers le développement et le progrès est impossible à arrêter. La paix, la réconciliation et l'harmonie sont la tendance prédominante, alors que tout le monde s'oppose à la guerre, aux conflits et à la terreur. L'égalité, la confiance réciproque et la coopération mutuellement profitable sont les mots clés de notre époque, tandis que la politique de puissance et la loi de la jungle ne trouvent aucun soutien. En tant que grand pays responsable, la Chine est attachée au développement pacifique et travaillera avec d'autres pays pour faire sa part au profit de la paix et de la sécurité mondiales.

Durant l'année écoulée, la situation dans la péninsule coréenne a connu un tournant majeur grâce aux efforts de toutes les parties concernées. La Chine a contribué à ces progrès. Elle appuie l'amélioration globale des relations entre le nord et le sud de la péninsule, ainsi que les efforts visant à faciliter le dialogue entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis. La Chine encourage la République populaire démocratique de Corée à continuer d'avancer dans la bonne direction, celle de la dénucléarisation. Nous jugeons qu'il incombe aussi aux États-Unis de répondre en temps voulu et de façon positive pour vraiment faire la moitié du chemin. La Chine continuera d'assumer ses responsabilités et de

remplir ses obligations internationales et appliquera strictement les résolutions du Conseil de sécurité relatives à la République populaire démocratique de Corée. La Chine demande au Conseil de sécurité de prendre des mesures opportunes au vu des faits nouveaux et de l'évolution de la situation afin de créer des conditions plus favorables à un règlement pacifique de la question dans la péninsule par des moyens politiques et diplomatiques. Le règlement effectif de la question requiert une dénucléarisation complète et la mise en place d'un mécanisme de paix. Ce n'est que quand ces conditions seront réunies que la question pourra être vraiment réglée et la paix, obtenue.

S'agissant de la question du nucléaire iranien, le moment est crucial pour continuer de mettre en œuvre le Plan d'action global commun. Ce dernier est un accord multilatéral basé sur le consensus et approuvé par le Conseil de sécurité. Il sert les intérêts communs de toutes les parties concernées et de la communauté internationale en général. Si l'accord n'est pas appliqué, le régime international de non-prolifération nucléaire sera compromis, l'autorité et le rôle du Conseil de sécurité seront remis en question, et la paix et la stabilité dans la région et dans le monde seront en péril. C'est un scénario dans lequel personne n'est gagnant. La Chine demande instamment aux parties de continuer de respecter et d'appliquer le Plan d'action global commun. Sur cette base, on pourrait envisager la possibilité d'une plateforme de dialogue qui soit inclusive et transparente pour faciliter la prise en compte adéquate des préoccupations de chaque partie au moyen de pourparlers et de consultations.

La question de Palestine ne doit pas être mise de côté. Depuis plus de sept décennies, la paix et la justice restent inaccessibles dans cette partie du monde. Ce dont la communauté internationale a le plus besoin, ce n'est pas d'une proposition ou d'une initiative, mais de détermination et d'action. Afin de réaliser la solution des deux États, il faut un nouveau cycle d'efforts de promotion de la paix pour étudier la possibilité d'un nouveau mécanisme de médiation. À cette fin, la Chine fera sa part, et elle maintiendra son aide humanitaire à la population palestinienne.

Le problème de l'État Rakhine du Myanmar ne peut pas être réglé du jour au lendemain. Il faut des progrès constants, dans le cadre d'un processus en trois phases, qui comprend la cessation de la violence, le retour des déplacés et le développement économique. Le Myanmar et le Bangladesh sont des voisins inséparables

et pourraient bien être des partenaires inséparables. Hier, à la réunion que j'ai eue avec mes collègues du Myanmar et du Bangladesh en présence du Secrétaire général Guterres, un accord a été conclu entre le Myanmar et le Bangladesh sur l'accélération du retour de la première vague de déplacés. Nous estimons que le Myanmar et le Bangladesh sont capables de régler cette question comme il convient par des négociations amicales.

La Chine soutient le rôle directeur de l'ONU dans la coordination des réponses aux problèmes de sécurité inhabituels. Aux nouvelles frontières de la gouvernance mondiale, comme le cyberspace et l'espace extra-atmosphérique, la souveraineté des États doit être défendue, les règles, respectées, et les responsabilités, assumées. Le terrorisme – qui menace toutes les sociétés – ne peut en aucun cas se justifier. Les résolutions du Conseil de sécurité doivent être appliquées avec vigueur pour contrer le cyberterrorisme, le financement du terrorisme et la propagation des discours radicaux, pour venir à bout des terreaux fertiles du terrorisme.

Le développement est aujourd'hui essentiel pour notre monde. Nous avons besoin de remédier à la fois au manque de développement et, plus important, aux déséquilibres de développement. Il n'existe pas de modèle applicable à tous les cas. Chaque pays a le droit d'envisager tel ou tel modèle de développement pour apporter bonheur et sécurité à son peuple et garantir à ses enfants un avenir de confiance et d'espoir. Les pays sont face à diverses questions en ce qui concerne le développement. Il faut transformer ces questions en facteurs de réforme, et les solutions aux problèmes sont susceptibles de déboucher sur le développement. La mondialisation économique ne devrait pas être un processus dans lequel les uns profitent et les autres perdent. Elle devrait encore moins creuser l'écart entre le Nord et le Sud. Il importe que nous nous adaptions à la tendance à la mondialisation économique et que nous veillions à ce qu'un tel processus soit ouvert, inclusif, impartial et mutuellement bénéfique, pour qu'il soit à l'avantage de tous. Par nature, le commerce international est complémentaire et mutuellement bénéfique. Il ne devrait pas être un jeu à somme nulle, où un camp gagne aux dépens des autres, et nul ne devrait pouvoir placer ses intérêts propres au dessus de ceux des autres. Le protectionnisme revient seulement à se tirer une balle dans le pied, et les mesures unilatérales sont nuisibles à tous.

Pour ce qui a trait aux frictions commerciales, la Chine est en faveur d'un règlement adapté des désaccords, sur la base des règles applicables et dans un esprit de consensus, par le dialogue et des consultations sur un pied d'égalité. Elle ne tolère pas le chantage et ne cède pas sous la pression. Non seulement la Chine a pris des mesures pour défendre ses propres droits et intérêts légitimes, mais elle agit aussi pour défendre le système du libre-échange, les règles internationales et l'ordre international afin d'obtenir une reprise mondiale et dans l'intérêt commun de tous les pays.

La mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 devrait occuper la première place de l'ordre du jour de la session courante de l'Assemblée générale. Nous devons l'incorporer dans les stratégies de développement des États Membres et viser un développement axé sur l'innovation, coordonné, vert et ouvert, au bénéfice de tous. Il nous faut forger des partenariats plus étroits pour le développement et promouvoir la coopération internationale au service du développement, avec l'ONU en son centre et la coopération Nord-Sud comme canal principal, et la coopération Sud-Sud en appoint. Pour relever les défis des changements climatiques, il est crucial de parvenir au développement durable. La Chine espère voir la conclusion des négociations sur les directives de réalisation de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, prévue à la fin de cette année, pour stimuler l'action conjointe en faveur de la conservation écologique mondiale.

Dans les efforts déployés pour servir notre cause commune du développement et du progrès de l'humanité, la Chine travaille en partenariat avec d'autres pays de la communauté internationale. Cette année marque le quarantième anniversaire de la réforme et de l'ouverture de la Chine. Ces 40 dernières années, nous avons travaillé dur et avancé avec succès sur la voie d'un socialisme chinois. Ce cheminement a entraîné des changements fondamentaux pour la Chine. Ces 40 dernières années, plus de 700 millions de Chinois sont sortis de la pauvreté absolue, ce qui représente plus de 70 % du total mondial pour la période.

Un système d'assurance maladie de base a été mis en place pour couvrir la population chinoise, qui compte 1,35 milliard de personnes, et un réseau social de retraite accessible à plus de 900 millions d'habitants est à présent pleinement opérationnel. La Chine a construit environ 25 000 kilomètres de voies ferrées à grande vitesse. Cela représente deux

tiers du total mondial et contribue à relever le volume d'infrastructures bâties à l'échelle planétaire. D'après des enquêtes réalisées par des organismes de sondage internationaux qui font autorité, la Chine est au sommet des classements mondiaux en termes de satisfaction du public à l'égard de son développement et en termes de confiance de la population dans son avenir. Le mode de développement choisi par la Chine offre au monde des possibilités de développement partagé. Ces 40 dernières années, le commerce extérieur de la Chine a connu un taux de croissance annuelle moyen de 14,5%. Cela entretient l'élan de la croissance mondiale et donne au monde un gigantesque marché chinois. Nous avons toute confiance dans le fait que nous maintiendrons cet élan et continuerons de réaliser un développement de grande qualité. La Chine accélérera les efforts qu'elle déploie pour établir un système économique avancé, ce qui créera des possibilités commerciales accrues et un climat d'investissement encore meilleur pour les autres pays.

La Chine n'entend pas faire demi-tour ni fermer ses portes. Elle ouvrira ses portes encore plus grand au monde. Elle n'érigera pas de barrières commerciales mais élargira au contraire l'accès au marché chinois. De tous les pays en développement du monde, la Chine a été la plus rapide à s'ouvrir, dans des proportions sans équivalent. S'agissant de la réduction générale des tarifs douaniers, la Chine a fait davantage que ce à quoi elle s'était engagée en rejoignant l'OMC. L'ouverture de la Chine dans le domaine des services est proche du niveau moyen constaté dans les pays développés. En novembre, la Chine accueillera la première International Import Expo à Shanghai. Ce sera une autre avancée majeure en ce qui concerne l'ouverture du marché chinois. Les pays qui souhaitent participer activement à cette manifestation sont les bienvenus.

L'initiative « une Ceinture, une Route », proposée par le Président Xi Jinping, est un bien public que la Chine fournit au monde. Elle est devenue la plus grande plateforme de coopération internationale. Elle vise à profiter à tous par des consultations et des activités de coopération. L'initiative est ouverte, transparente et inclusive. Elle est basée sur les règles et les lois internationales et a pour but de parvenir à un développement vert, respectueux de l'environnement et durable. Il s'agit d'œuvrer à la prospérité commune au moyen d'une complémentarité accrue entre les pays participants. D'ici à septembre, plus de 130 pays et organisations internationales auront signé des accords au titre de cette initiative de coopération avec la Chine.

L'an prochain, la Chine accueillera le deuxième Forum pour la coopération internationale « une Ceinture, une Route », et nous encourageons toutes les parties à participer à cette manifestation.

La Chine est le plus grand pays en développement du monde. Renforcer la coopération et la solidarité avec les autres pays en développement est et restera la priorité stratégique ferme de la diplomatie chinoise. Ce choix a été déterminé par ce qui définit la Chine en tant que pays et par le système et les valeurs qu'elle s'est choisies. Peu importe combien la Chine a gagné en force, et quels que soient les changements qui s'opèrent dans le paysage international, cette priorité stratégique de la Chine restera inchangée.

L'ONU est la principale instance où promouvoir et pratiquer le multilatéralisme. Nous espérons que l'on se souviendra de la session courante de l'Assemblée générale comme ayant contribué à défendre le multilatéralisme, la paix mondiale et le développement. Nous espérons que nous tous, membres de la communauté internationale, appuierons l'Organisation dans ses efforts visant à jouer un rôle central dans les affaires internationales, et nous appelons les citoyens de tous les pays à travailler ensemble pour bâtir une communauté liée par la vision d'un avenir partagé pour l'humanité.

Allocution de M. Charlot Salwai Tabimasmass, Premier Ministre de la République de Vanuatu

La Présidente (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Vanuatu.

M. Charlot Salwai Tabimasmass, Premier Ministre de la République de Vanuatu, est escorté à la tribune.

La Présidente (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Charlot Salwai Tabimasmass, Premier Ministre de la République de Vanuatu, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Salwai (Vanuatu) : C'est un honneur pour le Vanuatu de se joindre aux autres intervenants pour vous féliciter, Madame la Présidente, d'avoir assumé la présidence de la soixante-treizième session de l'Assemblée générale, et vous assurer de notre soutien entier. J'aimerais également exprimer ma gratitude à votre prédécesseur, S. E. M. Miroslav Lajčák, pour son excellent leadership. Permettez-moi aussi de saluer le

Secrétaire général Guterres et de lui réitérer la confiance de mon gouvernement en ses fonctions d'administrateur.

Je souhaite rendre hommage à S. E. M. Kofi Annan, l'ancien Secrétaire général de l'ONU, qui nous a quittés le mois dernier. M. Annan restera longtemps dans les mémoires pour sa défense de la réforme de l'ONU et sa détermination à résoudre les grands sujets de manière pacifique, par sa foi en la médiation et au dialogue.

L'Organisation des Nations Unies a été fondée sur la vision que les nations peuvent ensemble jouer un rôle important de prévention afin de préserver les générations successives du fléau de la guerre et de rétablir la confiance dans les droits fondamentaux de l'homme. Les fondateurs avaient aussi pour vision une organisation qui serait un pilier de l'ordre mondial, où la paix et la sécurité internationales seraient garanties par le droit international. Ils envisageaient en outre des mécanismes internationaux pour améliorer le progrès social et les conditions de vie de l'humanité. Cette semaine de travail serait l'occasion d'évaluer les progrès réalisés au cours des sept dernières décennies et de parler des secteurs où nous devons progresser. Le thème de la soixante-treizième session, « Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables » est plus approprié alors que nous délibérons sur les moyens de construire une Organisation des Nations Unies plus forte, plus juste et plus transparente, qui réponde à son objectif.

Les Nations Unies ont beaucoup progressé au cours des dernières décennies. La pauvreté extrême a diminué de moitié, davantage de filles sont scolarisées plus qu'auparavant, davantage de femmes, plus particulièrement en milieu rural, prennent plus de responsabilités et contribuent à l'économie mondiale. De même, la santé des mères et des enfants s'est considérablement améliorée. Ces progrès sont toutefois éclipsés par des lacunes de l'ONU, notamment son incapacité récurrente à traiter de la liste croissante de problèmes auxquels l'humanité est confrontée, dont celle d'empêcher les crises. L'incapacité du Conseil de sécurité à engager une action décisive sur la question de la Syrie en est un exemple parmi tant d'autres. Le Gouvernement de Vanuatu se joint aux autres gouvernements pour rappeler qu'être membre du Conseil de sécurité n'est pas seulement un prestige, c'est aussi savoir faire preuve de leadership résolu et de

responsabilités partagées pour sauvegarder la paix et la sécurité dans le monde.

Mon gouvernement se réjouit des réformes que le Secrétaire général Guterres entreprend, qui privilégient la prévention et le maintien de la paix et rendent celui-ci plus cohérent et effectif grâce à une approche globale. Nous saluons les efforts visant à réformer le système des Nations Unies pour le développement, qui nécessite des changements précis en son sein même pour pouvoir atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030. Mon gouvernement demande que le système de l'ONU soit flexible et offre la possibilité de revoir et d'adapter la configuration, le rôle et les services de développement des antennes multi-pays de l'ONU, de façon à assurer la concrétisation des objectifs de développement durable. Dans le cadre de l'ordre du jour de la réforme en cours de l'ONU, je tiens à attirer l'attention sur le pilier Droits de l'homme. Sans un système des droits de l'homme de l'ONU efficace et résilient, interne à chaque État, il serait difficile d'employer une diplomatie de prévention. La réforme de l'ONU devrait prendre en compte l'ensemble du système, en alignant la paix et la sécurité plus étroitement sur les piliers Développement et Droits de l'homme.

La région du Pacifique s'est engagée à renforcer d'urgence la résilience au climat pour bâtir une région forte. C'est ce qui est ressorti du sommet des dirigeants du Forum des îles du Pacifique qui s'est tenu au début du mois à Nauru. La nature continue de nous avertir des dangers imminents pour la planète qui arrive à un point de non-retour au-delà duquel nos systèmes climatiques ne pourront plus faire face. Les canicules pendant l'été, les énormes incendies de forêts, la sécheresse extrême et la fréquence et l'ampleur croissantes des phénomènes météorologiques, qui ont amené le débat sur le réchauffement de la planète à un niveau d'importance incontestable. J'espère sincèrement que ces avertissements vont provoquer une action concertée sur le climat.

En tant que pays le plus à risque dans le monde en termes d'exposition aux dangers naturels, selon l'Indice mondial de risque de l'Université des Nations Unies, les changements climatiques continuent d'être la plus grande menace pour atteindre les objectifs nationaux du Programme 2030, et ils sont actuellement le plus grand phénomène qui met en risque la vie de dizaines de milliers de personnes. Si le niveau des émissions de gaz à effet de serre continue de grimper sans répit, nous allons assister à une escalade des coûts

associés aux changements climatiques, coûts que des pays vulnérables comme le Vanuatu ne peuvent pas se permettre. Cela nous coûtera cher dans le futur si nous n'agissons pas dès aujourd'hui.

M. Yelchenko (Ukraine), Vice-Président, assume la présidence.

Les gouvernements des pays industriels ont promis de dégager 100 milliards de dollars par an pour le financement des mesures d'atténuation des effets des changements climatiques en faveur des pays vulnérables d'ici 2020. Or, le moyen de parvenir à ce but reste obscur. Nous demandons d'accorder la priorité à ces engagements et à la mise en place d'une feuille de route concrète, pour mobiliser et constituer les fonds promis dans les plus brefs délais, car les changements climatiques sévissent rapidement. Nous appelons aussi à avoir un accès plus souple aux fonds climatiques en simplifiant les procédures de validation de façon à permettre aux pays vulnérables d'accomplir les mesures prises et réparer les dommages causés par les changements climatiques.

La région du Pacifique ne peut pas se permettre de voir l'Accord de Paris sur les changements climatiques être relégué aux archives de l'ONU. Nous demandons donc à ce que le programme de travail de l'Accord de Paris soit achevé et rendu opérationnel à Katowice. Les changements climatiques menacent la pérennité de l'environnement, le développement durable, les droits inaliénables des peuples, à présent et à l'avenir. Ils présentent un réel danger pour la survie des générations futures et pour les pays de faible altitude, notamment dans le Pacifique. Les promesses qui sont faites par le biais des contributions déterminées au niveau national sont tout simplement insuffisantes pour inverser les changements climatiques. Les parties à l'Accord de Paris doivent intensifier leur ambition de parvenir à la cible de 1.5°C comme convenu. Pour les pays vulnérables, notamment dans notre région, cela signifie s'exposer encore plus à des catastrophes naturelles plus fréquentes.

En tant que le plus vaste continent océanique du monde, la région des îles du Pacifique constitue une source vitale d'aliments et de revenus pour nos populations. Ainsi, il est important d'appliquer des politiques durables de gestion saine et de conservation des océans qui pourront garantir un avenir à nos peuples. Nous nous félicitons des possibilités de soutenir les efforts régionaux visant à protéger nos océans. Le Vanuatu, comme d'autres pays, a des problèmes non

résolus de délimitation de ses frontières maritimes, une étape très importante pour compléter son processus d'indépendance, et nous sommes déterminés à les régler. Nous sommes encouragés par la décision prise par les dirigeants du Pacifique, sous les auspices du Forum des îles du Pacifique, de faire avancer les négociations en vue de conclure et de présenter un rapport en 2019.

Le Vanuatu accueille favorablement la mobilisation des instances du Forum des îles du Pacifiques pour établir un nouvel accord de mise en œuvre concernant la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans des zones ne relevant pas de juridictions nationales, qui représente une possibilité importante pour le Pacifique.

Le Vanuatu maintient sa position sur la dénucléarisation. Les pays insulaires du Pacifique, notamment nos frères et sœurs des États fédérés de Micronésie, continuent d'être exposés aux menaces permanentes résultant des contaminants radioactifs de la Deuxième Guerre mondiale et des munitions non explosées. Nous appelons donc les États Membres à se joindre à nous pour ratifier le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Depuis la création des Nations Unies, quelque 750 millions de personnes, représentant plus de 80 anciennes colonies, ont accédé à l'indépendance politique. Par contre, la situation désespérée de millions d'autres aspirant à l'autodétermination subsiste aujourd'hui. Le Vanuatu attache une importance capitale aux travaux de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation. L'élimination de toutes formes de colonialisme doit demeurer une priorité première à l'ordre du jour de l'ONU, dans l'esprit de la Charte des Nations Unies. La Nouvelle-Calédonie est sur la voie de décider de son destin politique par le biais d'un référendum qui aura lieu le 4 novembre 2018. Nous faisons appel à la communauté internationale pour soutenir le droit du peuple de la Nouvelle-Calédonie de participer pleinement à ce référendum et, surtout, de veiller à ce qu'il se déroule de manière libre et juste.

La communauté internationale est témoin de violences et d'abus des droits de l'homme dont les ressortissants de la Papouasie occidentale sont victimes. Nous exhortons le Conseil des droits de l'homme à enquêter sur ces abus. Nous appelons aussi nos homologues dirigeants du monde à prêter plus d'attention à ces actes inhumains et conjointement avec l'Indonésie, à faire cesser toutes les formes de violence et à trouver un terrain d'entente avec les ressortissants

pour faciliter la mise en place d'un processus qui leur permettra d'exprimer librement leur choix.

Selon les principes consacrés par la Charte des Nations Unies, nous avons tous une obligation d'œuvrer ensemble pour lever l'embargo économique, commercial et financier imposé à la République de Cuba. Le fait de lever ces interdits permettra, entre autres, au peuple Cubain de bénéficier et de jouir de ses droits d'êtres humains.

La grande priorité de mon gouvernement est d'assurer un développement national durable pour sa population d'ici 2030 et a pour objectif de ne laisser personne de côté. Nos objectifs de développement national durable sont axés sur la population, porteurs de transformation et indivisibles pour parvenir à un équilibre entre les trois dimensions du développement durable. Nous sommes conscients que l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions est une condition essentielle du développement durable.

Or, mon gouvernement ne peut pas, à lui seul, assumer l'immense responsabilité de parvenir à un développement durable pour le pays, une responsabilité d'autant plus difficile que nous sommes exposés à des catastrophes naturelles d'intensité croissante. Tout récemment, mon gouvernement a dû évacuer quelque 11 000 personnes de l'île d'Ambae en raison de l'intensification de l'activité volcanique. Ce qui pose un problème de finances dans le contexte d'un budget national déjà limité. À ce propos, je tiens à exprimer ma sincère reconnaissance aux partenaires de développement qui ont apporté leur aide au Gouvernement et au peuple vanuatans en ces temps difficiles et qui aident à financer les activités qui améliorent les conditions de vie de notre population.

Mon gouvernement se réjouit de l'occasion qui lui sera donné de présenter l'examen national volontaire du Vanuatu en 2019 et de compter sur le soutien et les commentaires des délégations lorsque nous feront part de nos progrès, de nos lacunes et de nos défis. Pour mettre en œuvre le plan de développement durable du Vanuatu il est essentiel de créer des partenariats sincères et durables, dans tous les secteurs et avec des parties prenantes multiples. Le Vanuatu va sortir de son statut de pays moins avancé d'ici décembre 2020. Nous espérons pouvoir compter sur nos partenaires de développement pour nous accompagner avec des mesures de soutien qui nous permettront d'accéder au statut de pays développé dans les meilleures conditions.

J'aimerais conclure en réaffirmant que le Vanuatu croit et fait confiance au multilatéralisme. L'Organisation des Nations Unies a fait de ce monde un endroit meilleur par rapport à ce qu'il était il y a 70 ans. Certes, bien des progrès ont été réalisés depuis sa création, mais il reste encore beaucoup de travail devant nous si nous voulons maintenir la pertinence des Nations Unies. Les problèmes d'ordre international exigent des solutions adaptées. Il nous faut trouver des moyens d'agir collectivement et inclusivement pour résoudre ces problèmes. Et nous devons continuellement nous efforcer de réformer l'Organisation pour la rendre plus performante afin qu'elle réponde à nos attentes aujourd'hui et dans les années à venir.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République du Vanuatu de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Charlot Salwai Tabimamas, Premier Ministre de la République du Vanuatu, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Allen Michael Chastanet, Premier Ministre, Ministre des finances, de la croissance économique, de la création d'emplois, des affaires étrangères et de la fonction publique de Sainte-Lucie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre, Ministre des finances, de la croissance économique, de la création d'emplois, des affaires étrangères et de la fonction publique de Sainte-Lucie.

M. Allen Michael Chastanet, Premier Ministre, Ministre des finances, de la croissance économique, de la création d'emplois, des affaires étrangères et de la fonction publique de Sainte-Lucie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Allen Michael Chastanet, Premier Ministre, Ministre des finances, de la croissance économique, de la création d'emplois, des affaires étrangères et de la fonction publique de Sainte-Lucie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Chastanet (Sainte-Lucie) (*parle en anglais*) :
Je voudrais tout d'abord féliciter la Présidente pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session. Son accession à ce

poste important contribue à faire tomber les barrières de l'inégalité, puisqu'elle est l'une de quatre femmes seulement à l'avoir occupé en 73 ans.

La Présidente est la première femme originaire de la région Amérique latine et Caraïbes à avoir été élue à ce poste, et nous sommes particulièrement fiers de son succès. Sainte-Lucie est un ardent défenseur de l'égalité des sexes, comme en témoigne le pourcentage élevé de Saint-Luciennes qui occupent des postes de responsabilité au sein et en dehors du Gouvernement, notamment les quatre femmes ministres de mon cabinet. La Présidente peut compter sur le plein appui de ma délégation à la session qui s'ouvre.

Je prends la parole aujourd'hui devant l'Assemblée en tant que dirigeant d'un petit État insulaire en développement (PEID) qui est également un pays à revenu intermédiaire. L'engagement de Sainte-Lucie dans le système international est encadré par des acronymes qui renvoient à des désignations et à des catégories acceptées dans le monde entier. Par exemple, il est désormais généralement admis que les PEID sont plus vulnérables aux risques naturels que les autres pays. Il est aussi généralement admis que les dommages causés par les catastrophes naturelles ont une incidence générale plus forte sur nos économies en raison de notre petite taille et que les PEID qui sont aussi des pays à revenu intermédiaire sont confrontés à des défis supplémentaires en raison des hypothèses concernant les moyens dont ils disposent.

Nous connaissons tous ces vérités. Elles sont, en fait, des évidences. La salle de l'Assemblée a reçu l'écho des paroles des dirigeants des PEID et des pays à revenu intermédiaire qui, année après année, exposent clairement et simplement les défis auxquels ils sont confrontés. Pourtant, les politiques, programmes et stratégies internationaux continuent de tenir injustement très peu compte de ces défis bien réels. Le monde reconnaît nos acronymes, mais rien ou presque rien d'autre ne change. Sainte-Lucie reste économiquement vulnérable au désengagement face aux risques et à la perte des relations bancaires correspondantes. Nous n'avons toujours pas accès aux financements concessionnels. Nos réputations sont injustement ternies par des étiquettes fiscales. Nous continuons de lutter sous le poids de cadres internationaux qui n'offrent pas à mon pays un environnement propice lui permettant d'adopter la voie d'un développement durable efficace ou même d'assumer le contrôle de son propre destin.

Certes, les chances sont contre nous, mais Sainte-Lucie doit survivre et persister. J'ai une obligation envers la population de mon pays et je dois donc trouver des moyens nouveaux et novateurs, quelles que soient les difficultés, de maintenir la croissance économique et de garantir et renforcer les protections environnementales et sociales. Je n'ai pas le luxe d'attendre que le système international s'adapte aux besoins particuliers de pays comme le mien, alors que les catastrophes naturelles continuent de menacer et de miner les gains réalisés. En prévision de la prochaine saison des ouragans, Sainte-Lucie a dû dépenser le triple du montant dépensé pendant la saison précédente. Pour faire face à ces coûts, nous avons dû imposer de nouvelles taxes en vue de faciliter notre préparation.

Par exemple, nous avons introduit une taxe sur l'eau pour aider au dessablage de notre barrage, une taxe sur le carburant pour aider à la réfection des routes et à la stabilisation des pentes, et une taxe d'aéroport pour aider à l'aménagement d'un nouveau terminal, et aussi d'une route, ainsi qu'à la mise en place de mesures d'atténuation des inondations autour de l'aéroport. Sainte-Lucie va de l'avant avec un programme ambitieux de réforme de ses institutions et d'édification d'un pays plus résilient. Nous prenons des décisions difficiles et nous sommes déterminés à accroître la productivité de notre gouvernement en utilisant des outils d'administration en ligne. Je tiens à saluer et à remercier l'Estonie pour son aide dans ce domaine.

Nous renforçons notre résilience avec le soutien des Émirats arabes unis, qui nous ont assisté en envoyant des ingénieurs, et avec des prêts de Taiwan qui nous ont permis de reconstruire nos routes et notre aéroport. Je tiens à remercier mes concitoyens, tout particulièrement pour leur compréhension et leur soutien constants. Nous jouerons notre rôle dans la transformation de notre économie et nous nous adapterons à la nouvelle normalité.

Le Président de la Banque mondiale a reconnu que « la santé est le socle du capital humain d'un pays et qu'aucun pays ne peut se permettre d'avoir un système de santé défaillant ou de mauvaise qualité ». Fournir des soins de santé adéquats et abordables est un autre domaine d'action prioritaire pour Sainte-Lucie. Nous comprenons que des soins de santé préventifs et abordables sont essentiels pour le développement social de tout pays, et plus encore pour un petit État faiblement peuplé. Nous sommes confrontés à des cas où des personnes tardent à demander sans délai une assistance médicale en raison du coût élevé de la prise en charge,

seulement pour recevoir plus tard un diagnostic grave, alourdissant ainsi la charge financière pour l'État et l'individu.

Nous avons donc pris des mesures pour aborder la question sous plusieurs angles. Nous travaillons avec des partenaires comme l'Union européenne et la Banque mondiale dans le but d'appliquer les politiques et la législation nécessaires pour donner corps à un système national d'assurance maladie. Nous examinons également des approches préventives, telles que l'imposition d'un étiquetage approprié et d'une taxe sur le sucre, au vu de la forte prévalence de maladies non transmissibles. Nous développons également nos programmes parascolaires, qui mettent l'accent sur l'adoption de modes de vie sains grâce à l'activité physique et à l'alimentation. Nous sommes en train de créer des académies sportives dotées de nutritionnistes, qui seront axées sur la communauté afin que l'expertise de ceux-ci puisse être partagée.

Sainte-Lucie a durement travaillé pour grandir et se développer dans le cadre d'un système international qui ne reconnaît son existence et ses besoins qu'en théorie; tandis que la manifestation pratique et tangible de cette reconnaissance est rarement visible ou perceptible.

Nous avons été témoins de l'impact désastreux des catastrophes naturelles provoquées par les changements climatiques. Au moment où je vous parle, mon pays souffre des ravages de la tempête tropicale Kirk, dont le parcours prévu passait au nord de mon île, mais qui a subitement changé de direction et a foncé directement sur Sainte-Lucie. Ce matin, Sainte-Lucie a également subi un tremblement de terre. Les premiers rapports font état de dégâts à nos services d'utilité publique non souterrains et de dommages importants au secteur agricole. Une fois de plus, je suis de tout cœur avec les hommes et les femmes qui font un dur travail et avec les collectivités qui dépendent de l'agriculture.

Mais soyez assurés que, quelles que soient les difficultés, nous fournirons le soutien nécessaire pour aider notre peuple à se rétablir le plus rapidement possible. Mes pensées et mes prières accompagnent également le Gouvernement et le peuple de la Barbade, qui ont aussi été touchés, ainsi que Saint-Vincent-et-les-Grenadines, qui se trouve maintenant sur la trajectoire de la tempête, et la Martinique, qui a subi un séisme ce matin.

Notre résilience en tant que peuple et notre capacité à nous relever ne doivent pas servir à nous punir. J'applaudis le Japon, l'Inde et les nombreux États des États-Unis d'Amérique qui ont la capacité de réagir efficacement face aux catastrophes naturelles. Je les envie d'avoir la marge de manœuvre financière et politique nécessaire pour leur permettre de se relever et de se reconstruire efficacement; mais nous, en tant que PEID, sommes continuellement privés de cette possibilité.

Nous savons qu'un an plus tard, la Dominique, les Îles Vierges britanniques et Porto Rico, entre autres, en sont encore à se remettre des tempêtes subies. Pourtant, peu de choses ont changé. La Conférence d'annonces de contributions de haut niveau CARICOM-ONU pour appuyer les efforts de reconstruction dans la région après les ouragans Irma et Maria a reçu des annonces de contributions de plus de 1,3 milliard de dollars, mais il reste un écart important entre les promesses faites et les montants effectivement décaissés. Certes, ces promesses portaient d'une bonne intention, mais nous avons été oubliés une fois de plus.

Ma délégation se félicite de l'initiative d'organiser une réunion de haut niveau sur les défis que connaissent les pays à revenu intermédiaire au cours de la soixante-treizième session de l'Assemblée générale. Sainte-Lucie a continué d'inscrire à l'ordre du jour mondial les préoccupations de ces pays concernant la viabilité de l'endettement. Nous avons joint notre voix à l'appel demandant le lancement d'une initiative en faveur des pays à revenu intermédiaire très endettés, fondée non seulement sur la nécessité urgente d'alléger la dette, mais aussi sur la nécessité de reconnaître et de souligner les conséquences négatives des difficultés auxquelles les pays à revenu intermédiaire sont confrontés pour accéder à des financements concessionnels – si essentiels pour renforcer leur résilience. Nous craignons une approche routinière à cette réunion, mais nous continuons d'espérer qu'elle permettra d'obtenir des résultats concrets assortis de solutions réalisables.

Le multilatéralisme est menacé. Nous avons entendu les exhortations des dirigeants cette semaine. Les vents du nationalisme qui menacent de nous éloigner des efforts collectifs, ici à l'ONU, prennent de la force. Mais Sainte-Lucie estime que ce n'est qu'au sein d'un système multilatéral fort et fonctionnel que les garanties de paix et de sécurité mondiales pourront être fournies. Pour paraphraser ce qu'a dit le Secrétaire général, António Guterres, dans un monde où tous les problèmes

ont une dimension mondiale, il est impossible que les pays puissent régler ces problèmes par eux-mêmes; nous avons besoin de réponses mondiales.

La réforme actuelle du système des Nations Unies est cruciale. Le monde de plus en plus chaotique exige une Organisation réactive et efficace, qui reflète la réalité politique et économique d'un monde en mutation et de tous ses États Membres. Nous ne pouvons plus fonctionner dans un cadre d'idéologies, de politiques, d'institutions et de modèles de comportement qui ont été établis à une époque révolue pour faire face à des circonstances qui ont cessé d'exister.

Nous devons être prêts à combattre la discrimination et l'exclusion si nous voulons créer un monde juste et équitable pour tous. Chaque pays a un rôle à jouer dans cet environnement mondial. Nous le savons bien. Sainte-Lucie s'associe aux autres voix qui réclament la levée de l'embargo, vieux de plus d'un demi-siècle, imposé à Cuba, notre voisin, et de toutes les restrictions aux droits du peuple cubain, en particulier la liberté, la sécurité et le développement. De même, nous demandons que cessent les restrictions imposées aux aspirations légitimes de Taiwan de participer en qualité d'observateur à des institutions internationales clefs, telles que l'Organisation mondiale de la Santé, l'Organisation de l'aviation civile internationale et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Nous l'exigeons autant pour nous que pour eux.

Dans notre hémisphère, où il existe des affrontements et des désaccords, je réaffirme la position de Sainte-Lucie selon laquelle tout conflit doit être réglé par la voie diplomatique. Alors que nous travaillons à la réforme de cette institution, nous devons veiller à ce que personne ne soit laissé de côté. Nous devons trouver la volonté politique et le courage de faire en sorte que l'ONU, dans l'état qui est actuellement le sien, non seulement reconnaisse les défis auxquels sont confrontés ses Membres, mais apporte des solutions adéquates pour tous.

Malgré les multiples défis qui encadrent sa participation au système international, Sainte-Lucie demeure attachée aux objectifs du multilatéralisme. L'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 a été un succès pour la coopération multilatérale, mais c'est la mise en œuvre réussie du Programme, la tenue de la promesse de ses objectifs, qui donneront véritablement la mesure de notre

volonté commune de transformer et de développer la communauté mondiale.

C'est dans ce contexte que Sainte-Lucie s'est engagée à présenter son examen national volontaire des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme 2030 au Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2019. J'ai également le plaisir d'annoncer que Sainte-Lucie déposera l'instrument nécessaire pour ratifier l'Amendement de Doha au Protocole de Kyoto avant le début de la vingt-quatrième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Cette semaine, Sainte-Lucie a également réaffirmé son attachement au droit international en signant l'Accord régional sur l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice en matière d'environnement en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Pour édifier des sociétés pacifiques, équitables et durables, les PEID, en particulier ceux qui sont des pays à revenu intermédiaire, doivent envisager une ligne d'action différente pour parvenir à une solution plus immédiate de leurs problèmes de développement, tout en continuant à appeler à des changements dans le système international. Sainte-Lucie a enregistré deux années successives de croissance économique régulière. Nous avons augmenté nos recettes fiscales et nous sommes sur la bonne voie pour attirer un investissement direct étranger record. Nous sommes engagés dans une compétition, nous devons trouver de nouveaux moyens d'assurer notre croissance et notre développement, mais imaginez à quel point nous pourrions mieux renforcer notre résilience économique et sociale en vue d'améliorer davantage notre capacité à atteindre les objectifs de développement durable et à améliorer la qualité de vie de nos citoyens, si nous vivions dans un environnement international équitable et juste.

N'oublions pas que nous nous réunissons ici en tant que nations unies pour bâtir des institutions, élaborer des normes et des règles qui font avancer les intérêts communs de tous, et pas seulement ceux d'un petit nombre de privilégiés. Les énormes défis du moment exigent un contrat social renouvelé, fondé sur le partage des responsabilités, et l'espace nécessaire pour parvenir à ce pacte mondial se trouve ici même, à l'ONU. Inspirons-nous de l'exemple de Nelson Mandela et de son incroyable capacité à pardonner et à trouver des solutions pour le plus grand bien de l'humanité.

Il est un proverbe bouddhiste qui dit : « Savoir et ne pas agir, ce n'est pas savoir ». Si la communauté internationale prétend connaître et accepter les conditions et les vulnérabilités particulières des PEID et ne fait rien pour remédier aux systèmes et cadres qui exacerbent notre vulnérabilité, la communauté internationale peut-elle dire qu'elle les connaît vraiment? Avons-nous vraiment accepté les faits? Bien que les réponses à ces questions ne soient pas toujours faciles à obtenir, des pays comme le mien doivent se frayer un chemin vers le développement dans un monde changeant et instable. J'espère que, tandis que le multilatéralisme évolue, et avec lui, cette institution, nous parviendrons à savoir et à faire ce qui doit être fait.

Le Président par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre des finances, de la croissance économique, de la création d'emplois, des affaires étrangères et de la fonction publique de Sainte-Lucie, de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Allen Michael Chastanet, Premier Ministre et Ministre des finances, de la croissance économique, de la création d'emplois, des affaires étrangères et de la fonction publique de Sainte-Lucie, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Mahathir bin Mohamad, Premier Ministre de la Malaisie

Le Président par intérim (parle en anglais) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la Malaisie.

M. Mahathir bin Mohamad, Premier Ministre de la Malaisie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en anglais) :
J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Mahathir bin Mohamad, Premier Ministre de la Malaisie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Mohamad (Malaisie) (parle en anglais) : Je tiens à me joindre aux autres orateurs pour féliciter la Présidente de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session. Je suis convaincu que, grâce à sa sagesse et à sa vaste expérience, la présente session permettra de réaliser les objectifs de son thème. Je l'assure du plein appui et de l'entière coopération de la Malaisie en vue de la réalisation de ces nobles objectifs.

Je voudrais également rendre hommage à son prédécesseur, M. Miroslav Lajčák, pour son dévouement

et pour la grande compétence avec laquelle il a mené à bien les travaux de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale. Je tiens également à féliciter le Secrétaire général et le personnel des Nations Unies pour les efforts inlassables qu'ils ont déployés pour diriger et gérer les activités de l'Organisation partout dans le monde.

Je tiens en particulier à rendre hommage à feu M. Kofi Annan, le septième Secrétaire général, qui a occupé les fonctions de Secrétaire général de 1997 à 2006 et qui, malheureusement, est décédé au mois d'août. La Malaisie a fait preuve d'un engagement actif et positif avec l'Organisation des Nations Unies pendant son mandat.

Le thème de cette soixante-treizième session de l'Assemblée générale, « Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables », reste fidèle aux aspirations de nos pères fondateurs. Ce thème est très pertinent et opportun, pertinent notamment dans le contexte de la nouvelle Malaisie. Le nouveau Gouvernement malaisien qui a récemment reçu un mandat solide de la part de son peuple, est déterminé à veiller à ce que tous les Malaisiens aient une part équitable dans la prospérité et la richesse de la nation.

Une nouvelle Malaisie est née après la quatorzième élection générale, en mai de cette année, au cours de laquelle les Malaisiens ont décidé de changer leur gouvernement, qui était au pouvoir depuis 61 ans, c'est-à-dire depuis l'indépendance. Nous l'avons fait parce que le Gouvernement précédent s'est livré à une politique de haine, d'intolérance raciale et religieuse, et de corruption généralisée. Le processus de changement a été réalisé de façon démocratique, sans violence ou perte de vie.

Les Malaisiens veulent une nouvelle Malaisie qui défend les principes d'équité, de bonne gouvernance, d'intégrité et d'état de droit. Ils veulent une Malaisie amie de tous et ennemie de personne, une Malaisie qui reste neutre et non alignée, une Malaisie qui déteste la guerre et la violence et en a horreur. Ils veulent également une Malaisie qui s'exprimera sur ce qui est juste et injuste, sans crainte ni favoritisme; une nouvelle Malaisie qui croit en une coopération fondée sur le respect et le gain mutuels; une nouvelle Malaisie qui offre un partenariat fondé sur notre philosophie « Fais la prospérité de ton voisin ». Nous croyons aux vertus de la coopération et

qu'un voisin prospère et stable contribuerait à notre propre prospérité et stabilité.

La nouvelle Malaisie épousera fermement les principes défendus par l'Organisation des Nations Unies dans le cadre de nos engagements internationaux. Il s'agit notamment des principes de vérité, de droits de l'homme, d'état de droit, de justice, d'équité, de responsabilité et d'obligation de rendre des comptes, et de durabilité. C'est dans ce contexte que le nouveau Gouvernement malaisien s'est engagé à ratifier l'ensemble des principaux instruments des Nations Unies relatifs à la protection des droits de l'homme. Il ne sera pas facile pour nous de le faire car la Malaisie est multiethnique, multireligieuse, multiculturelle et multilingue. Nous fournirons l'espace et accorderons le temps nécessaires pour que tous débattent et décident librement, sur la base des principes de la démocratie.

La dernière fois que j'ai pris la parole ici en 2003 (voir A/58/PV.11), j'ai déploré la manière dont le monde « s'était égaré ». J'ai déploré le fait que les petits pays continuent d'être à la merci des puissants. J'ai fait valoir la nécessité pour les pays en développement d'exiger des réformes, de renforcer leurs capacités et de diversifier l'économie. Il nous fallait garder la maîtrise de notre destin.

Aujourd'hui, 15 ans plus tard, le monde n'a pas beaucoup changé. Le monde serait plutôt bien pire. Aujourd'hui, le monde est en état de troubles sur les plans économique, social et politique. Il y a une guerre commerciale entre les deux nations les plus puissantes, et c'est le reste du monde qui en souffre. Sur le plan social, de nouvelles valeurs portent atteinte à la stabilité des nations et de leurs populations. La liberté a entraîné la négation de la notion de mariage et de famille, des codes moraux et de respect mutuel.

Mais la pire crise est dans l'arène politique. Nous voyons des actes de terreur partout dans le monde. Des personnes attachent des bombes à leur corps et se font exploser dans des lieux pleins de monde. Des camions foncent dans des foules en vacances. Des guerres sont menées, et des personnes décapitées avec de petits couteaux. Des actes de brutalité sont diffusés en direct au monde. Des masses de personnes risquent leur vie pour émigrer, seulement pour se voir refuser l'asile, tout en étant obligées de dormir à découvert et geler à mort. Des milliers de personnes meurent de faim, et des dizaines de milliers d'autres meurent dans des épidémies de choléra. Personne, aucun pays n'est à l'abri. Des contrôles de sécurité gênent les

voyageurs. Il ne peut pas y avoir de liquides à bord des avions. Le moindre soupçon entraîne la détention et un interrogatoire désagréable.

Pour lutter contre les terroristes, toutes sortes de mesures de sécurité, de gadgets et de matériels sont déployés. Big brother veille, mais les actes de terreur continuent. La Malaisie a lutté contre les bandits et les terroristes pour l'indépendance et les a vaincus. Nous avons utilisé l'armée, certes, mais en même temps – et surtout – nous avons fait campagne pour gagner les cœurs et les esprits au sein de la population. La guerre actuelle contre les terroristes ne prendra pas fin tant que les causes profondes ne seront pas trouvées et traitées, et les cœurs et les esprits gagnés.

Quelles sont les causes profondes? En 1948, le territoire palestinien a été saisi pour former l'État d'Israël. Les Palestiniens ont été massacrés et obligés de quitter leur terre. Leurs maisons et exploitations agricoles ont été saisies. Ils ont essayé de mener une guerre classique avec l'aide de pays voisins acquis à leur cause; mais les amis d'Israël ont veillé à ce que cette tentative échoue. Plus de terres palestiniennes ont été saisies, et les colonies de peuplement israéliennes ont été construites sur de plus en plus de terres palestiniennes. Les Palestiniens eux-mêmes se voient refuser l'accès aux zones de peuplement construites sur leurs terres. Au départ, les Palestiniens ont tenté de combattre avec des lance-pierres et des pierres. On leur a tiré dessus à balles réelles et on les a arrêtés. Des milliers d'entre eux sont incarcérés. Frustrés et en colère, incapables de mener une guerre classique, les Palestiniens ont recours à ce que l'on appelle le terrorisme.

Le monde reste indifférent, même lorsque Israël viole les lois internationales, saisissant des navires transportant des médicaments, des denrées alimentaires et des matériaux de construction dans les eaux internationales. Que les Palestiniens lancent des roquettes inefficaces qui ne blessent personne, et Israël se livre alors à des représailles massives, tirant des roquettes et bombardant des hôpitaux, des écoles et d'autres bâtiments, et tuant des civils innocents, y compris des écoliers et des malades hospitalisés, entre autres. Le monde a récompensé Israël, provoquant délibérément la Palestine en reconnaissant Jérusalem comme capitale d'Israël.

C'est la colère et la frustration des Palestiniens et de leurs sympathisants qui les amènent à recourir à ce qu'on appelle le terrorisme, mais il est important de reconnaître que tout acte qui terrifie les populations

constitue également du terrorisme. Les États qui larguent des bombes ou lancent des roquettes qui mutilent et tuent des innocents terrifient eux aussi les populations – ce sont aussi des actes de terrorisme.

La Malaisie déteste le terrorisme. Nous nous emploierons à le combattre, mais nous pensons que la seule façon de lutter contre le terrorisme est d'en supprimer la cause. Que les Palestiniens puissent récupérer leurs terres. Qu'il y ait un État de Palestine. Que règnent la justice et l'état de droit. Leur faire la guerre n'arrêtera pas le terrorisme, pas plus que les terroriser toujours plus n'y parviendra.

Nous devons nous rappeler que l'Organisation des Nations Unies, à l'instar de la Société des Nations avant elle, a été conçue avec pour noble objectif de mettre fin aux guerres entre les nations. Les guerres tuent des personnes. Les guerres modernes tuent en masse et sèment la destruction totale dans les pays où elles ont lieu. Les nations civilisées affirment qu'elles ont horreur de tuer pour quelque raison que ce soit. Lorsqu'un homme tue, il commet un meurtre, et la peine encourue pour cet acte peut être la mort.

Mais les guerres, comme nous le savons tous, encouragent et légitiment le meurtre. De fait, ces crimes sont alors considérés comme nobles, et les tueurs sont salués comme des héros. Ils portent des médailles accrochées à leur poitrine et des statues sont érigées en leur honneur, leurs noms cités dans les livres d'histoire. Il y a un problème avec notre façon de penser et notre système de valeurs. Tuez un homme et c'est un meurtre; tuez un million de personnes et vous devenez un héros.

Nous persistons toutefois à croire que les conflits entre les nations peuvent être résolus par la guerre, et pour cette raison, nous devons nous préparer à la guerre. Un vieil adage dit « si tu veux la paix, prépare la guerre ». Nous préparons toujours la guerre, inventant de plus en plus d'armes destructrices. Nous avons maintenant des bombes nucléaires capables de détruire des villes entières, mais nous savons aussi aujourd'hui que le rayonnement résultant de l'explosion affectera même le pays qui utilise la bombe. Une guerre nucléaire détruirait le monde.

Cette crainte a amené les pays d'Europe et d'Amérique du Nord à maintenir la paix pendant plus de 70 ans. Toutefois, ce n'est pas le cas en ce qui concerne les autres pays. Les guerres dans les autres pays peuvent permettre de tester les nouvelles armes qui sont inventées, de sorte que les exportateurs d'armes

les vendent aux pays belligérants. Nous voyons leurs armes dans les guerres entre les nations plus petites. Ce ne sont pas des guerres mondiales, mais elles n'en sont pas moins destructrices. Des centaines de milliers de personnes ont été tuées, des pays entiers dévastés et des nations mises en faillite à cause de nouvelles armes fantastiques.

Ces guerres rapportent de beaux dividendes aux fabricants et aux marchands d'armes. La vente des armes est aujourd'hui la première commerciale au monde. Ils tirent sans vergogne profit de la mort et de la destruction qu'elles causent. En fait, des pays soi-disant épris de paix encouragent souvent ce commerce honteux. Les armes d'aujourd'hui coûtent des millions. Les avions de chasse coûtent environ 100 millions de dollars chacun, et leur entretien peut coûter des dizaines de millions. Pourtant, les pays pauvres sont persuadés de les acheter, même s'ils n'en ont pas les moyens. On leur dit que leurs voisins ou leurs ennemis les ont. Et qu'il est donc impératif qu'eux aussi aient de telles armes. Tandis que leurs populations souffrent de la faim et de toutes sortes de privations, de nombreux pays consacrent un pourcentage considérable de leur budget à l'achat d'armes modernes. Le fait que les acheteurs n'auront peut-être jamais à les utiliser ne gêne pas du tout les fournisseurs.

Au Myanmar, les musulmans de l'État rakhine sont assassinés et leurs maisons incendiées. Des millions de réfugiés ont été contraints de fuir, de se noyer en haute mer ou de vivre dans des cabanes de fortune sans eau ni nourriture et dans les conditions d'hygiène les plus primitives. Pourtant, les autorités du Myanmar, parmi lesquelles une lauréate du prix Nobel de la paix, nient les faits. Je crois en la non-ingérence dans les affaires intérieures des nations, mais le monde est-il censé regarder les massacres en cours et ne rien faire? Les pays sont indépendants, mais cette indépendance signifie-t-elle qu'ils ont le droit de massacrer leurs propres populations?

À l'inverse, en termes de commerce, les nations ne sont plus indépendantes. Le libre-échange signifie qu'il n'y a pas de protection des industries naissantes dans les petits pays. Ils doivent abandonner les restrictions tarifaires et ouvrir leurs pays à l'invasion des produits des pays riches et puissants. Mais les produits simples des pays pauvres sont eux soumis à des obstacles astucieux afin qu'ils ne puissent pas pénétrer le marché des riches. L'huile de palme malaisienne est considérée comme nocive pour la santé, et on dit que

les plantations d'huile de palme détruisent les habitats des animaux. Les produits alimentaires des riches sont déclarés exempts d'huile de palme. À présent, le diesel à base d'huile de palme est également condamné car les producteurs déciment des jungles vierges. Les gens attentionnés qui font ces affirmations oublient que leur boycott prive des centaines de milliers de personnes de travail et d'une vie décente. En Malaisie, nous avons le souci de l'environnement. Quelque 48 % de notre pays sont encore composés de jungle vierge. Nos détracteurs peuvent-ils en dire autant de leurs propres pays?

La Malaisie est attachée au développement durable. Nous avons pris des mesures, par exemple en améliorant les méthodes de production, pour veiller à ce que notre production d'huile de palme soit durable. D'ici à décembre 2019, la norme de l'huile de palme malaisienne durable deviendra obligatoire. Cela garantira que la moindre goutte d'huile de palme produite en Malaisie soit certifiée comme durable d'ici à 2020.

Dans le monde entier, nous observons une tendance dangereuse au nationalisme de repli. Nous voyons des gouvernements céder au populisme, renoncer à la collaboration internationale et fermer leurs frontières à la libre circulation des personnes, des biens et des services – alors même qu'ils parlent d'un monde sans frontières et de libre-échange. Si la mondialisation nous apporte certes des avantages, il est avéré que ses retombées menacent l'indépendance des petites nations. Nous ne pouvons même pas nous exprimer ou nous déplacer sans que nos propos et nos mouvements ne soient enregistrés et utilisés contre nous. Des données sur chacun d'entre nous sont recueillies et vendues par des nations puissantes et leurs entreprises.

La Malaisie salue l'ONU pour ses initiatives destinées à mettre fin à la pauvreté et à protéger notre planète et pour ses efforts visant à faire en sorte que chacun jouisse de la paix et de la prospérité. Je veux toutefois évoquer la nécessité d'une réforme de l'Organisation. On ne peut pas permettre que cinq pays aient le droit, au nom de leurs victoires dans des guerres menées il y a plus de 70 ans, de retenir indéfiniment le monde en otage. Ils ne peuvent pas s'arroger le monopole de la morale, prêchant la démocratie et le changement de régime dans les autres pays du monde alors qu'ils empêchent la démocratie d'avoir cours au sein même de l'Organisation.

J'ai proposé que l'exercice du droit de veto à l'égard d'un projet de résolution au Conseil de sécurité

requière qu'au moins deux membres permanents votent contre l'adoption du texte et soient soutenus en cela par trois membres non permanents. L'Assemblée générale devrait ensuite confirmer la décision par une majorité simple. Je n'en dirai pas plus.

Je dois admettre que, sans l'ONU, le monde serait un désastre. Nous avons besoin de l'Organisation, et nous devons lui consacrer des fonds suffisants. Personne ne devrait la menacer de la priver de ressources financières.

Après 15 ans d'absence et âgé à présent de 93 ans, je reviens à cette tribune avec la tâche compliquée de faire entendre la voix et les aspirations de la nouvelle Malaisie sur la scène mondiale. Fier de sa récente avancée démocratique, le peuple malaisien chérit le vif espoir que, partout dans le monde, nous verrons fleurir la paix, le progrès et la prospérité. Pour cela, nous comptons que les Nations Unies entendent notre appel.

Le Président par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la Malaisie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Mahathir bin Mohamad, Premier Ministre de la Malaisie, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Antoni Martí Petit, Chef du Gouvernement de la Principauté d'Andorre

Le Président par intérim (parle en anglais) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Chef du Gouvernement de la Principauté d'Andorre.

M. Antoni Martí Petit, Chef du Gouvernement de la Principauté d'Andorre, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en anglais) :
J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Antoni Martí Petit, Chef du Gouvernement de la Principauté d'Andorre, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Martí Petit (Andorre) (parle en catalan; texte français fourni par la délégation) : L'année 2018 est, pour les Andorranes et les Andorrans, une année de double célébration, à la fois mondiale et locale. Le 28 juillet dernier, nous avons célébré les 25 ans de l'adhésion de la principauté d'Andorre à l'Organisation des Nations Unies et, le 10 décembre prochain, nous fêterons le soixante-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Comme je viens de le mentionner, ces deux événements ont une double signification, mondiale

et locale. Ce que certains appellent le « glocal ». En effet, la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 revêt pour l'Andorre, comme pour le reste des pays de la communauté internationale, une dimension mondiale. Mais elle est également enracinée localement, car les droits fondamentaux ont été respectés en Andorre depuis des temps immémoriaux. Il n'est donc pas surprenant que la Constitution andorrane stipule expressément que la Déclaration universelle des droits de l'homme est en vigueur en Andorre.

C'est pour cette raison que l'Andorre a souhaité participer activement à la campagne Stand Up for Human Rights, en se concentrant notamment sur la diffusion de l'importance des droits de l'homme dans le domaine de l'éducation. La Haute-Commissaire aux droits de l'homme, M^{me} Michelle Bachelet, que j'ai déjà eu l'honneur de rencontrer dans le cadre de la communauté ibéro-américaine ces dernières années, sait qu'elle peut compter sur l'Andorre pour rendre la Déclaration du 10 décembre 1948 plus efficace et influente que jamais. Car, comme je l'ai mentionné, la Déclaration universelle des droits de l'homme faisait déjà partie du droit positif andorran avant même que l'Andorre n'adhère à l'ONU.

À présent, nous devons nous souvenir de l'état du monde il y a 25 ans, lorsque l'Andorre est devenue un membre de plein droit de l'ONU. Cette époque, y compris 1993, a été une époque d'espoir pour tous. La fin du rideau de fer et la fin de la guerre froide ont ouvert la voie à une vague de démocratisation sans précédent. Avant les dernières années du XX^e siècle et les premières années du XXI^e siècle, il n'y avait jamais eu autant de peuples vivant en démocratie. Il s'agissait d'une époque de consolidation des droits de l'homme, de croissance économique et de réduction progressive des inégalités. Une époque de paix, de coopération, de multilatéralisme, de respect, de compréhension et de dialogue entre les cultures et les religions. Sur le vieux continent, ces années d'optimisme ont accompagné le long et fructueux processus de la construction européenne.

Aujourd'hui, nous nous rappelons tous cette époque avec une certaine nostalgie. Nous avons pu le constater cet été lors des profonds hommages au Secrétaire général Kofi Annan, qui a tant œuvré pour la paix et le multilatéralisme à la fin du siècle dernier et au début de ce millénaire. Et nous avons également pu nous en rendre compte cette semaine, lors du Sommet de la paix dédié à Nelson Mandela (voir A/73/PV.4 et suivants)

, qui a, sans aucun doute, été l'un des personnages clefs de cette époque historique.

Vingt-cinq ans plus tard, une grande partie des espoirs de 1993 se sont estompés; nous avons même reculé sur certains points essentiels. La prestigieuse organisation non gouvernementale Freedom House constate d'année en année un déclin constant de la démocratie dans le monde depuis 2006. Dans son dernier rapport, elle indique qu'en 2017 seules quatre personnes sur 10 vivaient dans des pays libres. Ce lent déclin des régimes démocratiques s'accompagne d'une hausse des inégalités, de l'intolérance et de l'extrémisme. Y compris dans les démocraties consolidées, l'on entend chaque jour davantage la voix de ceux qui, pendant de nombreuses années, ont subi des discriminations en silence : les femmes, les personnes handicapées, les victimes de harcèlement d'ordre sexuel ou autre, etc. Tout cela nous montre que l'optimisme dont nous avons fait preuve il y a 25 ans était quelque peu naïf.

Toutefois, malgré toutes ces déceptions et ces imperfections, nous ne pouvons que continuer à défendre l'ordre international qui est né de l'ONU immédiatement après la fin de la Deuxième Guerre mondiale. En effet, cet ordre se fonde sur trois principes aussi élémentaires qu'universels : nous avons tous les mêmes droits; nous devons résoudre ensemble ce qui nous affecte tous; tout conflit doit être résolu pacifiquement et conformément au droit. Le terme « tous » désigne tous les individus qui composent une démocratie représentative, mais aussi tous les pays, sur un pied d'égalité, de l'Assemblée générale.

La démocratie représentative et le multilatéralisme sont les fruits de valeurs communes. Il n'est donc pas surprenant qu'ils soient en crise au même moment. De mon point de vue, l'ordre démocratique et multilatéral est menacé par deux extrêmes : le populisme et la technocratie. Face à des problèmes complexes, le populisme propose des solutions simples, qui n'en sont pas en réalité car elles finissent par créer de nouveaux problèmes et remettent en question les principes et les valeurs démocratiques. Quant à la technocratie, elle propose de résoudre les problèmes complexes avec des solutions aussi complexes qu'élitistes – des solutions qui ne sont pas inclusives, qui génèrent des inégalités et excluent une grande partie des citoyens. Le populisme se nourrit de la déception de tous ceux qui ont été marginalisés, qui ont subi l'exclusion, l'incompréhension et les inégalités.

Au cours de ces dernières années, nous l'avons dit et redit, le monde se débat entre ouverture et fermeture, entre multilatéralisme et unilatéralisme, entre coopération et protectionnisme... Mais peut-être est-ce une erreur de vouloir présenter le monde de cette manière. Nous avons trop souvent pensé, en tant que défenseurs de l'ordre multilatéral et de la mondialisation, que nous n'avions commis aucune erreur et que les autres se trompaient, sans voir que la mondialisation a créé des anticorps et que tous les anticorps ne sont pas nocifs, car toutes les formes de mondialisation ne sont peut-être pas bénéfiques.

Face à cette dialectique entre ouverture et fermeture, il ne faut pas rechercher la confrontation, mais plutôt l'équilibre, un équilibre entre cosmopolitisme et enracinement, car les deux camps présentent tous deux des points positifs. Nous avons trop souvent souligné le risque que représentent le protectionnisme, le populisme et la fermeture, sans nous rendre compte qu'il existe également un autre risque : celui d'une mondialisation élitiste, inhumaine, peu ou pas inclusive. Nous avons très souvent trouvé des solutions aux grandes questions internationales, qu'elles soient d'ordre géopolitique, économique ou social, qui ne prennent pas en compte les personnes et qui vont à l'encontre de l'une des devises de l'ONU : ne laisser personne sur le bord du chemin.

Je salue donc très positivement le thème choisi par la Présidente de l'Assemblée générale, M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés –avec laquelle l'Andorre a un point commun : la communauté ibéro-américaine –, « Faire de l'ONU une organisation pour tous », ce qui suppose de construire des « sociétés pacifiques, équitables et durables ».

L'action de l'ONU, et, par extension, de toute la communauté internationale, doit être inclusive et centrée sur les problèmes réels des populations. Si nous n'agissons pas ainsi, nous persèverons dans nos erreurs. Nous renforcerons l'image selon laquelle nos institutions internationales sont difficiles à comprendre et éloignées des citoyens, et nous ouvrirons encore davantage la porte au populisme. C'est pour cette raison que l'Andorre a souhaité participer de manière particulièrement active à la promotion et à la réussite des objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030 – des objectifs centrés sur des besoins spécifiques et palpables de la population mondiale, de grands objectifs mondiaux avec des applications et des impacts locaux, qui, s'ils

sont réalisés, renforceront les liens, indispensables, entre les populations et les institutions.

L'Andorre a présenté le premier rapport national volontaire sur les objectifs de développement durable au Forum politique de haut niveau de la Commission économique et sociale, en juillet dernier. Comme indiqué dans ce rapport, le Gouvernement andorran s'efforce depuis longtemps d'inscrire ses actions politiques dans les 17 objectifs de développement durable du Programme 2030. De plus, il a mis en place une campagne de participation de la communauté éducative, de la société civile et des entreprises privées, visant à promouvoir et à atteindre ces divers objectifs. C'est une manière d'ouvrir et de rapprocher l'ONU et son programme des citoyens.

Nous considérons que l'innovation et les nouvelles technologies jouent un rôle majeur dans les objectifs de développement durable. C'est pour cette raison que nous avons besoin d'une alliance transversale entre secteur public et secteur privé pour mettre les avancées technologiques au service du Programme 2030.

Nous avons évalué notre degré de réalisation des six objectifs de développement durable relatifs à l'environnement : eau propre et assainissement, énergie propre et d'un coût abordable, villes et communautés durables, consommation et production responsables, protection de la vie terrestre et lutte contre les changements climatiques. Plusieurs actions mises en œuvre par le Gouvernement andorran au cours des dernières années s'inscrivent dans la droite ligne de ces objectifs : l'amélioration permanente de la qualité de l'eau et de l'air, un plan complet de transition énergétique qui doit permettre de réduire notre dépendance vis-à-vis de l'extérieur et promouvoir les énergies renouvelables, des aides directes pour les travaux de rénovation des bâtiments respectant les critères d'efficacité énergétique, etc. Toutes ces actions ont pour but de respecter les exigences du Programme 2030.

En outre, l'Andorre a décidé de se concentrer sur deux objectifs supplémentaires : les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, et l'éducation de qualité, qui sont deux éléments auxquels la société andorrane s'identifie de manière transversale. C'est pour cette raison que nous revendiquons la validité de l'accord contre le changement climatique que la plupart des pays ont signé ici, à New York, en avril 2016. Nous insistons sur le fait que la communauté internationale doit respecter les consensus et les engagements obtenus à Paris en décembre 2015 – consensus et engagements

que nous avons réitérés l'année dernière, toujours à Paris, lors du sommet One Planet, sous l'impulsion du Secrétaire général et du Président de la République française, Co-Prince d'Andorre, M. Emmanuel Macron.

L'Andorre s'efforce donc bel et bien de respecter les engagements de l'Accord de Paris sur les changements climatiques et exhorte le reste de la communauté internationale à faire de même.

En ce qui concerne l'éducation de qualité, l'Andorre est fière de son système éducatif riche, diversifié, inclusif et à la portée de tous les citoyens. Un système où les familles peuvent choisir le système éducatif andorran, espagnol ou français, et qui prépare les jeunes à devenir des citoyens d'un monde globalisé, tout en étant enracinés dans leur pays et son identité. Telle est peut-être la raison pour laquelle une grande partie des efforts de coopération internationale de l'Andorre concernent l'éducation. Plusieurs organisations non gouvernementales andorranes mènent, avec l'appui financier du Gouvernement, des projets visant à promouvoir la formation et les opportunités des enfants des rues de Bolivie et à encourager l'éducation des jeunes filles au Honduras ou la scolarisation des enfants pauvres de Madagascar.

Le thème de la présente session de l'Assemblée générale, choisi par la Présidente, traite du leadership et des responsabilités partagées : « une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables ». Ceci me paraît être une question clef : si nous permettons que l'action de l'ONU, et, par extension, celle de la communauté internationale dans son ensemble, s'éloigne des besoins réels des populations, nous perdrons en leadership.

Devant l'essor des populismes et des extrémismes, les dirigeants politiques se sentent souvent incompris. Mais il n'existe pas de dirigeant incompris car un dirigeant incompris n'est pas un dirigeant. Un dirigeant qui n'est pas en connexion avec son peuple n'est pas un dirigeant. L'ONU ne peut pas se permettre le luxe de se déconnecter des problèmes, des besoins, des attentes et des espoirs des citoyennes et des citoyens de ce monde globalisé. C'est pour cette raison que l'Andorre apporte son soutien aux plans de réforme structurels de l'ONU que le Secrétaire général Guterres et son équipe sont en train de mettre en place. Une gestion plus efficace des ressources, et tout particulièrement une gestion centrée sur les personnes, est indispensable.

Permettez-moi, en cette fin de discours, une brève référence personnelle. Il y a sept ans et demi, j'ai assumé la responsabilité de diriger le Gouvernement de la Principauté d'Andorre. Une responsabilité que les urnes m'ont de nouveau octroyée en mars 2015. Il s'agit donc aujourd'hui de ma dernière participation à une session de l'Assemblée générale de l'ONU.

En Andorre, les femmes et les hommes de ma génération ont commencé à faire de la politique à l'époque où la Constitution andorrane a été adoptée, en 1993, et où notre pays a été reconnu comme un membre de plein droit de la communauté internationale. J'ai moi-même été choisi comme membre du Parlement l'année où l'Andorre est devenue membre de l'ONU. J'ai donc grandi dans ces années d'optimisme que j'évoquais au début de mon discours : des années d'expansion de la démocratie, de croissance pour les économies et de renforcement des institutions multilatérales. En revanche, les personnes de ma génération et moi-même avons dû assumer nos fonctions et gouverner en temps de crise – crise économique, crise sociale et crise des valeurs –, alors que ce que nous croyions solide et résistant s'avérait fragile et instable.

Avec le temps, nous nous sommes habitués à vivre en ayant conscience de cette fragilité et de cette instabilité. Au fond, cela n'est peut-être pas un mal. Nos ancêtres, les vieux Andorrans, avaient pleinement conscience de la fragilité des équilibres sur lesquels reposent nos institutions très anciennes. Comparé à l'esprit d'optimisme d'il y a 25 ans, le symbole de notre temps, de l'époque actuelle, est précisément la conscience de cette fragilité : fragilité de l'économie, des institutions, de l'ordre géopolitique mondial, de l'environnement, de la planète dans son ensemble. Tout nous semble beaucoup plus fragile, beaucoup plus en danger.

De cette conscience nous avons tiré la force d'entreprendre des actions, qui étaient restées dans les tiroirs pendant des années, afin de mener des réformes en souffrance depuis des décennies : rendre l'économie plus ouverte, transparente et coopérative, construire une société plus inclusive, trouver des modèles de croissance durables, préserver les institutions et les valeurs léguées par l'histoire, tout en les adaptant pour les rendre utiles aux citoyens d'aujourd'hui. Nous avons fait du besoin une vertu et de la faiblesse une force. Pour que les générations plus jeunes puissent prendre les rênes de leur temps avec le même optimisme que nous avons connu il y a 25 ans. Jusqu'au dernier instant,

nous devons faire des efforts pour que nos désillusions deviennent leurs espoirs, pour qu'ils tirent de nos erreurs la capacité d'éviter de commettre ces mêmes erreurs, pour que nos réussites deviennent les fondations sur lesquelles ils pourront continuer de créer des sociétés pacifiques, équitables et durables.

Il faut que nous ayons tous, les générations plus âgées comme les générations plus jeunes, toujours à l'esprit que la sphère mondiale a des répercussions sur la sphère locale et que toutes les actions réalisées dans la sphère locale contribuent à former la société mondiale – une société mondiale dans laquelle chacun se sentirait écouté et intégré, une société mondiale envers laquelle l'Andorre, malgré sa petite taille mais grâce à la sérénité que lui apportent des siècles d'existence pacifique, s'est pleinement engagée. Le Secrétaire général le sait, la Présidente de cette soixante-troisième session de l'Assemblée générale le sait et toutes nos amies et tous nos amis de la communauté internationale le savent.

Les responsables politiques passent, mais les pays et les institutions restent. À l'avenir, j'en suis certain, vous pourrez continuer à compter sur la Principauté d'Andorre pour construire un monde plus juste et plus sûr.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Chef du Gouvernement de la Principauté d'Andorre de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Antoni Martí Petit, Chef du Gouvernement de la Principauté d'Andorre, est escorté de la tribune.

Allocution du Premier Ministre et Ministre des affaires iTaukei, de l'industrie du sucre et des affaires étrangères de la République des Fidji

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Josaia Voreqe Bainimarama, Premier Ministre et Ministre des affaires iTaukei, de l'industrie du sucre et des affaires étrangères de la République des Fidji.

M. Josaia Voreqe Bainimarama, Premier Ministre et Ministre des affaires iTaukei, de l'industrie du sucre et des affaires étrangères de la République des Fidji, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Josaia Voreqe Bainimarama, Premier Ministre et Ministre des affaires iTaukei, de l'industrie du sucre

et des affaires étrangères de la République des Fidji, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Bainimarama (Fidji) (*parle en anglais*) : Bula! Et très bonne journée à tous! Je tiens à féliciter M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés pour son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session.

Chaque année apporte son lot de nouveaux problèmes et de nouvelles crises, alors même que les crises de l'année précédente et de l'année d'avant attendent un quelconque règlement, voire simplement un répit. L'Organisation des Nations Unies doit continuellement relever le défi de s'interposer entre les parties aux conflits, d'atténuer la souffrance des réfugiés et des migrants, et de poursuivre son action visant à bâtir un monde plus pacifique, plus juste et plus égal. Le peuple fidjien a toujours été fier de la collaboration sans réserve de sa nation avec l'ONU. Nous sommes un acteur déterminé et énergique des efforts de maintien de la paix déployés dans le monde entier, et nous mettons maintenant fièrement chaque gramme de l'énergie dont nous disposons au service du combat mené pour sauver la planète et sa population – nous tous – d'un réchauffement catastrophique de notre climat.

Les Fidji célébreront bientôt des élections nationales pour la deuxième fois depuis leur retour à la démocratie. C'est volontairement que je dis « célébreront » car des élections véritablement libres sont le point de départ même de la démocratie et de la liberté. Si le peuple ne peut pas choisir son gouvernement librement, ses autres libertés sont toujours en péril.

Je suis fier de ce que nous avons accompli dans notre démocratie fidjienne. Le voile qui recouvrait la démocratie à une époque a été aujourd'hui levé, menant le peuple fidjien à une société véritablement inclusive dans laquelle les droits des minorités sont respectés et tous les citoyens sont égaux, non seulement en théorie, mais aussi dans les faits. C'est la grande promesse de la Constitution fidjienne de 2013, qui a été la boussole de notre progrès grâce à sa vaste gamme de protections politiques et socioéconomiques de chaque Fidjien.

Aujourd'hui et pour toujours, aux Fidji nous ne faisons et ne ferons aucune distinction fondée sur l'appartenance ethnique, la condition sociale ou la religion, et nous appliquons et appliquerons nos lois garantissant l'égalité. Nous avons renforcé notre démocratie par l'adoption de lois pour l'autonomisation des filles et des femmes et leur protection contre la

violence. Nous avons réformé notre système d'éducation, de sorte qu'il offre des chances réelles à tous les Fidjiens, quel que soit leur revenu, leur sexe et qu'ils vivent dans la capitale ou sur les îles les plus reculées.

Cette année, nous avons atteint un niveau d'alphabétisation qui dépasse 90% dans le pays. Plus de 90% des filles fidjiennes achèvent 15 années d'enseignement secondaire et un peu moins de 90% de nos garçons font de même. Nous construisons notre avenir sur le socle solide de l'éducation.

Nous avons également réformé nos programmes de protection sociale, non seulement pour fournir un filet de sécurité plus solide, mais aussi pour créer davantage de possibilités pour les groupes les plus vulnérables de notre société. Alors que nous assurons la gratuité des médicaments et subventionnons l'électricité, nous accordons également des subventions aux microentreprises comme moyen de sortir les gens de la pauvreté et de récompenser et d'encourager l'autonomie et l'esprit d'entreprise.

Cette approche ne se limite pas à de simples programmes gouvernementaux pour les personnes défavorisées. Elle est fondée sur le principe fondamental selon lequel les droits socioéconomiques de tous les Fidjiens doivent être protégés. Il s'agit notamment du droit à une éducation de qualité, le droit des personnes malades de recevoir un traitement et des médicaments, le droit à un logement décent, le droit à l'eau salubre et à l'électricité, et le droit à des moyens de transport abordables et accessibles.

Nous avons également renforcé nos institutions indépendantes – notre système judiciaire et les commissions indépendantes qui protègent les consommateurs, luttent contre la corruption, fournissent une assistance juridique, défendent et promeuvent les droits de l'homme, et mettent en oeuvre de nombreuses initiatives des pouvoirs publics qui doivent être exemptes de considérations politiques. Je peux être déçu lorsque mon gouvernement perd un procès en justice, mais ces défaites sont les signes d'institutions fortes et indépendantes, que nous devons appuyer et renforcer. Elles permettent de renforcer la conviction de la population que tout le monde aux Fidji peut obtenir justice. Si les gens croient dans les tribunaux, ils iront aux tribunaux pour régler leurs différends et feront confiance aux tribunaux pour se prononcer sans crainte ni favoritisme.

Il ne fait aucun doute que le peuple fidjien nourrit un amour fort et indéfectible pour la liberté. Nous voulons vivre libres, et nous considérons la liberté, la démocratie et, peut-être le plus important, la tolérance comme les puissants moteurs de la paix dans le monde. C'est sur la base de cette inclination clairement démontrée pour la liberté individuelle, la tolérance et la justice sociale que les Fidji se présentent comme candidat à un siège au Conseil des droits de l'homme au cours de la présente session de l'Assemblée générale. Nous avons profondément réfléchi au sujet des droits de l'homme et avons pris des mesures pour être une nation meilleure – une nation qui encourage le respect de la dignité de chaque personne. Nous attendons avec intérêt d'apporter notre point de vue aux travaux essentiels du Conseil.

Les Fidji veulent un avenir exempt de racisme, de népotisme et de privilège – un avenir où les droits de toutes les personnes sont garantis et respectés par un solide cadre constitutionnel qui réaffirme et protège les droits civils et politiques, ainsi que les droits sociaux, culturels et économiques.

Notre utilité au Conseil des droits de l'homme est également étayée par notre longue expérience du maintien de la paix. Il y a exactement 40 ans, les Fidji participaient pour la première fois à une opération de maintien de la paix des Nations Unies. Au cours de ces 40 années qui ont vu les Fidjiens servir en Afrique, dans le Sinaï, au Timor oriental et dans l'ensemble du Moyen-Orient, nous en sommes venus à nous définir comme une nation de maintien de la paix, ce qui nous enorgueillit. C'est notre offrande à la communauté mondiale et à nos frères humains.

En outre, au fil de ces 40 années, nous avons été les témoins privilégiés de la manière dont l'intolérance pousse et conduit à la répression, à la violence et aux migrations de masse. Nous avons connu l'intolérance aux Fidji, une expérience horrible, qui a rongé notre confiance dans l'autre et notre sens de ce que nous sommes en tant que peuple. Nous ne devons pas oublier cette expérience, afin de ne pas la répéter, et nous ne cesserons jamais d'œuvrer pour veiller à ce qu'elle appartienne définitivement au passé.

Je suis fier de me tenir devant l'Assemblée et de dire que les Fidji connaissent leur neuvième année de forte croissance économique. Je pense que cela est dû en grande partie à la démocratisation qui a pris racine et est florissante. La démocratie est fondée sur la croyance dans le peuple et la conviction que chaque

individu est capable de grandes choses s'il bénéficie de l'égalité des chances. Lorsque les gens voient qu'ils ont des possibilités, qu'ils peuvent obtenir justice, qu'ils peuvent exprimer leurs idées et être entendus, et que leurs efforts seront récompensés, ils investissent leur argent et leur sueur dans leur avenir et à multiplier les possibilités pour leurs enfants. Ils restent au pays et participent, plutôt que d'émigrer, et ils se sentent libres de laisser grandir leurs espoirs et leurs ambitions. C'est là le moteur d'une économie prospère.

Toutefois, cet optimisme doit être nourri et soutenu par des mesures gouvernementales intelligentes. Aux Fidji, nous avons réformé la législation fiscale afin de la rendre plus simple et plus juste. À cet égard, nous avons commencé à appliquer rigoureusement la législation fiscale pour alléger la charge qui pèse sur ceux qui possèdent peu et pour veiller à ce que quiconque devrait payer, paie sa juste part. Les personnes qui prennent des risques et lancent des entreprises qui réussissent doivent jouir des fruits de leur travail acharné, mais elles doivent également jouer leur rôle pour soutenir la nation. La fraude fiscale est une infraction à l'encontre de la population, et nous allons l'éliminer et la pénaliser partout où elle existe.

Nous avons également réformé nos entreprises publiques afin qu'elles soient rentables et efficaces. Le peuple fidjien et les employés de ces sociétés en ont été les principaux bénéficiaires, car une meilleure capitalisation et une meilleure gestion ont produit de meilleurs services, l'accroissement des investissements et la hausse des salaires.

Nous voyons également les petites et moyennes entreprises comme d'importants moyens de promouvoir la croissance et de sortir les gens de la pauvreté. Je suis fier de dire que mon gouvernement a accordé des subventions d'un montant de 32,4 millions de dollars aux petites et microentreprises, et nous avons été récompensés par une croissance exponentielle et une innovation extraordinaire dans ce secteur. Les personnes libres ont besoin d'une structure économique qui les sert et les rend optimistes. C'est l'un des piliers fondamentaux de la démocratie.

Les Fidji arrivent à la fin de leur présidence de la vingt-troisième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 23), qui fait partie des négociations des Nations Unies en cours sur le climat entre les nations du monde, mais les efforts pour lutter contre le réchauffement climatique et mettre fin à la

dégradation de nos océans continueront d'être la priorité absolue des Fidji. Les nombreux effets désastreux des changements climatiques que nous observons dans le Pacifique Sud et dans le monde sont bien documentés. Il en va de même chose des énormes pressions qui pèsent sur nos océans du fait de l'acidification, de la surpêche, du réchauffement et des déchets plastiques. Voilà bien longtemps que ces faits ne sont plus sujets à débat.

En tant que Premier Ministre des Fidji, je rencontre des milliers de femmes, d'hommes et d'enfants fidjiens chaque année qui ont souffert de la dernière vague des effets des changements climatiques, tels que les cyclones, les inondations, les sécheresses prolongées et la montée régulière des eaux. J'ai rencontré des agriculteurs dont les récoltes ont été emportées, des enseignants et des élèves qui ont perdu leurs écoles et des familles dont les maisons ont été détruites. Ils veulent que leur premier ministre exige que le monde prenne des mesures en leur nom.

Les engagements que nous avons tous pris par le biais de nos contributions déterminées au niveau national sont malheureusement loin d'être à la hauteur. Ils ne nous mèneront tout simplement pas à l'objectif convenu dans l'Accord de Paris sur les changements climatiques, qui est de réduire le niveau de réchauffement de la planète nettement en dessous de l'objectif de 2°C, sans parler de l'objectif plus ambitieux de 1,5°C. Ce qui compte maintenant, c'est d'agir. Les Fidji insisteront pour que des mesures supplémentaires soient prises en matière de changements climatiques et de santé des océans dans toutes les instances dont elles font partie. Nous ne pouvons pas simplement attendre que le reste du monde prenne conscience, car nous ressentons déjà les effets des changements climatiques.

Nous prenons d'ores et déjà des mesures pour renforcer notre résilience. Les Fidji ont lancé un projet visant à améliorer l'accès d'environ 270 000 Fidjiens à des services durables d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Nous fournirons une couverture d'assurance cyclone aux ménages à faible revenu. Nous déplaçons des communautés et des villages entiers pour qu'ils échappent à la montée des eaux. Après les cyclones, nous reconstruisons notre infrastructure pour qu'elle réponde à des normes plus élevées et beaucoup plus résilientes. Nous nous efforçons de protéger les collectivités qui sont face à des risques d'inondation inacceptables. Les Fidji sont également devenues le premier marché émergent à émettre une obligation souveraine verte pour financer de telles activités.

Toutefois, aucun gouvernement ne peut lutter seul contre les changements climatiques. Le défi est tout simplement trop grand. C'est pourquoi, dès le début de la présidence fidjienne de la COP 23, j'ai cherché à former une grande coalition réunissant les gouvernements, le secteur privé, la population active, les groupes religieux et la société civile dans le but de prendre des initiatives et de proposer des idées et des solutions – grandes et petites.

Je suis convaincu de parler au nom de tous les Fidjiens et des habitants des îles du Pacifique lorsque je dis que j'ai tendance à perdre patience avec les dirigeants de pays qui proclament leur profonde inquiétude face aux changements climatiques et ne font rien ou presque pour orienter leurs pays sur une voie plus ambitieuse en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les dirigeants qui ignorent cette menace et donnent à leur peuple de nouvelles centrales au charbon au lieu d'un avenir meilleur pour leurs enfants sont soit tragiquement myopes, soit simplement en train de se livrer à une forme de trahison des plus cyniques. Et c'est leur peuple – tous les peuples – qui en supporteront les conséquences.

Le monde a adopté la tradition *talanoa* venue du Pacifique, une tradition de dialogue ouvert et franc. Cela contribuera à élever notre ambition collective. Mais sans action et sans plan, une ambition n'est que paroles. Le dialogue *talanoa* atteindra son paroxysme à Katowice, en Pologne, à la vingt-quatrième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 24). Nous ne pouvons pas laisser Katowice être un échec. Katowice ne doit pas devenir une autre Copenhague.

Nous n'appelons pas seulement les autres à agir, nous montrons aussi l'exemple. Plus tôt cette semaine, j'ai annoncé que les Fidji s'engageraient à accroître sensiblement leur contribution déterminée au niveau national. D'ici à 2050, les Fidji seront un pays où les émissions de gaz à effet de serre seront nulles. Les Fidji sont fiers d'avoir lancé le partenariat *Ocean Pathway* avec le Gouvernement suédois. Nous savons que l'interaction entre l'écologie marine et les changements climatiques est profonde. Nous ne pouvons pas tenter de résoudre la crise touchant l'une sans nous attaquer à la crise qui frappe l'autre. Nos océans souffrent de la pression des activités humaines, qui va au-delà des changements climatiques et comprend la pollution, la surpêche et l'acidification.

J'attire l'attention du monde entier sur la nécessité d'aider les pays en développement, en particulier les plus défavorisés et les plus vulnérables, à surmonter les stress climatique et océanique. Nous devons avoir accès au financement et à des solutions pratiques, et nous avons besoin de l'aide de l'Organisation des Nations Unies pour y parvenir. Ce fut un honneur pour les Fidji – et pour moi personnellement – de diriger les efforts de l'Organisation dans le domaine des changements climatiques cette année. Je suis fier de ce que nous avons accompli. Le monde n'a jamais eu autant besoin de l'ONU. Le problème existentiel des changements climatiques exige que nous travaillions ensemble; le défi que représente la mobilisation des financements pour parvenir à la résilience climatique exige que nous œuvrions de concert, et les conflits plus complexes et plus mondialisés exigent que nous collaborions.

Les Fidji sont fermement attachées à l'ONU. Nous avons besoin que l'ONU donne le meilleur d'elle-même, si nous voulons avoir la moindre chance de relever les graves défis auxquels les Fidji et le monde sont actuellement confrontés.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre, Ministre des affaires Itaukei, de l'industrie du sucre et des affaires étrangères de la République des Fidji de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Josaia Voreqe Bainimarama, Premier Ministre, Ministre des affaires Itaukei, de l'industrie du sucre et des affaires étrangères de la République des Fidji, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Alexis Tsipras, Premier Ministre de la République hellénique

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République hellénique.

M. Alexis Tsipras, Premier Ministre de la République hellénique, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Alexis Tsipras, Premier Ministre de la République hellénique, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Tsipras (Grèce) (*parle en grec, interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Il y a trois ans, lorsque j'ai eu l'honneur de prendre la parole pour la première fois devant l'Assemblée générale en séance

plénière (voir A/70/PV.22), j'avais souligné que la Grèce était au centre de trois crises internationales qui se chevauchaient. Ces crises ont eu de graves répercussions sur la société grecque, l'économie et le rôle diplomatique du pays dans la région.

La Grèce a été le pays le plus durement touché par la crise de la zone euro, perdant 25 % de son produit intérieur brut, avec un taux de chômage atteignant plus de 27 % et des niveaux élevés de pauvreté. La Grèce est également le pays qui, du point de vue du nombre d'habitants, a porté le plus lourd fardeau de la crise des réfugiés en Europe, puisque plus de 1,2 million de personnes sont arrivées dans ses îles en l'espace de quelques mois. La Grèce s'est également trouvée au centre d'un mouvement de déstabilisation de plus en plus grave dans les Balkans et en Méditerranée orientale, le nationalisme se développant rapidement.

La question qui se posait pour moi au moment de mon allocution en 2015, comme pour nous tous, était de savoir si l'ONU, la communauté internationale et nos institutions internationales seraient en mesure d'aider à relever ces défis communs par des solutions collectives. La question était de savoir si l'Union européenne, la Banque centrale européenne, le Fonds monétaire international, l'Organisation mondiale du commerce et la Banque mondiale nous guideraient vers une croissance durable, contribueraient à réduire la pauvreté et favoriseraient un commerce mondial plus équilibré. La question était de savoir si l'Union européenne, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations nous aideraient à résoudre efficacement et humainement la crise des réfugiés et des migrants. La question était de savoir si l'ONU, l'Union européenne, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe allaient promouvoir la paix et la stabilité, combattre le terrorisme international et résoudre les conflits dans ma région et dans bien d'autres.

Cependant, au cours des années qui ont suivi, ce qu'on a constaté, c'est un très grand « déficit de confiance » vis-à-vis des institutions internationales et nationales, comme le Secrétaire général l'a appelé il y a quelques jours (voir A/73/PV.6). Dans ce contexte, les forces nationalistes ont pris de l'ampleur et ont finalement réussi à réorienter la question. Leur position agressive a mis en évidence le fait que la question n'est pas de savoir si nous pouvons compter sur les institutions internationales pour résoudre les problèmes

communs sur la base de valeurs communes, mais si ces problèmes et ces valeurs sont effectivement partagés. La logique appliquée par ces forces pour résoudre ces crises était simple et fondée sur une attitude de « pas de ça chez moi ».

C'est ainsi que face à la crise de la zone euro, ces forces ont appelé à un « Grexit », arguant de la nécessité de faire de la Grèce un exemple. Pour gérer la crise des réfugiés, elles se sont prononcées en faveur de la fermeture unilatérale des frontières le long de la route des Balkans, ont exigé que les personnes soient refoulées en mer et ont prôné la création d'un espace Schengen restreint excluant les pays de l'Union européenne qui sont en première ligne. Pour les crises touchant l'ensemble de la région, les solutions qu'elles ont proposées étaient tout aussi simplistes : sanctions et guerres préventives ou humanitaires et, au cas où celles-ci aboutiraient à une impasse, désengagement de la région et confinement des problèmes pour éviter tout effet de contagion.

En Grèce, nous nous sommes attaqués de manière dynamique aux défis eux-mêmes, mais aussi aux idées et aux politiques que j'ai mentionnées. Non seulement nous sommes parvenus à rester debout, à surmonter ces difficultés, mais, plus encore, nous sommes devenus une partie de la solution, et non du problème, en Europe et dans la région en général. Nous l'avons fait sans succomber aux diktats des pays, des forces et des institutions qui ignoraient la volonté du peuple grec au profit de leurs propres intérêts économiques ou géopolitiques et sans recourir à une politique nationaliste qui aurait conduit à une sortie de la zone euro, à une escalade des tensions avec nos voisins et à la violation des droits de l'homme et du droit international.

Premièrement, en ce qui concerne l'économie, nous sommes restés dans la zone euro, mais nous avons mené des négociations difficiles en faveur d'un programme économique axé sur les réformes structurelles nécessaires et non sur la perpétuation d'une austérité punitive et épuisante. Dans le même temps, nous avons protégé les droits des travailleurs et nous sommes en train d'établir un salaire minimum décent, tout en garantissant une marge de manœuvre budgétaire pour soutenir l'État-providence et les personnes les plus vulnérables.

Aujourd'hui, les programmes économiques qui ne faisaient que perpétuer la récession sont derrière nous. Notre taux de croissance a été de 2,1 % cette année, et il devrait passer à 2,5 % l'an prochain. Le

chômage a chuté de 8 %, le tourisme attire désormais plus de 34 millions de visiteurs par an et nos excédents budgétaires dépassent les prévisions, tandis que l'intérêt des investisseurs ne cesse de croître. La Grèce est en train de devenir une plaque tournante régionale en matière d'énergie, de commerce et de transports, tout en changeant la carte énergétique et en développant ses atouts stratégiques.

Deuxièmement, en ce qui concerne la crise des réfugiés, nous avons dû faire face à l'afflux de réfugiés le plus élevé de l'histoire européenne d'après-guerre. Nous l'avons fait dans le respect du droit international et des droits de l'homme. Toutefois, dans le même temps, nous avons appuyé la difficile mais nécessaire déclaration Union européenne-Turquie. Nous n'avons pas cédé aux sirènes nationalistes et xénophobes qui appelaient à des refoulements en mer ou à un processus d'asile superficiel dont l'objectif était de rejeter tout le monde. Mais, nous n'avons pas non plus hésité à accepter le fait que ceux qui n'ont pas besoin de protection internationale doivent retourner dans les pays de transit où ils peuvent être en sécurité.

Nous avons sévèrement critiqué les pays européens qui ont refusé de porter leur juste part du fardeau – des pays qui appellent à l'unité quand il s'agit d'avoir des droits, mais qui voient les choses différemment quand il s'agit d'assumer leurs responsabilités. Le peuple grec, malgré ses difficultés, a ouvert les bras aux migrants, montrant au monde ce qu'est la solidarité. Le nombre de décès en mer Égée est aujourd'hui proche de zéro et les flux migratoires ont chuté de manière spectaculaire.

Troisièmement, en ce qui concerne la crise sécuritaire, nous avons dû faire face à de graves problèmes causés par une déstabilisation rapide, le renforcement du nationalisme et un regain de tension dans une région où nous avons déjà des divergences marquées avec les pays voisins. Dans ce contexte géopolitique, la Grèce a maintenu une politique de protection de ses droits et intérêts souverains. Toutefois, dans le même temps, elle a choisi de devenir, avec Chypre, le plus important pilier européen de paix, de sécurité et de stabilité dans la région.

Nous avons mis en place des programmes trilatéraux dynamiques de coopération avec l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban et la Palestine. Nous avons également clairement indiqué que le dialogue, la coopération et le respect du droit international sont les seuls moyens de favoriser des relations bilatérales stables et de renforcer les perspectives pour la région.

En outre, nous sommes restés attachés à cette politique dans nos relations difficiles avec la Turquie, refusant toujours et encore de céder au nationalisme et à l'escalade des tensions. Cette position nous a permis de montrer le grand potentiel de nos relations dans les domaines de la sécurité, des migrations, de l'énergie et de l'économie, tout en soulignant la nécessité de respecter le droit international en mer Égée et en Méditerranée orientale.

Dans ce contexte, nous avons exprimé et exprimons clairement notre plein appui à un règlement juste et durable de la question chypriote, sur la base des décisions des Nations Unies. La solution sera fondée sur le cadre proposé par le Secrétaire général et sur nos importantes négociations de Crans-Montana.

Par ailleurs, nous encourageons activement la stabilité et la croissance économique dans les Balkans grâce à une politique de règlement des problèmes avec nos voisins, qui leur permet de libérer leur potentiel pour rejoindre l'Union européenne et les autres organisations internationales de leur choix. Notre dialogue avec l'Albanie en est un bon exemple, mais, surtout, l'accord de Prespa avec notre proche voisin du nord. Cet accord est important non seulement pour la région, mais aussi en tant que modèle de règlement pacifique des différends. De plus, il n'a pas été obtenu à travers l'imposition par la partie la plus forte de sa volonté et de ses intérêts à l'autre, mais au moyen d'un arrangement mutuellement acceptable qui préserve la dignité des deux camps.

Je pense qu'il est grand temps aujourd'hui que nous, en tant que communauté internationale, reformulions la question dans l'intérêt de notre avenir, car nous avons entendu de nombreuses déclarations importantes. Le dilemme n'est pas celui du patriotisme contre le mondialisme; il s'agit plutôt de savoir si oui ou non nous laisserons notre monde dans un cercle vicieux de réaction et régression nationalistes, dont l'histoire nous a appris qu'il mène à la tragédie, ou si nous créerons les conditions de solutions collectives et progressistes qui respectent la souveraineté nationale et populaire de chaque pays.

Une politique moderne, démocratique et patriotique ne peut signifier l'acceptation passive des directives d'élites transnationales irresponsables. Une politique moderne, démocratique et patriotique ne saurait accepter comme allant de soi un ordre international qui reproduit les inégalités de pouvoir et de richesse, protège le droit des uns d'avoir d'énormes excédents commerciaux aux dépens des autres, ou permet à certains pays d'imposer leur volonté et leurs

intérêts aux autres, qui plus est au nom des valeurs communes. Telle est notre position à l'égard de la zone euro, des guerres humanitaires dans la région et de nos différends avec nos voisins.

En revanche, une politique moderne, démocratique et patriotique doit être capable de relever les défis mondiaux et régionaux du XXI^e siècle, défis qui sont communs de par leur nature même, et qui ne peuvent être relevés que collectivement, sur la base de valeurs partagées. Nous pensons qu'une politique moderne, démocratique et patriotique doit être fondée sur des arrangements collectifs et des garanties qui préservent et promeuvent la paix, la stabilité, la croissance durable et les droits de l'homme, et non sur la logique de l'unilatéralisme, du nationalisme et du renforcement du pouvoir des puissants sur les faibles.

Cela signifie qu'il faut veiller à ce que les organisations internationales, y compris les organisations financières, deviennent plus responsables et répondent aux besoins réels des États et des citoyens. Cela signifie qu'il faut appuyer la vision du Secrétaire général pour la réforme de l'ONU, ainsi que le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le prochain pacte mondial des Nations Unies pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, l'Accord de Paris conclu au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et l'accord nucléaire iranien, malgré toutes ses lacunes.

Cela signifie qu'il faut trouver une solution politique en Syrie sur la base d'un dialogue politique sans exclusive sous les auspices des Nations Unies, et revitaliser le processus de paix au Moyen-Orient en vue d'une solution globale qui réponde à la juste demande d'Israël pour la sécurité, et à la juste demande des Palestiniens pour un État sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale.

Cela signifie qu'il faut promouvoir un dialogue fructueux entre les institutions européennes et euro-atlantiques et les États Membres avec la Russie, sur la base du respect mutuel et dans le but de faire face aux défis internationaux et aux crises régionales. Cela signifie qu'il faut promouvoir la paix et le développement en Afrique, soutenir les pays qui assument le fardeau le plus lourd en accueillant les réfugiés, comme la Turquie, le Liban et la Jordanie, et s'attaquer aux causes profondes des migrations. Cela signifie qu'il faut appuyer les mesures positives en faveur d'une solution diplomatique à la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

Enfin, cela signifie, en particulier à l'heure où nous célébrons le soixante-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qu'il faut faire avancer la réflexion sur les droits de l'homme, ce que la Grèce a fait, après tout, en accordant la citoyenneté aux immigrants de deuxième génération qui sont nés et ont été élevés dans notre pays, en établissant la reconnaissance juridique de l'identité de genre et en institutionnalisant le partenariat civil, et en renforçant les droits de la minorité musulmane.

Cette année, nous célébrons le centenaire de la naissance de Nelson Mandela, qui a dit un jour que les tâches semblent toujours impossibles jusqu'au jour où elles sont terminées. Ces huit dernières années, mon pays a été durement touché par trois crises mondiales. Il s'est résolument opposé à la logique selon laquelle les pays touchés par des problèmes mondiaux doivent y faire face seuls. Aujourd'hui, bien que la Grèce soit toujours confrontée à de graves problèmes dans les domaines de l'économie, de la gestion des migrations et de la diplomatie, elle reste debout et apporte des solutions dans la région. Cela n'aurait pas été possible sans une politique qui affirme la souveraineté populaire et nationale, mais qui s'engage également en faveur de solutions collectives visant la paix, la stabilité et la préservation des droits de l'homme.

Le défi pour notre époque est de trouver une fois de plus le bon équilibre en tant que communauté internationale, en affrontant les forces internationales qui répandent la peur et la haine et, en fin de compte, cherchent à réduire les progrès que nous avons accomplis. Il s'agit d'un choix véritablement moderne, démocratique et patriotique, dont l'objectif sera de faire en sorte que nos pays progressent et prospèrent, au lieu de s'opposer les uns aux autres.

En conclusion, je dirai que la civilisation de mon pays ne laisse aucune place au doute quant à l'option que nous soutiendrons. Je puis assurer l'Assemblée que le peuple grec se tiendra une fois de plus, et comme toujours, du bon côté de l'histoire.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République hellénique de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Alexis Tsipras, Premier Ministre de la République hellénique, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Pravind Kumar Jugnauth, Premier Ministre, Ministre des affaires

intérieures, des communications externes et de l'unité nationale, Ministre des finances et du développement économique de la République de Maurice

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre, Ministre des affaires intérieures, des communications externes et de l'unité nationale, Ministre des finances et du développement économique de la République de Maurice.

M. Pravind Kumar Jugnauth, Premier Ministre, Ministre des affaires intérieures, des communications externes et de l'unité nationale, Ministre des finances et du développement économique de la République de Maurice, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Pravind Kumar Jugnauth, Premier Ministre, Ministre des affaires intérieures, des communications externes et de l'unité nationale, Ministre des finances et du développement économique de la République de Maurice, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Jugnauth (Maurice) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de me joindre aux autres dirigeants pour rendre un hommage particulier au regretté Kofi Annan, ancien Secrétaire général de l'ONU. L'héritage laissé par ce grand fils de l'Afrique restera à jamais gravé dans l'histoire des Nations Unies.

Je félicite chaleureusement M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session, et je tiens à l'assurer de notre plein appui dans ses travaux. Je remercie également M. Miroslav Lajčák pour sa direction dévouée et compétente, son attachement sans faille au multilatéralisme et son engagement continu auprès des États Membres pendant sa présidence.

L'année 2018 est une année spéciale pour Maurice, car elle marque le cinquantième anniversaire de notre indépendance. Nous célébrons également, avec beaucoup de fierté et d'honneur, 50 années d'adhésion à l'Organisation des Nations Unies. Le thème de cette session, « Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables », est à la fois pertinent et opportun.

Nous vivons une époque troublée marquée par l'incertitude et les menaces complexes qui pèsent sur la paix, la stabilité et la durabilité de notre planète. L'augmentation des tensions internationales, les conflits insolubles, l'expansion des poches de pauvreté dans le monde, les inégalités croissantes, la dégradation des océans, les changements climatiques, l'extrémisme violent et le terrorisme, le nationalisme, les cybermenaces, la militarisation croissante et les migrations forcées ne sont que quelques-uns des dangers qui menacent la paix et la sécurité mondiales. Ces problèmes ne peuvent être résolus sans une plus grande coopération, une volonté politique mondiale et un partage des responsabilités.

M^{me} Scott (Namibie), Vice-Présidente, assume la présidence.

Nous nous félicitons vivement du processus de réforme visant à faire en sorte que l'Organisation des Nations Unies soit adaptée à ses objectifs, plus proche des populations qu'elle sert et en harmonie avec elles, et mieux équipée pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, afin que personne, sans distinction de race ou de sexe, ne soit laissé pour compte. Mon gouvernement demeure pleinement attaché au Programme de développement durable à l'horizon 2030. À cet égard, Maurice présentera son examen national volontaire en juillet prochain, lors du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2019.

Les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa) demeurent une feuille de route valable nous permettant de mesurer les progrès accomplis dans la résolution des problèmes et des difficultés auxquels sont confrontés les petits États insulaires en développement, y compris les changements climatiques. Nous nous félicitons de la tenue de l'examen à mi-parcours des Orientations de Samoa en septembre prochain, et nous appelons toutes les parties prenantes à y participer au plus haut niveau, afin d'aider les petits États insulaires en développement à renforcer leur résilience.

Les effets marqués des changements climatiques se font sentir partout dans le monde. Comme nous l'avons vu en Californie, dans les Carolines, aux Philippines, en Chine, en Europe et ailleurs, la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes démontre que les effets des changements climatiques peuvent toucher tous les pays sur tous les continents. Les ouragans, les inondations, les sécheresses et

les incendies de forêts deviennent de plus en plus meurtriers et les phénomènes météorologiques de plus en plus sévères. Ces catastrophes sonnent l'alarme. Sans un engagement mondial renouvelé à entreprendre des efforts ambitieux pour lutter contre les changements climatiques et nous adapter à leurs effets, nous ne parviendrons pas à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et nous mettrons en danger notre planète, ainsi que notre propre survie.

Nous ne pouvons pas dissocier le climat de nos océans. L'avenir de notre planète dépend également de notre capacité à mieux protéger l'océan et à accroître sa capacité à servir de tampon contre les changements climatiques. Nous avons besoin d'un leadership mondial et d'une coopération multilatérale renforcée pour sauvegarder l'océan et son rôle en tant que régulateur naturel du climat de notre planète.

En tant que grand État océanique respectueux de la primauté du droit et du droit international, Maurice a pris l'initiative dans la région de l'océan Indien occidental dans la lutte contre la piraterie et d'autres formes de criminalité transnationale organisée et dans la protection de son territoire et des zones environnantes. En sa qualité de Président de la Commission de l'océan Indien, Maurice a organisé, conjointement avec la Commission, une conférence ministérielle sur la sécurité maritime en avril pour coordonner les mesures de lutte contre la criminalité transnationale organisée, comme le trafic de drogues, la piraterie et la traite des personnes. Ce faisant, nous avons renforcé notre collaboration avec le système des Nations Unies, en particulier l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et le Département des affaires politiques, avec lesquels nous avons récemment signé un mémorandum d'accord pour aider la région de l'océan Indien à lutter contre ces menaces et ces défis posés à la sécurité.

Nous sommes également préoccupés par la situation au Moyen-Orient, où le fléau de la violence et de la guerre continue de faire des victimes innocentes. La paix dans cette région continuera de nous échapper tant que la communauté internationale n'assumera pas ses responsabilités juridiques et morales de faire respecter le droit international. Maurice réitère donc son appel en faveur d'efforts internationaux renouvelés et authentiques en vue de négociations pour la mise en œuvre rapide de la solution des deux États, avec une Palestine indépendante et viable, vivant côte à côte et en paix avec l'État d'Israël. En attendant que cela se produise, il est extrêmement important que

les souffrances de la population, en particulier celles des femmes et des enfants, soient soulagées par une assistance internationale renouvelée et accrue.

Malgré tous les efforts actuels, le terrorisme demeure une réalité douloureuse, faisant de nombreuses victimes chaque jour et menaçant la paix et le développement dans le monde. Il est urgent de dégager un consensus sur les efforts mondiaux de lutte contre le terrorisme et de renforcer la coopération multilatérale dans la lutte contre ce fléau. En effet, nous devons prêter attention aux raisons pour lesquelles les individus sont attirés par les groupes extrémistes violents. Nous sommes convaincus que l'édification de sociétés ouvertes, équitables, inclusives et pluralistes, fondées sur le plein respect des droits de l'homme et offrant des perspectives d'éducation et économiques pour tous, constitue le moyen le plus efficace de mettre fin à l'extrémisme violent.

Dans le même ordre d'idées, nous devons renforcer les régimes mondiaux de non-prolifération. Le fait que les arsenaux nucléaires continuent d'exister et la menace d'une catastrophe nucléaire constituent un obstacle majeur au maintien de la paix et de la sécurité. Nous devons également rester vigilants face aux cybermenaces qui mettent en danger notre sécurité nationale. Comme le souligne le nouveau programme de désarmement du Secrétaire général, présenté en mai, nous devons créer des cyberzones et des milieux sécurisés dans l'espace, sur terre et en mer, et nous devons faire tout ce qui est nécessaire afin que notre planète soit un lieu sûr pour tous.

Le trafic et la consommation non réglementée de drogues risquent de détruire l'avenir de nos jeunes. Nous ne savons que trop bien comment les drogues compromettent le développement humain durable et la stabilité de pays et de régions entières. Mon gouvernement reste déterminé à lutter contre le trafic de drogues. À cet égard, la Commission d'enquête sur le trafic de drogues, créée pour enquêter sur tous les aspects de ce trafic à Maurice, a récemment présenté ses conclusions. J'ai mis en place un comité ministériel chargé d'examiner les recommandations de la Commission, qui sont, entre autres, le renforcement du cadre institutionnel existant et la révision de la législation pertinente.

Pour faire face à l'évolution des problèmes liés à la drogue, mon pays s'est engagé à soutenir l'Appel à une action concertée face au problème mondial de la drogue. Plus que jamais, nous avons besoin d'une coopération plus étroite pour lutter contre ce fléau.

Nous devons veiller à ne pas fragiliser le système multilatéral, car il a bien servi la communauté des nations. L'Organisation des Nations Unies a été créée pour rapprocher les États. Elle a également établi les conditions dans lesquelles la justice et le respect de la loi peuvent être préservés et renforcés.

Conscient de la responsabilité qui lui incombe en tant que membre de l'Assemblée, mon pays s'est engagé, lors de son admission en 1968, à défendre les grands idéaux consacrés par la Charte des Nations Unies. Nous avons donné l'assurance que nous apporterions notre contribution, aussi modeste soit-elle, à l'édification d'un monde meilleur.

En tant que membre responsable de cette communauté de nations, Maurice est restée fidèle à cet engagement. Aujourd'hui, je réaffirme l'attachement constant de mon pays aux idéaux et aux valeurs de l'Organisation, son respect du droit international et sa foi dans le partenariat international pour bâtir un monde plus sûr et plus prospère. C'est sur la base de cet engagement que Maurice souscrit au pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, et nous attendons avec intérêt son adoption à Marrakech en décembre.

Dans le même esprit de respect de la Charte des Nations Unies et sur la base de leur attachement à l'état de droit international, les États membres du Groupe des États d'Afrique ont présenté en juin 2017, le projet de résolution A/71/L.73 demandant un avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur les effets juridiques de la séparation de l'archipel des Chagos de Maurice en 1965. Au cœur de cette demande d'avis consultatif se trouve la question de la décolonisation, question d'ordre public international en vertu de la Charte et élément central de l'action de l'ONU et de l'Assemblée générale. La décolonisation de Maurice demeure, à ce jour, incomplète, en raison du détachement illégal de l'archipel des Chagos de Maurice avant son accession à l'indépendance.

Les audiences de la Cour sont terminées et les juges vont maintenant délibérer sur un fait qui a soulevé d'importantes questions relatives à la décolonisation et aux droits de l'homme, en particulier le droit à l'autodétermination du peuple mauricien et le sort des Mauriciens d'origine chagossienne qui ont été expulsés de force de l'archipel des Chagos. L'avis consultatif clarifiera et renforcera également l'état de droit au niveau international à un moment où un tel renforcement est grandement nécessaire. Je saisis cette occasion

pour remercier, au nom de mon gouvernement, tous les États membres de l'Union africaine qui ont participé activement aux procédures écrites et orales de la Cour internationale de Justice sur cette question.

L'Organisation des Nations Unies est et sera toujours au centre de toute action en faveur du développement durable, de la paix et de la sécurité. Tout en nous félicitant de la réforme en trois volets de l'ONU menée par le Secrétaire général, des ressources considérables seront nécessaires pour répondre à cette ambition. Nous appelons donc toutes les parties prenantes à appuyer généreusement la réforme en fournissant des ressources suffisantes sur une base prévisible. Nous demandons également que les besoins et les priorités de l'Afrique fassent l'objet d'une attention particulière dans la restructuration de l'architecture de paix et de sécurité.

Nous saluons les efforts du Secrétaire général visant à renforcer le cadre de coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine, si essentiel à une paix et à un développement durables sur le continent. La croissance de l'Afrique montre des signes prometteurs de reprise et plusieurs pays connaissent déjà des transitions positives. Les élections qui ont eu lieu en Afrique ces dernières années montrent que les pays africains ont renforcé leurs démocraties, tout en assurant une transition pacifique du pouvoir. Nous nous félicitons de la signature d'un accord de paix historique entre l'Éthiopie et l'Érythrée, qui met ainsi fin à deux décennies de tensions ayant suivi des années de conflit ouvert et causé la mort de milliers de personnes. Cette amélioration du climat politique, les efforts de réconciliation et les droits à la participation pour tous annoncent une nouvelle ère de gouvernance qui mérite d'être soutenue par la communauté internationale.

L'un des aspects de la réforme de l'ONU où les progrès sont insuffisants est l'aspiration collective à un Conseil de sécurité renforcé et plus légitime qui reflète la réalité actuelle. Nous appelons, une fois de plus, à la réforme du Conseil de sécurité et réitérons notre appel en faveur de l'ouverture de négociations fondées sur un texte. Nous convenons tous qu'une représentation équitable de l'Afrique au Conseil de sécurité permettra non seulement de réparer une injustice historique flagrante, mais aussi de rendre le Conseil plus démocratique et représentatif. Nous appuyons également l'aspiration légitime de l'Inde à un siège permanent au sein d'un Conseil de sécurité élargi

ainsi que l'attribution d'un siège non permanent pour les petits États insulaires en développement.

Il y a quatre jours, nous avons célébré la mémoire et l'héritage d'un des plus illustres dirigeants africains, Nelson Mandela (voir A/73/PV.4 et suivants). En tant que dirigeants du monde, nous ferions bien de nous inspirer des paroles et des actes de Mandela, surtout lorsqu'il dit :

« Ce qui compte dans la vie, ce n'est pas le simple fait d'avoir vécu. C'est la différence que nous avons faite dans la vie des autres qui définit le sens de la vie que nous avons menée. »

Ensemble, nous pouvons changer la donne.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre, Ministre des affaires intérieures, des communications externes et de l'unité nationale, Ministre des finances et du développement économique de la République de Maurice de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Pravind Kumar Jugnauth, Premier Ministre, Ministre des affaires intérieures, des communications externes et de l'unité nationale, Ministre des finances et du développement économique de la République de Maurice, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Duško Marković, Premier Ministre du Monténégro

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Monténégro.

M. Duško Marković, Premier Ministre du Monténégro, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :

J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Duško Marković, Premier Ministre du Monténégro, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Marković (Monténégro) (*parle en monténégrin; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : J'ai le plaisir de prendre la parole devant l'Assemblée générale au nom du Monténégro, un des plus jeunes Membres de l'Organisation des Nations Unies qui, depuis qu'il a recouvré son statut d'État il y a 12 ans, a clairement et sans équivoque confirmé son

attachement à l'action commune au sein du système des Nations Unies.

Je voudrais tout d'abord féliciter M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés, de l'Équateur, pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session, et lui souhaiter plein succès dans l'exercice de ses responsabilités et de ses fonctions. Je tiens également à remercier le Président de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session, M. Miroslav Lajčák, pour sa direction remarquable et sa contribution au renforcement du rôle de l'Assemblée générale et du dialogue avec les États Membres. Je le félicite pour cet accomplissement de plus, et lui exprime ma gratitude pour sa longue amitié avec le Monténégro.

Je me félicite du thème choisi pour le débat général de la soixante-treizième session. Je suis fermement convaincu qu'en ces temps difficiles, l'action concertée et le partage des responsabilités pour établir des sociétés pacifiques, justes et durables sont la seule et unique façon d'atteindre notre but : faire de l'ONU une organisation pour tous les habitants de la planète.

Au vu de la complexité des situations et des défis auxquels le monde est confronté, des profondes divisions qui existent pour de nombreux motifs, des conséquences catastrophiques de la propagation du terrorisme et de l'extrémisme violent, ainsi que des changements climatiques, il est évident que seule une action collective nous permettra de régler les conflits et d'épargner de nouvelles souffrances à des personnes innocentes. Les accords multilatéraux historiques que nous avons conclus récemment montrent ce que nous sommes capables d'accomplir grâce à des actions conjointes. Ces accords, principalement le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris conclu au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, envisagent notre avenir commun et confirment que le multilatéralisme n'est pas une option, mais le seul outil efficace à notre disposition.

La mise en œuvre intégrale des accords adoptés impose, plus que jamais, la réforme de l'ONU et le renforcement de son rôle central dans le multilatéralisme. Cette soixante-treizième session est donc de la plus haute importance pour rétablir la confiance dans l'Organisation des Nations Unies. En effet, malgré les critiques parfois justifiées adressées à l'Organisation, celle-ci est capable d'atteindre les nobles objectifs pour lesquels elle a été créée. Nous ne pouvons pas dire que notre monde soit parvenu à réaliser ces nobles objectifs,

mais nous ne devons pas non plus occulter ce fait. Nous devons reconnaître pleinement ce problème et assumer notre part de responsabilité dans l'état du monde d'aujourd'hui et de demain.

Le Monténégro soutient fermement le processus de réforme de l'ONU. Je suis convaincu que les différends au sein de l'Organisation peuvent être réglés en resserrant les liens entre les trois piliers d'action et en défendant une transparence, une efficacité et une responsabilité accrues. Je crois que la mise en œuvre du programme complexe de réformes, sous l'impulsion énergique du Secrétaire général, M. Guterres, permettra d'améliorer l'efficacité de l'ONU, d'alléger les souffrances partout dans le monde et d'assurer la paix, la sécurité et la prospérité communes.

Je voudrais rappeler brièvement à l'Assemblée générale les idées du Monténégro sur certains des principaux sujets inscrits à l'ordre du jour de la présente session de l'Assemblée. Tout d'abord, le Monténégro est fermement attaché aux orientations politiques qui sous-tendent les objectifs de développement durable, ainsi qu'aux travaux accomplis en vue de les atteindre. Ces objectifs sont complémentaires des réformes que nous avons menées dans le cadre de notre processus d'intégration européenne. Par ailleurs, bien qu'il ne représente qu'une faible proportion de la population et des émissions mondiales, le Monténégro est attaché à la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat, par la gestion responsable et durable de son potentiel de développement. Le Monténégro accueille favorablement l'initiative du Secrétaire général de tenir un sommet sur les changements climatiques en 2019.

Pour ce qui est de trouver des solutions aux conflits dans le monde, nous savons que la communauté internationale échoue souvent à empêcher la commission de délits et les souffrances de nombreuses populations. Outre ce que nous apprend le conflit prolongé en Syrie, les conclusions de la commission d'enquête sur les violations des droits de l'homme au Myanmar soulignent aussi l'importance de la prévention et du traitement rapide des causes des instabilités. Il est de notre responsabilité morale et politique de mettre un terme à l'impunité des auteurs des crimes commis. À cet égard, le Conseil de sécurité, la Cour pénale internationale et d'autres tribunaux pénaux jouent un rôle déterminant.

Le Monténégro regrette l'impasse dans laquelle se trouve le règlement du long conflit israélo-palestinien et l'absence de progrès face à la détérioration de la situation humanitaire dans la bande de Gaza. Nous

appelons aujourd'hui toutes les parties à défendre le droit international et à s'abstenir de prendre des mesures unilatérales qui sapent la confiance et rendent difficile la conclusion d'un accord de paix mutuellement acceptable. Nous appuyons fermement la reprise des négociations et le recours à la médiation dans la recherche d'une solution pacifique.

Les conflits en Syrie, au Yémen, en Libye et dans d'autres pays, ainsi que le long conflit israélo-palestinien exigent la cessation immédiate de la violence, le respect du droit international par toutes les parties au conflit et des règlements pacifiques et urgents par la voie diplomatique. Nous devons, pour éradiquer le terrorisme et l'extrémisme violent, redoubler d'efforts en vue de renforcer la mise en œuvre du pilier « prévention » de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. Nos activités doivent porter principalement sur l'intégration des groupes vulnérables et marginalisés et sur la prise en charge des jeunes, qui seront les principaux acteurs d'un avenir meilleur.

Nous appuyons vigoureusement les efforts mondiaux pour le désarmement et la non-prolifération des armes de destruction massive. Je suis convaincu que l'application cohérente des traités sur le désarmement nucléaire et la maîtrise des armements nous permettra de bâtir un monde exempt d'armes nucléaires. Nous appuyons donc les initiatives prises par les États-Unis d'Amérique, la République de Corée et la République populaire démocratique de Corée pour parvenir à la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

Je vais maintenant aborder deux aspects fondamentaux et indissociables de notre monde actuel : les droits de l'homme et les problèmes humanitaires.

Toute violation des droits de l'homme représente une menace pour la démocratie et l'état de droit, et nous rapproche d'un éventuel conflit. Alors que nous célébrons le soixante-dixième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, les 25 ans de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne et les 20 ans de l'adoption de la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme, nous assistons à une augmentation mondiale des cas de violations graves de ces droits. Il est inacceptable que nous gardions le silence sur cette situation. Face à ces situations, nous reconnaissons le rôle important du Conseil des droits de l'homme et la nécessité d'améliorer son efficacité dans l'exercice de ses fonctions, afin de tirer parti des résultats obtenus à ce jour. Il est nécessaire de s'engager fermement et

résolument à adopter une approche progressive en matière de droits de l'homme, et d'améliorer également notre capacité à respecter les normes les plus élevées à tous les niveaux.

En matière de protection et de promotion des droits de l'homme au niveau national, des progrès importants ont été accomplis dans la protection des femmes et des filles, des enfants et des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres, et dans l'intégration des groupes marginalisés. Nous cherchons à renforcer et à favoriser le dialogue national sur les droits de l'homme, ce qui devrait contribuer à un meilleur respect des normes internationales. L'engagement du Monténégro en faveur de l'égalité des sexes et de la lutte contre les violences faites aux femmes a été réaffirmé par notre présence au Conseil d'administration d'ONU-Femmes. Nous préconisons des rôles plus importants pour les femmes, en tant que dirigeantes, décideuses de haut niveau et parties prenantes dans la prévention et le règlement des conflits et la réconciliation.

Bien que les problèmes humanitaires soient de plus en plus nombreux, je souligne l'importance de mentionner deux accords multilatéraux clefs qui ont vu le jour sous les auspices de l'ONU, à savoir les pactes mondiaux sur les migrations et sur les réfugiés. L'adoption du pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières contribuera à améliorer la gestion des migrations internationales dans toutes leurs dimensions, et dans l'intérêt de l'ensemble des États et des populations, notamment les migrants. Notre gouvernement œuvre dans tous les secteurs pour mieux réguler les flux migratoires. Le Monténégro entreprend tout ce qui est nécessaire pour l'admission éventuelle de migrants et de réfugiés, conformément aux normes internationales dans ce domaine, tout en tenant compte de ses propres capacités nationales. Ayant à l'esprit son histoire et l'admission d'un grand nombre de réfugiés au cours des conflits des Balkans dans les années 1990, le Monténégro a contribué à l'élaboration du pacte mondial sur les réfugiés, qui, nous en sommes convaincus, contribuera à l'action concertée de la communauté internationale pour maîtriser les déplacements massifs de réfugiés et fournira un appui aux pays de destination.

Au cours des 12 années écoulées depuis son indépendance, le Monténégro a fait de rapides progrès dans le processus d'édification de l'État fondé sur de nobles valeurs démocratiques. Nos résultats ne sont pas seulement le fruit d'un pragmatisme politique, mais

le reflet du Monténégro d'aujourd'hui, tourné vers la stabilité et la prospérité de ses citoyens.

Le Monténégro est un nouveau membre de l'OTAN, organisation qu'il a rejoint l'année dernière. Conscients de la nécessité de créer un environnement sûr et sécurisé, nous sommes attachés aux enjeux de la sécurité mondiale, de la préservation et du renforcement des valeurs communes, au sein de l'OTAN comme dans le cadre des missions de maintien de la paix des Nations Unies. Adhérer à l'OTAN nous a fortement incités à renforcer davantage l'état de droit fondé sur les plus hautes valeurs démocratiques.

Parallèlement, nous mettons vigoureusement en oeuvre des réformes économiques qui nous ont permis d'atteindre un taux de croissance économique élevé, supérieur à 4,5 %, l'année dernière et au premier semestre de cette année. Ces mesures de réforme sont fondées sur les principes du développement durable pour assurer un niveau de vie plus élevé à notre population sur le long terme.

Le Monténégro est actuellement un des États des Balkans occidentaux les plus avancés dans le processus d'adhésion à l'Union européenne. Cette situation s'explique notamment par l'harmonie plurinationale et multireligieuse, qui est une caractéristique historique de notre pays ainsi que notre plus grande valeur. Nous sommes déterminés à renforcer et à pérenniser les institutions, et à gagner la bataille contre la criminalité organisée et la corruption.

Avant de conclure, qu'il me soit permis d'appeler l'attention de l'Assemblée sur la situation actuelle de ma région. Grâce aux efforts de la communauté internationale et des gouvernements des pays de la région, les Balkans occidentaux offrent aujourd'hui un meilleur cadre de vie qu'il y a 20 ou 30 ans. Au Monténégro, nous croyons qu'il n'y a pas de meilleur avenir pour nos citoyens que d'intégrer l'Union européenne. Nous croyons aussi que ce choix est également naturel pour l'Europe. Nous pensons que les valeurs européennes apportent la meilleure – et en fait l'unique – réponse à la montée du nationalisme et du populisme. Toutefois, pour atteindre l'objectif de promotion des valeurs européennes, il faut prendre des mesures énergiques, fondées sur une vision claire de l'intégrité, de la stabilité et de la force partout en Europe.

Le Monténégro restera engagé à défendre la stabilité et la coopération régionales et à entretenir des rapports de bon voisinage. En ce sens, nous nous

félicitons de la signature de l'accord historique conclu entre la Macédoine et la Grèce, qui contribue à élargir les perspectives européennes et euro-atlantiques de la région. Nous espérons que cet accord sera bien appliqué, ce qui contribuera à créer un cadre propice à la poursuite du développement global de la région.

Nous nous félicitons également des négociations entre Belgrade et Pristina. Nous pensons qu'elles aboutiront prochainement à la signature d'un accord durable et à la normalisation totale de leurs relations, ce qui est dans l'intérêt autant de cette région que de l'Europe.

Le Monténégro continuera d'être un partenaire responsable dans sa collaboration avec l'ONU. En tant que membre des organes et des institutions de l'ONU, le Monténégro contribuera aux efforts des Nations Unies visant à relever les défis mondiaux. Outre son appartenance à ONU-Femmes, en qualité de membre du Conseil d'administration, le Monténégro a présenté sa candidature à un siège au Conseil économique et social pour 2020-2022, au Conseil des droits de l'homme pour 2022-2024 et au Conseil de sécurité pour 2026-2027.

Nous sommes convaincus que nous bénéficions du soutien et de la confiance des États Membres de l'ONU dans ces organes, ce qui nous permettra de contribuer à renforcer et à accroître l'efficacité de l'action de l'ONU. Nos pays partagent les mêmes intérêts fondamentaux : renforcer la paix, la sécurité et la prospérité de nos citoyens. L'Organisation des Nations Unies doit continuer de jouer un rôle fort à cet égard.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Monténégro de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Duško Marković, Premier Ministre du Monténégro, est escorté de la tribune.

Allocution de Samdech Akka Moha Sena Padei Techo Hun Sen, Premier Ministre du Royaume du Cambodge

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Royaume du Cambodge.

Samdech Akka Moha Sena Padei Techo Hun Sen, Premier Ministre du Royaume du Cambodge, est escorté à la tribune.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à

S. E. Samdech Akka Moha Sena Padei Techo Hun Sen, Premier Ministre du Royaume du Cambodge, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Hun Sen (Cambodge) (*parle en khmer; texte anglais fourni par la délégation*) : Ma participation au débat général de la présente session de l'Assemblée générale s'inscrit dans un contexte inédit dans l'histoire moderne de la nation cambodgienne, qui bénéficie actuellement des bienfaits de la paix, de la stabilité et d'un développement rapide. Le Cambodge est un exemple remarquable de pays autrefois déchiré par la guerre étant parvenu à opérer une transformation qui fait sa fierté.

Jadis tristement célèbre pour ses champs de la mort dans une région rendue instable par les conflits armés et le déploiement de dangereuses mines terrestres, le Cambodge, un pays autrefois en retard économiquement et frappé par la pauvreté et l'insécurité alimentaire, jouit désormais d'une paix totale. C'est aujourd'hui une destination touristique prisée d'Asie du Sud-Est, de même qu'un pays exportateur de produits alimentaires. Il se distingue également par ses réussites en matière de réduction de la pauvreté et le progrès de tous ses indicateurs sociaux. Le Cambodge est considéré comme une des économies les plus dynamiques du monde et il a récemment réussi à passer du statut de pays à faible revenu à celui de pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure), grâce à sa forte croissance économique d'environ 7% par an depuis 20 ans.

Même s'il est connu pour son histoire marquée par la lutte armée pour le pouvoir et l'instabilité gouvernementale, le Cambodge est désormais régi par l'état de droit et respecte profondément la démocratie libérale multipartite, avec des élections libres et régulières qui permettent à sa population de choisir les dirigeants du pays. Lors des élections législatives générales organisées en juillet au Cambodge pour élire les membres de la sixième Assemblée nationale, près de 7 millions de Cambodgiens, soit 83,02% du nombre total des électeurs inscrits, ont voté et librement exprimé leurs choix politiques, sans aucune contrainte, menace ni violence. Vingt partis politiques enregistrés ont pris part aux élections, ce qui a apporté une preuve irréfutable de la légitimité de notre politique pluraliste et illustré ce que des milliers d'observateurs nationaux et internationaux ont décrit au Cambodge comme un processus démocratique stable, prenant la forme d'élections libres, régulières et crédibles.

Par leur vote, les Cambodgiens ont réaffirmé leur désir de paix, de stabilité et de développement durable à long terme. Le fait est que ni le libre choix du peuple cambodgien ni le résultat légitime de l'élection n'est sujet à discussion ou à débat. Toutefois, dans certains milieux extérieurs, où l'ambition de s'ingérer dans les affaires intérieures du Cambodge a été nourrie, des interrogations sur la qualité et l'intégrité de notre processus électoral ont été soulevées dans des déclarations qui contestent le résultat de l'élection. Ces agissements portent une atteinte grave à la volonté du peuple cambodgien.

Je voudrais appeler l'attention de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies sur la vitalité de la Charte des Nations Unies. Nous devons tous respecter comme il se doit ce document crucial en évitant de porter atteinte à la souveraineté d'États indépendants, ou de la compromettre ou la déstabiliser. Nous sommes au regret de rappeler que la question des droits de l'homme est aujourd'hui devenue le moyen par lequel certaines nations puissantes s'efforcent d'« imposer la civilisation » à d'autres nations, ou, en fonction de leurs normes de fonctionnement, un prétexte pour intervenir au nom de la protection des droits politiques. En conséquence, l'imposition de sanctions unilatérales est devenue une arme populaire que les nations puissantes utilisent pour gérer leurs politiques internationales, qui sont entièrement dictées par leurs programmes géopolitiques.

Il s'agit ni plus ni moins d'un recours à la force brutale par un État donné pour imposer sa volonté à d'autres États souverains. Alors qu'aujourd'hui, les ères de l'impérialisme et du colonialisme sont derrière nous, nous devons convenir que toutes les nations à l'Assemblée générale ne sont pas tenues de suivre le modèle de gouvernement d'un pays en particulier. Les grands pays ne doivent pas essayer d'imposer leurs systèmes administratifs aux petits pays, car ces petits pays sont souverains et ont des aspirations légitimes à défendre leurs propres identités. Aujourd'hui, alors que l'interdépendance est essentielle, il faut en finir avec la mentalité de coercition à l'ancienne. Ensemble, les grandes et petites nations doivent se respecter les unes les autres et respecter les règles du droit international ainsi que la Charte des Nations Unies.

À l'heure actuelle, le monde est confronté à une grave instabilité. Les menaces à la paix émergent sous de nombreuses formes, plus nombreuses que ce que nous avons vu au cours des 25 dernières années.

Nous vivons tous dans un monde fragile, imprévisible et marqué par des changements complexes, car les défis viennent de divers fronts, avec une augmentation du nombre de conflits persistants et de crises humanitaires sans précédent.

Nous sommes profondément inquiets des tensions créées dans les cercles diplomatiques par une superpuissance du premier monde et par les conflits en cours dans de nombreuses régions en raison de l'ingérence de cette puissance. Nous sommes également profondément préoccupés par les décisions prises à la hâte par cette superpuissance de se retirer de certains grands accords internationaux. Ces actions unilatérales, qui compromettent la légitimité de l'ordre juridique international, ont mis à mal les relations d'État à État et causé des tensions au sein de la communauté internationale. Mais la pression la plus forte provient des attaques directes contre le multilatéralisme.

Il ne fait aucun doute que dans notre monde interdépendant, tout est interconnecté. Si nous commençons à approuver les politiques protectionnistes, l'unilatéralisme et les guerres commerciales, nous fermons la porte aux possibilités commerciales et d'investissement, qui, depuis de nombreuses décennies, apportent la prospérité à tous nos pays, petits et grands. En fin de compte, nous deviendrons tous plus pauvres, nos économies déclineraient, les capitaux diminueraient et notre capacité d'atteindre les objectifs de développement durable et de remédier aux problèmes causés par les changements climatiques sera gravement mise à mal. Ces facteurs feront que les pays pauvres resteront plus longtemps dans la pauvreté, nous rendant de plus en plus vulnérables à la dangereuse idéologie du terrorisme et de l'extrémisme, ainsi qu'aux conflits régionaux.

En tant que petite économie, le Cambodge croit en la valeur de la coopération internationale fondée sur des règles. Nous avons tous prospéré en raison de la mondialisation. En conséquence, nous sommes tous convaincus que l'imposition unilatérale de droits de douane ne doit pas entraver le commerce mondial. Au contraire, ce dernier doit être renforcé et appuyé par le respect des politiques propices au commerce et à l'investissement, ainsi que par l'intermédiaire d'un traitement préférentiel spécial pour les pays en développement. La stabilité et la diversification du secteur financier doivent être davantage encouragées pour promouvoir l'innovation et le développement.

Tout bien pesé, nous devons ensemble maintenir et renforcer le multilatéralisme. En fait, la paix sans

le développement n'est pas durable. Dans ce contexte, les objectifs de développement durable jouent un rôle central pour guider les peuples vers la prospérité. Le Cambodge considère les objectifs de développement durable comme une occasion importante de mobiliser les efforts visant à réduire la pauvreté et à instaurer un développement durable et inclusif. Le Gouvernement royal du Cambodge approuvera bientôt les objectifs de développement durable du Cambodge, qui ont été pleinement adaptés au niveau local. Nous utiliserons ces objectifs pour façonner nos politiques et nos projets pour notre pays à moyen et à long termes.

En outre, la prévention des conflits est une condition préalable à la paix durable. Les forces de maintien de la paix des Nations Unies jouent un rôle directeur capital dans cette entreprise. En conséquence, le Cambodge se félicite vivement de la vision du Secrétaire général António Guterres en ce qui concerne la consolidation et le maintien de la paix, en particulier son attention constante à la prévention des conflits. Le Cambodge a toujours été un adepte des architectures de paix et de sécurité de l'Organisation des Nations Unies. Par exemple, au cours des 12 dernières années, le Cambodge a envoyé des milliers de Casques bleus dans des missions de maintien de la paix sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies. Toutefois, le maintien de la paix est aujourd'hui confronté à des défis sans précédent, étant donné que des acteurs non étatiques mènent des guerres de rébellion contre nos forces de maintien de la paix. Ces guerres ont fait de nombreuses victimes et de nombreux blessés. Nous sommes fortement redevables aux héros du maintien de la paix des Nations Unies pour leurs sacrifices. En effet, leurs sacrifices, y compris le sacrifice de leur vie, n'ont fait que renforcer notre détermination à faire avancer la noble cause de la paix.

Le terrorisme représente une autre menace grave et complexe à la paix durable. Il a déchiré des communautés, aggravé des conflits et compromis la stabilité de régions entières. La lutte contre le terrorisme est devenue encore plus difficile et sophistiquée, puisque les terroristes utilisent le cyberspace pour mener leurs opérations malveillantes. Surtout, la nature transfrontalière du terrorisme nous impose de développer une coopération multilatérale et une coordination concertée, notamment des contre-mesures et des mesures préventives.

La lutte contre les changements climatiques est un autre facteur clef de la réussite du Programme

de développement durable à l'horizon 2030, qui appelle d'urgence toute l'attention de la communauté internationale. Les fondements de la lutte contre les changements climatiques figurent indéniablement dans l'Accord de Paris conclu au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Dans cet esprit, le Cambodge apportera tout son soutien au Secrétaire général pour l'organisation du sommet sur le climat l'année prochaine, afin d'encourager les initiatives nécessaires à la poursuite de la lutte contre les changements climatiques.

Enfin, je tiens à souligner que le Cambodge appuie pleinement l'ONU dans son rôle moteur à l'échelle internationale et s'engage à s'acquitter de sa responsabilité partagée d'édifier une société pacifique et équitable qui jouisse d'un développement durable et inclusif.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Royaume du Cambodge de l'allocation qu'il vient de prononcer.

Samdech Akka Moha Sena Padei Techo Hun Sen, Premier Ministre du Royaume du Cambodge, est escorté de la tribune.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) :

Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, S. E. M. Sergey Lavrov.

M. Lavrov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Les déclarations faites au cours du débat général de la présente session confirment que les relations internationales évoluent désormais dans un cadre historique complexe et controversé.

Aujourd'hui, nous assistons tous à la confrontation de deux tendances contraires. D'une part, on observe le renforcement des principes polycentriques de l'ordre mondial, l'émergence progressive de nouveaux centres de croissance économique et l'aspiration des peuples à préserver leur souveraineté et à choisir des modèles de développement compatibles avec leurs identités nationales, culturelles et religieuses. De l'autre, on constate le désir d'un certain nombre d'États occidentaux de préserver leur statut autoproclamé de « dirigeants du monde » et de ralentir le processus objectif et irréversible de la multipolarité. Pour ce faire, ces puissances n'hésitent pas à recourir à des pratiques telles que le chantage politique, la pression économique et la brutalité.

Ces agissement illégaux affaiblissent le droit international, sur lequel repose l'ordre mondial de l'après-guerre. Nous entendons des déclarations tonitruantes qui ne remettent pas seulement en cause la validité juridique des traités internationaux, mais affirment aussi la prééminence des approches unilatérales et égoïstes sur les décisions adoptées par les Nations Unies. Nous assistons à un déferlement du révisionnisme belliqueux à l'encontre du système moderne du droit international. Des croisades ont été lancées contre les principes fondamentaux du processus de paix au Moyen-Orient, le Plan d'action global commun sur le programme nucléaire iranien, les engagements pris dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce et de l'accord multilatéral sur les changements climatiques, pour ne citer que ceux-là.

Pendant ce temps, nos collègues occidentaux continuent de chercher à remplacer la suprématie du droit dans les affaires mondiales par une sorte d'ordre fondé sur des règles. Ces règles elles-mêmes sont établies en fonction d'un opportunisme politique et sont l'incarnation d'une politique de deux poids, deux mesures. Des accusations sans fondement d'ingérence dans les affaires intérieures de divers pays sont lancées en parallèle d'initiatives visant manifestement à affaiblir et à renverser des gouvernements démocratiquement élus. Des manœuvres visent à attirer des pays dans des alliances militaires qui sont spécialement conçues pour faire avancer les objectifs particuliers de ces puissances, et ce contre la volonté des peuples des pays concernés, tandis que d'autres États sont menacés de sanctions parce qu'ils choisissent librement leurs partenaires et alliés. Il est révélateur que les attaques virulentes contre les institutions internationales s'accompagnent de tentatives de « privatisation » de leurs structures administratives afin de leur accorder les droits des organes intergouvernementaux, dans l'espoir de les manipuler ensuite.

Le rétrécissement des possibilités de coopération internationale constructive, l'escalade des antagonismes, le manque croissant de prévisibilité et le risque sensiblement accru de conflits spontanés ont tous des répercussions sur les travaux de l'Organisation mondiale. La communauté internationale doit payer un lourd tribut pour les ambitions égoïstes et sectaires d'un petit groupe de pays. Les mécanismes collectifs de réponse aux défis communs en matière de sécurité sont au point mort. La diplomatie et l'art de la négociation et du compromis sont progressivement remplacés par des diktats et des restrictions unilatérales et extraterritoriales

adoptées sans l'aval du Conseil de sécurité. Ces mesures, qui ont déjà été appliquées à des dizaines de pays, sont à la fois illégales et inefficaces, comme en témoigne le blocus de Cuba par les États-Unis, qui dure depuis plus d'un demi-siècle et qui a été condamné par toute la communauté internationale.

Pourtant, une fois de plus, l'histoire ne nous a rien appris. Le nombre de ceux qui veulent rendre des verdicts sans chef d'accusation ni procédure de jugement ne diminue pas. Aujourd'hui, des hypothèses dans l'esprit du fameux « hautement probable » semblent constituer des motifs suffisants pour certains de nos collègues occidentaux pour porter des accusations contre qui bon leur semble. Nous en avons déjà fait l'expérience et nous nous rappelons très bien que des prétextes fallacieux ont souvent été utilisés pour justifier des interventions et déclencher des guerres, comme ce fut le cas en Yougoslavie en 1999, en Iraq en 2003 et en Libye en 2011. La même méthode est utilisée aujourd'hui en Syrie. Des frappes balistiques ont été lancées contre ce pays le 14 avril, sous un prétexte totalement fallacieux, quelques heures à peine avant l'arrivée prévue d'inspecteurs internationaux sur les lieux de cette mise en scène. Nous mettons en garde contre toute nouvelle provocation de la part des terroristes et de leurs commanditaires impliquant le recours à des armes chimiques, ce qui serait inacceptable.

Le conflit en Syrie dure depuis déjà sept ans. La tentative ratée d'instaurer un nouveau régime, qui a été orchestrée de l'extérieur et s'appuyait sur des extrémistes, a failli provoquer la désintégration du pays et l'émergence d'un califat terroriste à sa place. Les mesures énergiques prises par la Russie à la demande du Gouvernement de la République arabe syrienne, relayées par les efforts diplomatiques déployés dans le cadre du processus d'Astana, ont contribué à empêcher ce scénario destructeur. Le Congrès pour le dialogue national syrien, organisé par la Russie, l'Iran et la Turquie en janvier à Sotchi, a créé les conditions d'un règlement politique conforme à la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité. C'est précisément sur cette base que la commission constitutionnelle inter-syrienne en cours d'établissement à Genève a été créée. Son programme comprend la remise en état des infrastructures détruites afin de faciliter le retour de millions de réfugiés dans leurs foyers. Concourir à la résolution de ces questions dans l'intérêt de tous les Syriens, sans deux poids, deux mesures, doit devenir la priorité des efforts internationaux et des activités des organismes des Nations Unies.

Étant donné la complexité de la situation en Syrie, en Iraq, au Yémen et en Libye, nous ne devons pas perdre de vue la question palestinienne, qui est un problème de longue date. Une solution juste et équitable est essentielle pour améliorer la situation de l'ensemble du Moyen-Orient. Je voudrais mettre en garde contre toute approche unilatérale et toute tentative de monopolisation du processus de paix. Aujourd'hui, plus que jamais, la communauté internationale doit unir ses efforts en vue de la reprise des pourparlers sur la base des résolutions de l'ONU et de l'Initiative de paix arabe. La Russie continuera de faire tout son possible pour faciliter le processus, notamment au sein du Quatuor pour le Moyen-Orient et en coopération avec la Ligue des États arabes et l'Organisation de la coopération islamique. Des accords mutuellement acceptables doivent garantir la coexistence pacifique et sûre des deux États, Israël et la Palestine.

Ici, à l'Organisation des Nations Unies, qui a été fondée en s'appuyant sur les enseignements tirés de la Seconde Guerre mondiale, nous devons tous envisager un avenir où il serait impossible de reproduire les erreurs du passé. Cette année marque le quatre-vingtième anniversaire du fameux Accord de Munich, qui a consacré la politique criminelle d'apaisement à l'égard du Troisième Reich – un triste exemple des conséquences catastrophiques qui peuvent résulter de l'égoïsme national, du mépris du droit international et des tentatives visant à résoudre les problèmes aux dépens des autres.

Malheureusement, dans un certain nombre de pays aujourd'hui, nous constatons non seulement que le vaccin contre la peste nazie a perdu en efficacité, mais aussi qu'une campagne croissante prend de l'ampleur qui cherche à réécrire l'histoire et à blanchir les criminels de guerre et leurs associés. Nous considérons scandaleuses les campagnes menées dans plusieurs pays pour démolir les monuments des libérateurs de l'Europe. Nous demandons à l'Assemblée d'appuyer le projet de résolution sur l'inadmissibilité de la glorification du nazisme.

La montée du nationalisme radical et du néofascisme en Ukraine, où les criminels qui ont combattu sous les bannières Waffen-SS ont été qualifiés de héros, est l'un des principaux facteurs à l'origine du conflit intra-ukrainien prolongé. La seule façon de régler ce conflit est de garantir l'application intégrale et cohérente et de bonne foi de l'ensemble des mesures en vue de l'application des accords de Minsk, qui ont

été approuvées à l'unanimité par le Conseil de sécurité (résolution 2202 (2015), annexe I). Nous appuyons les activités de la Mission spéciale d'observation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe en Ukraine et sommes disposés à fournir à ses observateurs la protection des Nations Unies.

Cependant, au lieu de mettre en œuvre les accords de Minsk et d'engager le dialogue avec Donetsk et Louhansk, Kiev continue de nourrir l'illusion qu'elle pourrait amener des forces d'occupation dans la région du Donbass avec le soutien de l'Occident, et menace de plus en plus de recourir aux options militaires. Ceux qui soutiennent les autorités actuelles de Kiev doivent les ramener à la raison, leur faire lever le blocus de la région du Donbass et mettre fin à la discrimination à l'égard des minorités ethniques dans toute l'Ukraine.

Au Kosovo, la présence militaire internationale autorisée par le Conseil de sécurité est en passe de se transformer en base militaire américaine. Les forces armées du Kosovo sont en train de se créer. Les accords entre Belgrade et Pristina négociés par l'Union européenne ne sont pas appliqués. La Russie appelle les parties à engager un dialogue conformément aux principes de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité et appuiera une décision qui serait acceptable pour la Serbie.

Dans l'ensemble, nous demandons instamment que les Balkans ne deviennent pas une fois de plus le théâtre d'affrontements ou ne soient déclarés domaine de quelqu'un. Les peuples des Balkans ne doivent pas être contraints de faire face à un choix fallacieux et l'apparition de nouvelles lignes de division doit être évitée.

La création d'une architecture de sécurité égale et indivisible est également nécessaire ailleurs dans le monde, y compris dans la région Asie-Pacifique. Nous nous félicitons de l'évolution positive de la situation dans la péninsule coréenne, conformément à la logique de la feuille de route russo-chinoise. Il faut encourager ce processus, qui devrait être fondé sur la poursuite du rapprochement entre les parties et sur la promotion de la mise en œuvre concrète des arrangements importants conclus par Pyongyang et Séoul par l'intermédiaire du Conseil de sécurité. Nous continuerons d'œuvrer au lancement rapide du processus multilatéral visant à établir un mécanisme solide pour la paix et la sécurité en Asie du Nord-Est.

La dénucléarisation de la péninsule coréenne est l'une des tâches de la communauté internationale dans le domaine essentiel pour la sécurité, celui de la non-prolifération des armes de destruction massive. Malheureusement, de sérieux obstacles continuent d'entraver cette voie.

Le retrait unilatéral des États-Unis d'Amérique du Plan d'action global commun, en violation de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité, malgré le plein respect par l'Iran de ses obligations, s'est ajouté à l'absence de progrès dans la ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et dans la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour préserver l'accord qui a été approuvé par le Conseil de sécurité.

Nous constatons des évolutions de plus en plus négatives dans les activités de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, où l'Occident tente de transformer le Secrétariat technique en un instrument de sanction des gouvernements indésirables, au risque de compromettre le statut professionnel indépendant de cette institution, l'universalité de la Convention sur les armes chimiques et les prérogatives qui sont du ressort exclusif du Conseil de sécurité. Ces problèmes et d'autres dans le domaine de la non-prolifération ont été examinés en détail lors de la réunion du Conseil de sécurité du 26 septembre (voir S/PV.8362), qui a été convoquée à un moment opportun par la présidence des États-Unis.

Nous sommes convaincus que tout problème ou préoccupation qui se pose dans les relations internationales doit être abordé dans le cadre d'un dialogue de fond. S'il existe des points de discorde contre qui que ce soit, nous devrions nous réunir autour de la table des négociations, entamer des pourparlers, présenter des faits, tenir compte des contre-arguments de nos partenaires et rechercher un équilibre entre les intérêts de chacun.

Ces deux dernières années, le débat sur les abus dans le cyberspace s'est intensifié. Je voudrais attirer l'attention sur le fait que c'est la Fédération de Russie qui, il y a 20 ans, a lancé le débat sur les questions de sécurité de l'informatique internationale à l'ONU. Compte tenu de l'évolution récente de la situation, il devient encore plus pertinent d'élaborer, sous les auspices de l'ONU, un ensemble de normes mondiales pour un comportement responsable des États dans le cyberspace, couvrant les principes du

non-recours à la force, de la non-ingérence dans les affaires intérieures et du respect de la souveraineté des États. Nous comptons présenter un projet de résolution à cet effet à la Première Commission. Nous pensons également qu'il est important d'entamer les travaux sur une convention sur la cybercriminalité, et nous considérons que les discussions y afférentes doivent être menées dans le cadre de la Troisième Commission.

Il est plus que jamais nécessaire de trouver un terrain d'entente et de tenir compte des intérêts de chacun, dans la mesure où les relations commerciales et économiques mondiales font aujourd'hui l'objet d'une politisation sans précédent. Les valeurs du libre-échange ont été prises en otage par des guerres commerciales et d'autres formes de concurrence déloyale.

La Fédération de Russie n'a eu de cesse de promouvoir une philosophie de développement économique partagé, telle qu'elle est consacrée dans l'initiative de grand partenariat eurasien lancée par le Président de la Fédération de Russie, M. Vladimir Poutine. Ce projet de grande envergure est ouvert à tous les États d'Asie et d'Europe, indépendamment de leur appartenance à d'autres associations d'intégration. S'il est mis en œuvre de manière cohérente, ce projet pourrait contribuer à développer une vaste zone de coopération économique approfondie couvrant l'Eurasie. À long terme, il pourrait jeter les bases d'une architecture de sécurité continentale renouvelée adaptée au XXI^e siècle.

La Fédération de Russie continuera de tout mettre en œuvre pour construire un monde fondé sur le droit, la vérité et la justice. Nous ne sommes pas les seuls à partager cette aspiration. Nos alliés et partenaires au sein de l'Organisation du Traité de sécurité collective, de la Communauté économique eurasienne, de la Communauté d'États indépendants, de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, les pays du groupe BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) et la grande majorité des autres pays plaident, avec nous, en faveur de la démocratisation de tous les aspects des affaires internationales dans l'intérêt de tous les États sans exception. L'Occident doit tenir compte de cette voix qui se fait de plus en plus puissante et se fait de plus en plus entendre dans les activités du Groupe des Vingt.

Dans la période de turbulences actuelle, la pertinence de l'ONU – seule instance à même de surmonter les divergences et de coordonner les activités de la communauté internationale – s'accroît objectivement. La coopération visant à parvenir à des solutions largement acceptables a été intégrée comme

une priorité de l'Organisation des Nations Unies dès sa création. Nous ne devons pas manquer de nous montrer à la hauteur des buts et principes ambitieux énoncés dans la Charte des Nations Unies et de l'engagement de ses rédacteurs envers les générations futures.

Nous devrions nous rappeler l'art de la négociation pour être dignes de leur héritage. Nombre des problèmes actuels ne peuvent être résolus que sur la base de l'égalité et du respect mutuel. Les diktats et la coercition, signes distinctifs de l'ère coloniale, devraient être une fois pour toutes classés dans les archives ou, mieux encore, relégués au rebut de l'histoire.

Les grands hommes d'État du passé nous ont légué de nombreuses paroles de sagesse qui sont devenues des aphorismes. Je voudrais en citer une seule, et elle vient du Président Harry Truman : « Le devoir des grands États est de servir et non de dominer le monde ».

J'espère que la culture du dialogue fondé sur le respect mutuel pourra enfin l'emporter. La Fédération de Russie fera tout son possible à cette fin.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, S. E. M. Heiko Maas.

M. Maas (Allemagne) (*parle en allemand; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Un vétéran de la diplomatie des Nations Unies m'a récemment dit que chaque session de l'Assemblée générale a sa propre crise à débattre, son propre sujet majeur. Quel est donc le grand enjeu en 2018? La Syrie? La Corée du Nord? Le Moyen-Orient? Ou la situation dramatique des réfugiés dans le monde, de la Méditerranée au Venezuela?

Si nous prenons du recul, ces conflits disparates révèlent un tableau plus vaste et un motif distinct. Il apparaît clairement que nous sommes effectivement confrontés à une crise – une crise du multilatéralisme. Et cette crise donne l'impression que les conflits dans le monde entier sont insolubles. Quand je dis qu'elle « donne l'impression » qu'ils sont insolubles, cela reflète la foi que nous, les Allemands, avons dans le multilatéralisme. Le succès d'après-guerre de l'Allemagne est aussi le succès du multilatéralisme.

L'Europe, marquée par la guerre et la destruction, a pu se rassembler dans la liberté, la sécurité et la prospérité grâce au courage de nos voisins en quête de réconciliation. Les États-Unis d'Amérique ont également

joué un rôle fondamental dans la reconstruction de l'Europe. Le fait que l'Europe ait alors pu devenir le partenaire le plus proche des Nations Unies est un triomphe du multilatéralisme. Nous croyons en l'ONU parce que la coopération internationale a changé notre destin pour le mieux.

L'Europe a prouvé au monde que le multilatéralisme et la souveraineté ne sont pas incompatibles. Au contraire, dans un monde confronté à d'immenses problèmes à l'échelle planétaire, nous ne pouvons sauvegarder la souveraineté qu'en travaillant ensemble.

Deux mots, « Nous, [les] peuples », expriment à la fois notre objectif et la manière dont nous l'atteindrons. C'est pourquoi les pères fondateurs de l'Organisation des Nations Unies les ont choisis pour en faire les premiers mots de la Charte des Nations Unies. Ils voulaient exprimer clairement le fait que nous devons œuvrer de concert afin de trouver des solutions. Ils ne voulaient laisser aucun doute sur le fait que l'ONU et nous, en tant que représentants des États, servons les peuples.

Les promesses de la Charte s'adressent aux peuples, qui sont assurés que leur liberté et leur dignité seront défendues à l'ONU à New York. Mais est-ce qu'un garçon d'Edleb, qui vit dans la peur constante de la prochaine frappe aérienne, le ressent? Que ressent une fille en Afrique quand son espérance de vie à la naissance est inférieure de 30 ans à ce qu'elle serait si elle était née en Allemagne? Si nous n'agissons pas en leur nom, les mots « nous, peuples » ne seront pour eux que des paroles vides de sens. Kofi Annan a dit un jour : « Point n'est besoin de nouvelles promesses. Ce qu'il faut, c'est commencer à tenir celles que nous avons faites » (SG/SM/9095).

Lorsque l'Allemagne rejoindra le Conseil de sécurité en tant que membre non permanent dans quelques semaines, ce sera ce qui nous motivera. Je remercie les membres de l'Assemblée pour l'immense confiance qu'ils nous ont témoignée par leurs votes. Leur confiance nous incite à jouer notre rôle dans la lutte contre les crises mondiales, et à le faire avec courage et espoir, mais sans nous surestimer. Nous voulons travailler avec tous les États Membres en tant que partenaire fiable qui place le dialogue et la coopération au cœur de son action. Pour nous, les mots « nous, peuples » désignent en particulier ceux qui ont du mal à se faire entendre à l'ONU. Cela signifie que nous rechercherons toujours le dialogue avec la société civile, au Conseil de sécurité et au-delà.

Néanmoins, « nous, peuples » signifie aussi que le Conseil de sécurité lui-même doit devenir plus représentatif et inclusif. La population mondiale a plus que triplé depuis 1945, tandis que le nombre d'États Membres de l'ONU a presque quadruplé. Toutefois, le Conseil de sécurité n'a guère changé. C'est pourquoi nous devons cesser de tergiverser et enfin entamer de véritables négociations sur la réforme du Conseil de sécurité, comme le souhaite depuis longtemps la grande majorité des États Membres.

C'est en Syrie que la crise du multilatéralisme est la plus douloureusement évidente. La guerre civile s'est depuis longtemps transformée en un conflit régional généralisé, avec un risque accru d'escalade dans une partie du monde déjà meurtrie. Ce type de guerre ne peut être résolu par des moyens militaires, dans la mesure où les acteurs de la région sont trop fortement impliqués et les enjeux individuels trop élevés. Cependant, grâce à des efforts diplomatiques conjugués, nous avons réussi à empêcher l'escalade à Edleb, ce qui constitue une lueur d'espoir. L'accord entre la Turquie et la Fédération de Russie doit désormais être mis en œuvre de manière permanente. Mais au bout du compte, ce dont nous avons besoin, c'est d'un processus politique, qui ne s'est que trop fait attendre.

À cette fin, les pourparlers doivent se tenir sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies. Le Conseil de sécurité lui-même a montré la voie, avec la résolution 2254 (2015). Nous devons enfin nous engager sur la voie d'élections libres et régulières. À ce moment-là, nous serons également prêts à assumer la responsabilité de la reconstruction. Cependant, il y a une limite que nous ne franchirons pas : nous ne deviendrons pas complices d'un régime qui a perdu sa légitimité politique. Au lieu de cela, nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour alléger les souffrances des populations.

Il est déplorable que l'aide financière s'épuise à nouveau. En tant que deuxième donateur d'aide humanitaire, l'Allemagne est disposée à fournir au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés 116 millions d'euros supplémentaires – soit la moitié du montant actuellement nécessaire – pour aider les réfugiés syriens en Jordanie et au Liban. Mais d'autres doivent également intensifier leurs efforts. Après tout, la Charte dit « nous, peuples ».

Le conflit israélo-palestinien est désormais également touché par des approches perturbatrices en matière de politique étrangère. Nombreux sont ceux qui

veulent nous faire croire que la notion d'une solution négociée des deux États est obsolète. Ils veulent que nous pensions que ce n'est plus aujourd'hui qu'une tournure diplomatique et que cet objectif ne peut plus être atteint. Mais quelle que soit la façon dont ils l'expriment, il n'y aura de paix durable que si, des deux côtés des frontières de 1967, chacun peut déterminer le cours de son existence, dans la sécurité et la dignité. C'est précisément pour cette raison qu'il demeure important d'œuvrer en faveur d'une solution négociée des deux États, 25 ans après Oslo.

Le conflit en Ukraine continuera également de mobiliser notre attention. Avec la France, la Fédération de Russie et l'Ukraine, nous nous efforçons de mettre en œuvre les accords de Minsk. Nous mettons l'accent sur les mesures convenues depuis longtemps en vue de stabiliser le cessez-le-feu. Tous les efforts, y compris nos discussions sur une éventuelle mission des Nations Unies dans l'est de l'Ukraine, visent à atteindre cet objectif.

N'oublions pas que la gestion des crises aiguës est tout au plus un pas vers la paix. Une paix durable ne peut s'instaurer que si nous mettons un terme à la course aux armements. Il ne s'agit pas d'une rhétorique nostalgique de l'époque de la guerre froide, dont l'équilibre de la terreur semble tout à fait inoffensif comparé au scénario d'une course aux armements multipolaire, avec des acteurs beaucoup plus imprévisibles.

Dans le cas de la Corée du Nord, la position unie et les sanctions du Conseil de sécurité ont contribué à ouvrir la voie au retour au dialogue. C'était important. Toutefois, la Corée du Nord doit traduire ses paroles en actes, ce qui doit aboutir à une dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible. L'Allemagne est prête à apporter son savoir-faire, y compris l'expertise que nous avons acquise au cours des difficiles négociations avec l'Iran.

L'accord nucléaire avec l'Iran n'est peut-être pas parfait, mais jusqu'à présent, il a empêché ce pays d'acquérir des armes nucléaires et évité une escalade qui, il y a trois ans, était fort probable. Ce n'est pas négligeable. C'est pourquoi nous, Européens, nous soutenons, ensemble, l'accord. Nous nous efforçons de maintenir la possibilité d'échanges économiques avec l'Iran, et nous appelons ce pays à continuer de respecter pleinement ses engagements.

Le fait que nous soutenions le Plan d'action global commun ne signifie pas que nous fermons les yeux sur

le rôle destructeur de l'Iran dans la région ou sur son programme de missiles balistiques. Cela dit, s'il n'y avait pas d'accord, cela ne faciliterait pas la recherche de solutions au Yémen, en Syrie ou ailleurs. Au contraire, le désarmement, la maîtrise des armements et la non-prolifération doivent, d'une manière générale, redevenir un élément central de l'action de l'Organisation des Nations Unies. Nous partageons l'avis du Secrétaire général António Guterres sur cette question.

Nos règles communes doivent rester en phase avec les avancées technologiques. Sinon, ce qui ressemble actuellement à de la science-fiction pourrait très vite devenir une réalité mortelle – par exemple, des systèmes d'armes létaux autonomes ou des robots tueurs qui tuent sans aucun contrôle humain. J'invite les Membres à soutenir, tant ici à New York qu'à Genève, notre initiative visant à interdire les armes totalement autonomes avant qu'il ne soit trop tard.

Ce n'est pas seulement dans ce domaine que la prévention constitue la réponse appropriée. L'ONU du XXI^e siècle doit s'attaquer aux causes profondes des conflits, notamment les changements climatiques. L'action fondée uniquement sur le nationalisme, par laquelle chaque pays cherche à se placer en premier, atteint ses limites à cet égard, notamment parce que notre climat ne connaît pas de frontières. Rarement les sonnettes d'alarme ont retenti aussi fort que cet été, et dans presque toutes les régions du monde.

L'Allemagne et l'Union européenne soutiennent l'Accord de Paris. En outre, nous voulons faire en sorte que le Conseil de sécurité accorde une priorité encore plus grande aux effets dévastateurs que les changements climatiques peuvent avoir sur la sécurité et la stabilité de régions et de pays entiers.

Nous avons également besoin d'une avancée décisive en ce qui concerne la consolidation de la paix après les conflits. C'est pourquoi l'Allemagne versera au moins 25 millions d'euros au Fonds pour la consolidation de la paix cette année. Au cours des trois dernières années, l'Allemagne a triplé ses contributions aux efforts visant à promouvoir la stabilisation et à prévenir les crises dans le monde entier. Par exemple, en Iraq, où les terroristes de l'État islamique ont été globalement vaincus militairement, au lieu de laisser les autorités iraqiennes se débrouiller seules, nous formons des forces de sécurité pour appuyer les structures administratives, et nous apportons un soutien civil aux efforts visant à promouvoir la stabilisation, la réconciliation et une reconstruction inclusive.

Ce n'est que lorsque les mesures militaires sont intégrées dans une stratégie politique claire que les soldats de la paix peuvent réellement apporter la paix. C'est également l'objectif des efforts de réforme du maintien de la paix déployés par le Secrétaire général António Guterres. Ce serait une erreur de limiter nos discussions au troc de décimales dans les barèmes des quotes-parts. Bien sûr, l'efficacité est importante, y compris pour nous en Europe, qui sommes les principaux bailleurs de fonds. Toutefois, le seul fait de discuter des économies potentielles ne suffit pas à rendre justice aux avantages qu'apportent les missions de maintien de la paix, par exemple, dans des pays comme le Mali ou le Liban, qui ont tenu des élections pacifiques et connu une relative stabilité, grâce en partie aux Casques bleus et aux efforts politiques déployés par l'ONU.

Nous, les Allemands, continuerons à apporter notre contribution, non seulement militairement et financièrement, mais aussi, toujours, politiquement, au travers d'efforts diplomatiques et en investissant dans la stabilité et la reconstruction. Après tout, le succès des missions des Nations Unies dépend du soutien politique des États Membres. Cela est particulièrement vrai pour la Libye en ce moment. Pour s'atteler à la tâche herculéenne qui consiste à progresser dans la mise en place de structures étatiques fonctionnelles, l'ONU a besoin de notre appui politique.

La paix n'est pas seulement le moment où les armes se taisent. Seules les sociétés justes, les sociétés où les hommes et les femmes jouissent de droits égaux et où les femmes participent à toutes les prises de décisions sociétales, resteront pacifiques à long terme. Ce n'est pas seulement une question d'équité et de respect; c'est simplement une question d'humanité et de raison. Kofi Annan l'a exprimé ainsi dans son rapport intitulé « Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous » :

« ...il n'y a pas de développement sans sécurité, il n'y a pas de sécurité sans développement, et il ne peut y avoir ni sécurité, ni développement si les droits de l'homme ne sont pas respectés »
(A/59/2005, par. 17).

Soixante-dix ans après l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la proclamation par cet instrument de la dignité et de la liberté de la personne reste pour beaucoup une promesse lointaine. Au Conseil de sécurité, au Conseil des droits de l'homme et à l'Assemblée générale, nous exigeons des comptes lorsque les droits de l'homme sont bafoués,

que ce soit par la traite des êtres humains en Afrique ou par des attaques contre les Rohingya au Myanmar. Nulle part l'impunité ne subsistera. Même en temps de guerre, il y a des limites.

Nous devons demander des comptes à ceux qui attaquent délibérément les travailleurs humanitaires, les hôpitaux et les écoles. Quiconque viole les règles les plus élémentaires de la civilisation humaine doit être puni. Cela vaut également pour ceux qui utilisent des armes chimiques en violation d'un tabou qui a été respecté pendant des décennies. C'est pourquoi il est si important que l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques ait été chargée de rechercher et d'identifier les responsables. Les auteurs doivent être pleinement conscients qu'il ne peut y avoir d'impunité pour les crimes contre l'humanité – jamais, et nulle part. À cet égard, la Cour pénale internationale reste une instance indispensable car elle envoie un message clair aux victimes et aux auteurs des crimes les plus graves, à savoir que la justice prévaudra.

Tout à l'heure, j'ai parlé du fait que nous, les Allemands en particulier, avons foi dans le multilatéralisme. Cette foi est également fondée sur le fait que l'ONU apporte, constamment et malgré tous les désaccords, la preuve de ce que nous pouvons accomplir en travaillant ensemble. Je pense au Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui demeure notre ensemble de principes directeurs pour faire de ce monde un monde meilleur pour tous. Je pense également à l'aboutissement des négociations sur le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Le fait que plus de 190 États Membres – pays d'origine, de transit et de destination – soient parvenus à un accord sur des questions aussi complexes et controversées constitue une victoire pour le multilatéralisme. Ce succès est le fruit de nations véritablement unies.

L'Organisation des Nations Unies s'appuie sur notre courage dont nous faisons preuve pour parvenir à des compromis. Elle grandit avec notre désir de façonner les choses. Elle se nourrit de notre engagement commun d'agir avant tout ensemble. Un terrain d'entente se crée lorsque nous plaçons les êtres humains au cœur de nos actions. Le désir de paix et de sécurité et le rêve d'une vie prospère et digne sont des choses auxquelles tous les êtres humains peuvent s'identifier, qu'ils vivent à Bagdad, à Berlin ou à Bamako. L'Organisation des Nations Unies appartient aux peuples. C'est à eux – les peuples de « Nous, peuples » – que nous devons allégerance.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République tunisienne, S. E. M. Khemais Jhinaoui.

M. Jhinaoui (Tunisie) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, j'ai le plaisir de féliciter M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés et son pays ami, l'Équateur, pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à la présente session. Je lui souhaite plein succès dans cette noble tâche. J'exprime également ma profonde gratitude à M. Miroslav Lajčák et à son pays ami, la Slovaquie, pour la manière dont il a dirigé avec succès la session précédente.

Je m'en voudrais de ne pas saluer les efforts déployés par le Secrétaire général António Guterres pour promouvoir le rôle de l'Organisation dans la réalisation de la sécurité, de la paix et du développement dans le monde. Je lui exprime également notre appréciation et notre appui pour les réformes et les initiatives qu'il a entreprises depuis son entrée en fonction.

Je voudrais saisir cette occasion pour réitérer nos sincères condoléances à la famille de l'ancien Secrétaire général de l'ONU, le regretté Kofi Annan, ainsi qu'au continent africain, en rappelant le précieux travail qu'il a mené au service de la paix et de la sécurité internationales, tout en défendant les droits de l'homme et en contribuant efficacement au développement de l'Organisation et à sa réforme.

Le thème de cette session – « Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables » – reflète nos aspirations communes à une organisation mondiale capable de relever efficacement les défis actuels. Il souligne également notre volonté commune de renforcer le rôle de l'Organisation au service de la paix et de la sécurité, tout en établissant des relations internationales plus équitables et plus efficaces et en renforçant les efforts de développement durable.

Nous pensons que la résolution de ces défis est une question de responsabilité commune, qui exige des efforts intenses et concertés afin d'éliminer les foyers de tension, les conflits armés et les différends, ainsi que les souffrances humaines sans précédent qu'ils infligent. Ces foyers exacerbent également le phénomène du terrorisme et de l'extrémisme violent, ainsi que toutes les formes de criminalité organisée, en plus de favoriser la baisse des taux de croissance et l'augmentation de la

pauvreté et de la marginalisation, sur fond de récession économique dans de nombreuses régions du monde.

À cet égard, la Tunisie réaffirme la responsabilité qui incombe à la communauté internationale, incarnée par l'Organisation, de rechercher le règlement politique des différends actuels, de résoudre les conflits par des moyens pacifiques, d'instaurer la sécurité et la stabilité et de promouvoir les droits de l'homme dans l'intérêt de sociétés sûres et durables. Tout en nous félicitant des résultats des négociations sur les grandes réformes engagées par le Secrétaire général, en particulier l'examen du dispositif international en matière de sécurité et de paix et la promotion systématique du développement, nous espérons que ces réformes seront appuyées par des contributions effectives de tous les États Membres, conformément à une vision globale qui consacre les principes du partenariat et de l'égalité dans les relations internationales, ainsi que la représentation équitable au Conseil de sécurité, et qu'elles permettront à l'Assemblée générale de pleinement s'acquitter de ses prérogatives conformément à la Charte des Nations Unies. Fidèle aux principes fermes de sa politique étrangère, la Tunisie ne ménagera aucun effort pour contribuer efficacement aux mesures visant à réaliser ces nobles objectifs.

La Tunisie continue de renforcer résolument la gouvernance démocratique, l'état de droit et les institutions par une approche consensuelle et participative de l'ensemble de la sphère politique et de tous les secteurs de la société tunisienne. Au cours de l'année écoulée, la Tunisie a pris de nouvelles mesures pour renforcer les institutions constitutionnelles et lutter contre la corruption tout en renforçant la bonne gouvernance. La Tunisie a organisé des élections municipales démocratiques en mai dernier pour rendre opérationnel un principe constitutionnel très important, à savoir la démocratie participative et la gouvernance locale décentralisée. Grâce à ce principe, nous espérons promouvoir des programmes de développement locaux et réduire les disparités entre les entités.

À l'instar des élections présidentielle et législatives tenues en 2014, ces élections municipales ont bénéficié d'une forte représentation des jeunes et des femmes, ce qui reflète une prise de conscience de la société tunisienne en faveur de l'intégration des femmes et des jeunes dans la prise de décisions aux niveaux local et national.

Convaincu que les droits de l'homme et les libertés fondamentales sont les deux piliers de la démocratie,

et conformément à nos engagements internationaux et aux dispositions de la Constitution de 2014, le Président de la République, S. E. M. Béji Caïd Essebsi, a lancé une initiative de réforme visant à renforcer l'égalité et la condition de la femme. Un comité spécial a été créé à cette fin. Cette initiative fait aujourd'hui l'objet d'une concertation globale associant des participants venus de tous les horizons de la société tunisienne. À ce titre, elle s'inscrit dans le prolongement naturel de l'expérience pionnière de la Tunisie en matière de réformes visant à établir une société progressiste qui respecte les droits individuels et les libertés collectives, autonomise les femmes et réalise la pleine égalité entre hommes et femmes.

Nous sommes conscients que le perfectionnement et la préservation durable de l'expérience démocratique qui se dessine en Tunisie dépendent de la reprise économique, de la résolution des difficultés actuelles et du renforcement de la paix sociale. Ce sont des objectifs prioritaires pour le Gouvernement tunisien, conformément à notre plan national de développement pour 2016-2020 dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

La Tunisie reste déterminée à entreprendre une réforme majeure pour améliorer les taux de croissance et les autres indicateurs de développement humain, notamment en créant des possibilités d'emploi pour les jeunes et en encourageant l'investissement intérieur et extérieur. Malgré des défis majeurs en matière de sécurité et de développement, y compris la déstabilisation de la situation régionale et internationale et ses effets directs sur la sécurité, la croissance et les intérêts économiques de la Tunisie, nous avons récemment enregistré des résultats positifs et encourageants : croissance en hausse, taux de chômage et déficit commercial en baisse, reprise dans le secteur touristique avec une augmentation des indicateurs d'investissement. Nous pensons que ces indicateurs positifs renforcent le statut de la Tunisie en tant qu'environnement attrayant pour les investissements régionaux et internationaux.

La Tunisie s'appuie non seulement sur ses propres capacités nationales mais aussi sur de solides relations de coopération et de partenariat avec les partenaires régionaux et internationaux. Nous tenons à réaffirmer notre reconnaissance pour l'appui que l'expérience tunisienne a reçu de nos amis et partenaires de longue date dans le monde et à souligner notre volonté de développer davantage ces partenariats de coopération

pour servir nos intérêts mutuels et renforcer la sécurité et la stabilité aux niveaux national et international.

Le terrorisme représente un des défis les plus importants pour tous nos pays, sans exception. Il est aussi une des plus graves menaces à la paix et à la sécurité internationales. Les organisations terroristes cherchent à déstabiliser les pays, à semer le chaos et à entraver le développement. Pour faire face à cette menace, nous soulignons le rôle central joué par l'Organisation des Nations Unies pour aider les États Membres à éliminer le terrorisme et l'extrémisme violent. À cet égard, nous considérons que la création du Bureau de lutte contre le terrorisme constitue une étape importante pour mieux coordonner et renforcer la coopération multilatérale dans ce domaine.

Si les efforts nationaux, régionaux et internationaux de lutte contre les activités terroristes sont importants, nous pensons qu'il est tout aussi primordial et prioritaire de lutter contre les idéologies extrémistes et de protéger nos sociétés, en particulier les jeunes, de l'obscurantisme et la violence extrême. Nous soulignons également qu'il importe d'appuyer les mécanismes de coopération internationale pour l'échange d'informations et d'expertise et l'entraide judiciaire, et de fournir un appui aux pays qui sont en première ligne de la lutte contre ce fléau.

La Tunisie a accompli des progrès importants dans la mise en œuvre de sa stratégie nationale globale de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, qui nous a aidés à réaliser des progrès en matière de sécurité pour lutter contre ce fléau dangereux, déjouer les complots terroristes, traduire les terroristes en justice et sauvegarder la démocratie tout en respectant l'état de droit.

Ces dernières années, le monde a été témoin d'une recrudescence sans précédent des flux de réfugiés et de migrants résultant de crises prolongées, de l'aggravation des conflits armés et des souffrances humaines qui y sont liées, de l'insécurité, de l'entrave au développement et de l'absence de conditions de vie décentes. Malgré son augmentation ces dernières années, la migration reste une des principales manifestations d'interaction et de communication entre les sociétés humaines. Tout au long de l'histoire, les migrations ont contribué au rapprochement entre les cultures et les civilisations.

Nous pensons que, pour traiter la question des migrations et des flux de réfugiés, il faut une démarche globale et intégrée prenant en compte les causes

profondes des deux phénomènes et donnant la priorité à la nécessité d'assurer une vie digne aux réfugiés et aux migrants, dans le respect de leurs droits et de leur dignité humaine, tout en les protégeant des réseaux criminels et de toutes les formes d'exploitation.

Nous devons mobiliser les efforts internationaux afin d'aborder les causes sous-jacentes des migrations, y compris l'absence de développement durable dans de nombreux pays d'origine. Il faut aussi prendre en compte les guerres et conflits exacerbés, ainsi que l'incapacité de la communauté internationale à combler le fossé entre les pays développés et les pays en développement.

La Tunisie espère que les deux pactes mondiaux des Nations Unies sur les migrations et les réfugiés prépareront la voie au consensus international nécessaire sur cette question. Nous soulignons l'importance de la promotion de la coopération entre toutes les composantes de la communauté internationale pour régler les différends et appuyer les efforts de développement des États Membres, ainsi que de la promotion de voies de migrations organisées. Tout en comprenant les appréhensions de certains États, nous soulignons la nécessité de nous attaquer aux activités et pratiques hostiles contre les migrants et les réfugiés et à toutes les formes d'extrémisme, y compris dans les discours politiques et les campagnes médiatiques, lorsque nous traitons cette question.

La poursuite des conflits et des crises régionales et internationales conduit certainement à une recrudescence des tensions et à une absence de stabilité et de sécurité. À cet égard, la réalisation de la solution juste et globale recherchée pour la question palestinienne représente une priorité pressante. Cela nous donnerait les moyens de rétablir la paix et la stabilité dans la région du Moyen-Orient, permettant ainsi au peuple palestinien frère de recouvrer ses droits légitimes et de créer l'État de Palestine sur ses territoires, avec Jérusalem-Est comme capitale, conformément aux résolutions constitutives de la légitimité internationale, à l'Initiative de paix arabe et à la solution des deux États.

La Tunisie engage la communauté internationale à assumer sa responsabilité d'assurer la protection nécessaire du peuple palestinien et de préserver le statut juridique et historique de la ville d'Al-Qods Al-Charif, ainsi que de tous les autres territoires palestiniens occupés. La Tunisie n'a épargné aucun effort, dans la mesure de ses propres capacités, pour fournir un appui au peuple palestinien et elle souhaite exhorter la communauté internationale à redoubler d'efforts

afin de mettre un terme aux souffrances humanitaires des Palestiniens, en soutenant notamment l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient pour qu'il puisse continuer de fournir une assistance aux réfugiés palestiniens.

La Tunisie exprime sa vive préoccupation face à l'évolution de la situation en Libye et de la grave détérioration de la sécurité dans la capitale, Tripoli. La Tunisie réaffirme sa volonté de déployer des efforts – à l'initiative du Président de la République, M. Béji Caïd Essebsi, et en pleine coopération avec nos pays frères, l'Égypte et l'Algérie – pour aider nos frères libyens à surmonter leurs divergences. La priorité doit être accordée aux intérêts libyens afin que le règlement politique souhaité puisse être réalisé au moyen du dialogue et de la réconciliation, sur la base de l'Accord politique libyen facilité par l'Organisation des Nations Unies.

À cet égard, la Tunisie souligne son appui au Plan d'action des Nations Unies pour la Libye et appelle à l'unification de tous les efforts pour remédier à la crise libyenne, sans ingérence dans les affaires intérieures libyennes et en évitant les options militaires, afin de parvenir à la paix et à la sécurité, de soulager les souffrances de la population libyenne et d'accélérer la mise en œuvre du plan d'action international.

Nous appelons aussi à un redoublement des efforts régionaux et internationaux pour parvenir rapidement à une solution politique globale de la crise en Syrie, d'une manière qui préserve l'unité et l'intégrité territoriale de ce pays frère et qui mette fin aux souffrances du peuple syrien, tout en réalisant ses aspirations à la sécurité, à la stabilité et à la démocratie.

Nous espérons également que la communauté internationale pourra aider les parties yéménites à nouer le dialogue afin de parvenir à une solution politique qui soutienne la légitimité tout en préservant l'unité de ce pays frère, de même que son intégrité territoriale. Nous espérons qu'une telle solution mettra un terme aux souffrances de la population yéménite et garantira la sûreté, la sécurité et la stabilité de la région du golfe Arabique.

Compte tenu de notre responsabilité commune d'assurer un système universel pour la promotion des droits de l'homme de toutes les personnes, y compris le droit à la sécurité et à la vie, nous demandons une accélération de la façon d'aborder le problème des

musulmans rohingyas, tout en veillant au retour sûr et volontaire des réfugiés et en travaillant pour lutter contre les causes profondes de la crise.

Étant donné que nous accordons de l'importance à notre appartenance au continent africain, qui représente notre profondeur stratégique, la Tunisie appuie les efforts africains communs. Nous sommes attachés au plan de développement « Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons » et nous sommes prêts à nous engager activement pour faire avancer le continent. Nous tenons également à lancer un appel à la communauté internationale pour qu'elle aide à promouvoir la paix et la sécurité sur le continent, afin que les populations africaines puissent concrétiser leurs aspirations au développement durable et à l'intégration économique.

Dans ce contexte, la Tunisie se félicite vivement de l'accord conclu entre les dirigeants de l'Éthiopie et de l'Érythrée pour mettre fin au différend de longue date entre ces deux pays. Cela a donné un nouvel élan à la coopération bilatérale dans l'intérêt des deux peuples voisins, sur la voie de la réalisation de leur sécurité, de leur stabilité et de leur développement. La Tunisie exprime aussi l'espoir que cette réconciliation historique entre les deux pays soit la première étape vers la cessation de toutes les divergences dans la région de la Corne de l'Afrique et qu'elle serve d'exemple à suivre pour ce qui est d'éliminer les tensions et de régler les différends sur l'ensemble du continent africain.

S'agissant de la situation sur la péninsule coréenne, nous sommes satisfaits des résultats des sommets récents entre le Président de la Corée du Sud et le dirigeant de la Corée du Nord, ainsi que du sommet entre le Président des États-Unis et le dirigeant de la Corée du Nord. Nous notons la transformation historique de la péninsule coréenne et l'engagement pris par les deux Corée de coopérer à l'avenir. Nous espérons que la communauté internationale mettra tout en œuvre pour aider les deux Corée à mettre un terme aux tensions sur la péninsule coréenne et à rétablir la confiance entre elles en dénucléarisant la péninsule et en la débarrassant des armes de destruction massive, afin de réaliser la paix.

Grâce au soutien arabe et africain, la Tunisie est prête à rejoindre le Conseil de sécurité en tant que membre non permanent pour la période 2020-2021. C'est un objectif auquel nous aspirons et que nous espérons réaliser avec l'appui de tous nos amis et partenaires au sein de la communauté internationale. Pendant toute la durée de son mandat au Conseil, la Tunisie œuvrera à

garantir son attachement à la Charte des Nations Unies, ainsi que sa volonté de promouvoir des consultations. Nous soulignerions la nécessité de parvenir à des solutions acceptables à toutes les questions inscrites à l'ordre du jour, au service de la paix et de la sécurité dans le monde.

Enfin, je réaffirme l'engagement de la Tunisie à continuer de faire tous les efforts possibles pour coopérer avec tous les pays frères afin d'atteindre les nobles buts des Nations Unies, au service de l'humanité, en vue de défendre ces grandes valeurs universelles.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Ibrahim Abdulkarim Al-Jafari, Ministre des affaires étrangères de la République d'Iraq.

M. Al-Jafari (Iraq) (*parle en arabe*) : Qu'il me soit permis tout d'abord de féliciter M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session. Je lui adresse tous mes vœux de succès dans l'exercice de ses fonctions. Je tiens également à exprimer ma gratitude à son prédécesseur, M. Miroslav Lajčák, qui a dirigé les travaux de la session précédente avec sagesse et efficacité.

L'année dernière, depuis cette tribune, j'avais évoqué devant l'Assemblée générale la situation dans mon pays, l'Iraq (voir A/72/PV.20). Daech y occupait alors, et depuis plusieurs années, un tiers du territoire iraquien, incendiait tout ce qui pouvait l'être, et avait même détruit à Ninive des monuments historiques – datant de l'époque où mon pays était le berceau de la civilisation – ainsi que la mosquée du prophète Younès. Daech avait réussi à chasser 6 millions d'Iraqiens des provinces qu'il occupait, s'en était pris à la minorité religieuse yézidie en kidnappant ses femmes, avait expulsé les Turkmènes de Tell Afar, où il avait brûlé vifs des hommes et des femmes chiïtes.

Autrement dit, nous vivons une catastrophe historique dont nous n'aurions jamais dû nous relever. Mais en dépit du désespoir qui s'était emparé du cœur et de l'esprit de beaucoup d'entre nous, notre foi totale en Dieu n'a jamais faibli. Nombre d'entre nous sont restés convaincus que la détermination des Iraqiens et des Iraqiennes, de tous âges, et l'intelligence de nos dirigeants parviendraient à renverser la vapeur.

Le peuple iraquien, de toutes confessions et origines ethniques, s'est rassemblé pour défendre son pays. Il a versé son sang sur le champ de bataille

et consenti d'immenses sacrifices pour libérer les terres occupées par Daech. Des milliers de membres héroïques des forces armées iraqiennes, de la police et des milices populaires sont tombés en martyrs ou ont été blessés, tout comme de nombreux combattants peshmergas et des membres des forces antiterroristes et d'autres groupes armés. Nous avons mené ce combat avec honneur au nom du monde entier, avec l'appui de la Coalition internationale contre Daech et de nos amis, de nos frères et de nos voisins. Chacun d'eux mérite notre reconnaissance pleine et entière. L'Iraq n'oubliera jamais ceux qui l'ont soutenu.

Cette bataille historique cruciale a eu lieu à un moment où la sécurité du monde entier était menacée. Les tentatives des terroristes d'étendre leur portée à des parties toujours plus vastes de la planète ont fait des émules représentant plus de 120 nationalités différentes. Nous remercions Dieu pour le soutien de la communauté internationale, dont l'aide nous a permis de vaincre cet ennemi féroce et de mettre fin à la présence de Daech en Iraq. Cette organisation livre aujourd'hui son dernier souffle dans son ultime bastion en Syrie.

Je m'adresse à l'Assemblée générale en ce jour où mon pays quitte la guerre et entre dans une nouvelle ère, placée sous le signe de la reconstruction et du retour chez eux de citoyens ayant fui aux quatre coins du monde. Dans ce nouveau chapitre de l'histoire de l'Iraq, nous travaillons d'arrache-pied pour renforcer les institutions de l'État, accroître les niveaux de participation à la gouvernance et parvenir à un consensus politique et constitutionnel dans nos affaires intérieures, dans la perspective de rejoindre le club des nations démocratiques. Nous abandonnons le sectarisme, sous toutes ses formes, et fédérons les citoyens autour du respect de la loi et de la Constitution. Plus récemment, dans le cadre du cycle électoral démocratique en place depuis 2004, nous avons tenu des élections législatives. Nous allons bientôt élire un nouveau Président de la République, qui nommera à son tour un nouveau Premier ministre, dont la tâche principale sera de former un gouvernement chargé de combattre la corruption et de mettre le pays sur la voie du développement et de la prospérité. Alors que je m'adresse à l'Assemblée, les Iraqiens de la région du Kurdistan se préparent à tenir des élections législatives régionales, conformément à notre système multipartite fédéral.

Compte tenu de ce qui précède, je demande à la communauté internationale d'honorer les engagements financiers pris à la Conférence internationale du Koweït

pour la reconstruction de l'Iraq, en début d'année. Berceau de civilisation, notre pays est aussi un pays d'avenir. Situé au carrefour de différentes cultures, religions et nationalités, l'Iraq est un pays riche de traditions.

La victoire militaire sur le terrorisme n'a pas nécessairement mis fin à ce fléau. Nous sommes simplement entrés dans une nouvelle phase d'efforts, dont l'objectif est désormais d'éradiquer totalement les causes du terrorisme. Nous devons nous efforcer d'élaborer un plan stratégique englobant les aspects économiques, culturels et politiques afin d'immuniser les communautés contre les dangers du retour du terrorisme. Nous devons également aborder les questions relatives aux jeunes, aux femmes et aux enfants, en mettant en place des programmes d'avenir ambitieux pour améliorer leur niveau de vie, renforcer leurs capacités dans le cadre des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous devons dans ce contexte nous attaquer tout particulièrement au chômage. Nous devons également protéger la diversité, soutenir les minorités, maintenir la paix et la sécurité dans les zones libérées et passer de la réconciliation nationale au renforcement des institutions nationales dans lesquelles tous les Iraquiens ont un intérêt.

Les Iraquiens font aujourd'hui tout ce qui est en leur pouvoir pour aller de l'avant en tant qu'entité géographique unique et unie, rejetant toute forme de division, d'ingérence étrangère et de partition. Au cours de la période la plus récente, nous avons accompli des progrès importants en matière de lutte contre le terrorisme, de renforcement de la démocratie et de respect du calendrier fixé pour les élections législatives. Nous continuons de lutter pour protéger les droits de l'homme, la pluralité politique et la liberté d'expression, à travers notamment l'adoption d'une législation détaillée dans ces domaines.

En se tenant aux côtés de l'Iraq par l'intermédiaire de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), l'ONU a consenti à de lourds sacrifices. Alors que la MANUI continue de s'acquitter de son mandat, je tiens à saluer le rôle clef joué par le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission, M. Ján Kubiš, dont les réalisations dans notre pays ont été considérables. Nous nous félicitons également de la nomination de celle qui prendra sa relève, M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, première femme à être nommée Cheffe de la Mission.

Nous poursuivons nos efforts pour mettre fin aux conséquences de la guerre contre le terrorisme sur les personnes déplacées, en leur offrant des réparations, en assurant leur retour et en recueillant des preuves des crimes commis à leur encontre par l'organisation terroriste Daech en Iraq. Ce travail est entrepris par la commission créée en application de la résolution 2379 (2017) du Conseil de sécurité visant à documenter les crimes commis par Daech.

Le Gouvernement iraquien estime que le maintien de la paix et de la sécurité internationales est une responsabilité qui nous incombe à tous. Nous soulignons qu'il importe que la communauté internationale continue d'agir pour éliminer complètement les armes nucléaires et les armes de destruction massive, afin de garantir la sûreté et la sécurité des générations futures. L'Iraq appuie l'universalisation de tous les traités et conventions relatifs au désarmement, car ils constituent la seule garantie concrète que des armes ne seront pas utilisées et que personne ne menacera d'y avoir recours. Le recours à ces armes a coûté très cher au peuple iraquien pendant la dictature. L'Assemblée se souviendra que les habitants de la ville de Halabja ont été victimes d'une attaque à l'arme chimique, un des pires actes criminels de l'histoire. L'Assemblée se rappellera aussi que les chiites iraquiens du centre et du sud de l'Iraq ont été victimes de massacres tout aussi odieux, et qu'ils n'ont pas été les seuls.

Le Gouvernement de mon pays s'emploie à surmonter la crise économique en exploitant au mieux nos ressources, en établissant des partenariats économiques et en créant un environnement favorable à l'investissement. L'objectif que nous poursuivons consiste à tirer parti des possibilités offertes et à parvenir à un développement économique durable.

L'Iraq réaffirme par ailleurs sa position ferme sur la question palestinienne. Nous soulignons que la paix ne reviendra pas dans notre région tant qu'Israël, la Puissance occupante, ne se sera pas complètement retiré des territoires palestiniens et arabes occupés. Nous appelons à la création d'un État palestinien indépendant ayant Al-Qods Al-Charif pour capitale. Nous condamnons la politique de colonisation menée par les autorités d'occupation israéliennes en violation du droit international. À cet égard, et une fois de plus, l'Iraq rejette catégoriquement la décision prise par les États-Unis de transférer leur ambassade à Jérusalem-Est. Cette action ne fera pas avancer la cause de la paix

dans la région, mais rendra au contraire la situation encore plus compliquée.

L'Iraq rejette tout blocus unilatéral imposé en dehors du système des Nations Unies. Notre pays estime que les sanctions économiques ne sont pas un moyen de punir les régimes ou organisations au pouvoir, que le prétexte en soit acceptable ou non. La population est la seule à subir les conséquences injustes de ces sanctions. Le peuple iraquien a été victime de sanctions qui ont duré près de 13 ans, de 1990 à 2003. Les Iraquiens ordinaires – hommes et femmes, personnes âgées, jeunes et enfants – ont payé le prix fort pour ces sanctions économiques. Nous sommes contre tout blocus, car cette mesure revient à agir contre le peuple.

S'agissant de la sécurité dans la région, nous pensons qu'elle constitue un tout indivisible. Nous ne pouvons assurer la sécurité à l'intérieur de nos frontières sans tenir compte de la sécurité de nos voisins. La sécurité va ainsi de pair avec des préoccupations géopolitiques plus larges. En matière de géosécurité, il ne suffit pas de se concentrer sur les besoins d'un pays. Nous devons veiller à ce que ceux de nos voisins soient également satisfaits.

L'Iraq se félicite de l'accord sur la situation dans la péninsule coréenne, qui est conforme aux objectifs des Nations Unies en matière de maintien de la paix et de sécurité internationale.

Nous espérons également que la paix et la stabilité seront rétablies en Syrie et qu'il sera mis fin à la spirale de la violence dans ce pays. Nous sommes pour la préservation de son intégrité territoriale et nous appuyons également toutes les voies qui mèneront à une solution politique équilibrée, acceptable à la fois par le Gouvernement syrien et les autres parties prenantes. C'est de cette manière que nous éviterons de nouvelles effusions de sang et de nouvelles victimes civiles innocentes. Nous exhortons donc les décideurs à œuvrer en faveur d'une telle issue, c'est-à-dire d'œuvrer à une solution politique et non militaire.

En ce qui concerne le Yémen, nous pensons qu'une solution à la crise qui sévit dans le pays ne peut être trouvée que par un dialogue pacifique. Le conflit doit prendre fin, les armes de guerre doivent être réduites au silence et toute ingérence extérieure doit cesser.

Quant à Baachiqa, l'Iraq rejette catégoriquement la présence des forces turques sur place et les violations continues de la souveraineté iraquienne. Nous aspirons à entretenir d'excellentes relations de bon voisinage

avec la Turquie, comme avec les autres pays voisins. Toutefois, nous appelons la Turquie à adopter une position claire en réponse à ces violations et à y mettre un terme.

Nous souhaitons également avoir un accès accru aux ressources légitimes en eau de l'Iraq. La perte de ces ressources a entraîné une baisse importante des niveaux du Tigre et de l'Euphrate, ce qui a eu des effets négatifs sur l'environnement et l'économie et a de graves répercussions sur l'avenir. C'est sur les rives de ces deux fleuves que, au quatrième millénaire avant J.-C., la première civilisation de l'histoire de l'humanité a émergé des marais du sud, d'Amara et de Nasiriyya. Nous nous sentons donc responsables de la préservation de nos droits et de notre patrimoine culturel.

L'Iraq rejette catégoriquement les déclarations du Premier Ministre de l'entité israélienne qui prétend que les forces iraniennes étaient présentes en Iraq pour justifier une attaque contre notre souveraineté. Nous rejetons toute tentative d'utiliser la tribune de l'Assemblée générale pour saper la souveraineté et la sécurité des États.

Nous avons récemment travaillé à la mise en place de relations étroites avec tous nos voisins et amis, loin de la polarisation et de l'esprit partisan qui caractérisent la scène internationale. Nous avons cherché à être un pont diplomatique entre les nations et à nouer d'excellentes relations avec toutes les parties prenantes, que ce soit dans le monde entier ou plus particulièrement dans notre région, afin d'y améliorer la sécurité.

L'Iraq restera un berceau de la diversité culturelle, religieuse et ethnique. Comme l'a dit Sargon d'Akkad, Bagdad restera le dôme du monde, au centre des quatre vents, quel que soit son souverain. Bagdad ne connaîtra jamais la mort et la destruction. La ville résistera à la crise et à sa brutalité. Bagdad est source de vie. Notre grand poète, Mustapha Jamal Al-Din, a évoqué à Bagdad en disant qu'elle était immortelle. La ville gardera sa splendeur à travers les siècles, et brillera sous le soleil et la lune. De par sa résilience, elle résistera à l'adversité.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre de la coopération au service du développement du Royaume du Danemark, S. E. M^{me} Ulla Tørnæs.

M^{me} Tørnæs (Danemark) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord m'associer aux autres orateurs et rendre à mon tour hommage à la mémoire de feu Kofi Annan. Nous avons perdu un grand dirigeant de ce

monde, un homme animé d'une foi inébranlable en la force de l'Organisation.

Il y a 70 ans, l'Assemblée générale adoptait avec la Déclaration universelle des droits de l'homme la première charte mondiale des droits de l'homme. Cette déclaration codifiait les principes les plus fondamentaux de la dignité humaine, en soulignant notamment que nous sommes tous égaux. Nous nous sommes engagés en faveur d'un ordre international où les droits et les libertés individuelles pourraient être pleinement réalisés.

Il y a 70 ans, nous savions que la coopération internationale était le seul moyen de protéger nos populations et, grâce au travail à l'Organisation des Nations Unies, nous avons obtenu des résultats remarquables.

Pourtant, les fondements sur lesquels repose l'Organisation n'ont sans doute jamais été mis à l'épreuve autant qu'ils le sont aujourd'hui. Le principe même du multilatéralisme est remis en cause. D'aucuns s'interrogent sur les cadres qui protègent les droits humains, qui garantissent le libre-échange et qui favorisent le développement mondial. Des problématiques d'ordre mondial telles que les changements climatiques, la pauvreté, les migrations, le terrorisme et l'extrémisme violent ne font pas l'objet d'une action suffisante.

Pour le Danemark, la voie à suivre est claire : les défis mondiaux exigent des solutions mondiales. Nous avons besoin à cette fin d'une Organisation des Nations Unies forte, dotée d'une légitimité sans pareille grâce à sa composition universelle – une Organisation des Nations Unies qui donne toute la mesure de son potentiel.

Le Danemark reste attaché au programme de réformes du Secrétaire général. Cette année, nous ouvrons l'Assemblée générale avec trois pistes de réforme ayant fait l'objet d'un consensus. Le Danemark a eu l'honneur, avec l'Algérie, de faciliter les négociations sur la réforme du système des Nations Unies pour le développement. Nous sommes fiers du résultat et nous continuerons à jouer un rôle constructif au cours de l'importante période de mise en œuvre qui s'annonce. Le Danemark a l'intention, par exemple, de verser plus de 10 millions de dollars pour appuyer la mise en place du nouveau système des coordonnateurs résidents, et nous encourageons les autres pays à faire de même.

Les États Membres ont clairement exprimé leur adhésion. Les réformes doivent maintenant

se concrétiser. Le monde compte sur l'émergence d'une nouvelle Organisation des Nations Unies, plus rationalisée. Toutes les composantes de l'ONU doivent saisir cette occasion pour changer et apporter de réelles améliorations dans l'intérêt des populations.

En tant qu'États Membres, nous devons également réinvestir dans l'ONU et prendre en charge notre coopération multilatérale et l'ordre international fondé sur des règles. C'est exactement la raison pour laquelle le Danemark a présenté sa candidature au Conseil des droits de l'homme pour la période 2019-2021. Si nous sommes élus, nous entendons promouvoir les droits des femmes et l'égalité des chances pour ces dernières, poursuivre notre lutte de longue date contre la torture, œuvrer pour protéger les droits des peuples autochtones et encourager la liberté de religion et de conviction. Cela doit se faire sans discrimination fondée sur quelque motif que ce soit, y compris l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Ces principes sont inscrits dans le patrimoine génétique danois et de l'ONU.

Dans plusieurs régions du monde, l'égalité des sexes n'est qu'un lointain espoir. Les droits des femmes sont soumis à des pressions croissantes. Nous ne pouvons l'accepter. Nous avons le devoir de dénoncer cette situation. Chaque femme doit être en mesure de libérer son potentiel au profit de tout un chacun. Ce postulat ne doit souffrir d'aucune contestation. Nous devons nous assurer que les femmes puissent prendre les décisions qui les concernent. L'égalité femmes-hommes et l'égalité des chances ne sont pas seulement des droits humains fondamentaux, ce sont aussi des conditions préalables au développement, à la paix et à la prospérité dans tous les pays du monde.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris sur les changements climatiques ont défini une vision mondiale forte pour parvenir à une planète plus durable. Le Danemark est attaché à cette vision commune. Depuis plus de 40 ans, nous sommes fiers d'avoir atteint l'objectif fixé par l'ONU de consacrer 0,7% de notre revenu national brut à l'aide publique au développement (APD). Malheureusement, ce groupe dont nous faisons partie ne compte que beaucoup trop peu de membres. Si l'APD est cruciale pour assurer le développement mondial, nous avons besoin de la participation de tous les acteurs, en particulier le secteur privé, la société civile et les autorités locales.

Nous devons inviter les jeunes à la table des négociations afin de veiller à ce que la quête de

développement se fasse non seulement pour eux, mais aussi avec eux. C'est pourquoi le Danemark a été le premier pays à annoncer qu'il contribuerait à la nouvelle stratégie Jeunesse 2030 du Secrétaire général. Nous félicitons l'ONU et tous les jeunes pour cette stratégie et attendons avec beaucoup d'intérêt de la voir mise en œuvre.

Les États Membres et les organismes des Nations Unies doivent s'adapter au monde qui nous entoure et doivent adopter et utiliser les nouvelles technologies. Nous avons besoin des idées novatrices, du financement et de l'expertise que seul le secteur privé peut apporter. En d'autres termes, pour atteindre les objectifs de développement durable au cours des 12 prochaines années, nous devons repenser notre mode d'action. Le temps presse. C'est une des raisons pour lesquelles le Danemark, avec ses partenaires, a lancé l'initiative intitulée « Partenariat pour la croissance verte et les objectifs mondiaux de 2030 » (P4G). Grâce au réseau P4G, nous rassemblons les grandes entreprises, les villes, la société civile, les groupes de réflexion et les gouvernements pour stimuler et créer des partenariats pour un avenir plus vert. En octobre, le Danemark accueillera un sommet P4G de haut niveau à Copenhague pour forger et accélérer ces partenariats.

L'éducation jette les bases du savoir et de l'exploitation des technologies et des possibilités de demain. En matière d'éducation, nous pouvons et devons faire mieux – beaucoup mieux. Dans le monde, 130 millions de filles ne vont pas à l'école. Dans les situations de crise, les filles sont 2,5 fois plus susceptibles de ne pas aller à l'école que les garçons. Elles courent un risque beaucoup plus grand que les garçons d'être victimes d'atteinte ou d'exploitation sexuelle, et sont beaucoup plus susceptibles d'être mariées de force ou de tomber enceintes. Qu'il me soit permis de rappeler que dans certaines parties du monde, des filles d'à peine 9 ans sont forcées d'épouser des hommes adultes, ce qui est tout simplement inacceptable. Nous devons tout faire pour que les filles puissent être des filles avant d'être des épouses.

L'éducation constitue à ce titre une lueur d'espoir. C'est pourquoi le Danemark est aujourd'hui le plus grand contributeur au fonds « L'éducation ne peut attendre ». C'est aussi pourquoi nous consacrerons près de 70 millions de dollars l'année prochaine à l'éducation dans les pays en développement – parce que le Danemark souhaite s'assurer qu'aucune fille ne soit laissée de côté.

Les déplacements de population et les migrations dangereuses et irrégulières constituent un défi mondial important qui exige des efforts déterminés à tous les niveaux. Le Danemark se félicite de la conclusion des négociations en juillet sur un pacte mondial sur les migrations. Ce pacte établit un cadre mondial d'action commune et présente une voie indispensable pour gérer, de façon sûre et ordonnée, les migrations irrégulières et freiner ces dernières, notamment en facilitant les retours, dans le respect des droits de l'homme et du principe de la souveraineté des États qui réside au cœur du pacte.

Nous nous félicitons également d'un accord sur le pacte mondial sur les réfugiés. Le Danemark est, par habitant, un des plus grands donateurs d'aide humanitaire au monde. L'un de nos principaux objectifs est d'aider les réfugiés et les personnes déplacées à vivre en sécurité et dans la dignité. En assurant une coordination étroite entre son aide humanitaire et son aide au développement, le Danemark contribue à jeter les bases de solutions durables, et à créer les conditions favorables au retour des personnes déplacées le moment venu.

Les horreurs en Syrie, au Yémen et ailleurs dans le monde nous rappellent sans cesse les sombres raisons pour lesquelles les efforts humanitaires sont si désespérément nécessaires. Le conflit en Syrie entre dans sa huitième année. Tant de personnes ont déjà subi des souffrances indicibles, le mal et des atrocités. Trois millions de personnes sont au bord de la catastrophe humanitaire à Edleb. La tragédie en Syrie ne peut continuer.

Cette semaine, les États Membres ont honoré Nelson Mandela. À l'occasion de l'hommage rendu à juste titre à cette icône de la paix, les dirigeants du monde entier ont souligné l'importance d'un engagement commun en faveur de la construction d'un monde pacifique et prospère.

À l'heure où nous préconisons des réformes et renforçons nos institutions multilatérales, nous devons reconnaître l'interdépendance des défis mondiaux actuels. Nous avons besoin d'approches intégrées et partagées en matière de stabilisation, de consolidation de la paix et de prévention des conflits. C'est la raison pour laquelle le Danemark a été un fervent partisan du Fonds pour la consolidation de la paix. Nous sommes fiers d'accroître notre engagement en versant une nouvelle contribution de 15 millions de dollars au Fonds au cours des trois prochaines années.

Le monde est témoin de conflits armés qui auraient pu être évités ou enrayés il y a des années. Trop d'États manquent à leur responsabilité de protéger leurs populations contre les crimes les plus horribles.

Le Danemark continuera d'œuvrer afin que les auteurs des crimes les plus effroyables répondent de leurs actes. De tels crimes ne doivent jamais rester impunis et les victimes méritent justice. Cette année, nous célébrons le vingtième anniversaire de la création de la Cour pénale internationale; une réalisation historique visant à garantir la responsabilité et la justice.

Le récent rapport de la Mission internationale indépendante d'établissement des faits sur le Myanmar (A/HRC/39/64) souligne clairement la nécessité d'établir les responsabilités dans la crise des Rohingya. Dans le même temps, nous ne devons pas oublier le besoin énorme d'aide humanitaire et d'aide au développement. Il me plaît d'annoncer que le Danemark fournira 7 millions de dollars de plus à titre de réponse humanitaire extraordinaire à cette crise. Cette somme vient s'ajouter aux 46 millions de dollars déjà prévus depuis 2017. Le Danemark fournit également un appui au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Myanmar.

La situation dans la péninsule coréenne est un rappel fort des enjeux dans la région. Le Danemark appuie sans réserve les efforts que continuent de déployer la Corée du Sud et les États-Unis pour trouver une solution diplomatique avec le régime nord-coréen. La Corée du Nord doit maintenant prendre des mesures concrètes en vue d'une dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible. D'ici là, les sanctions et la pression internationale doivent rester fermes.

Les problèmes auxquels le monde est confronté sont extrêmement graves. Nous ne parviendrons à les résoudre que si nous agissons ensemble. Le multilatéralisme et la coopération doivent former le socle de cette action commune. La tâche peut sembler impossible, mais nous l'avons déjà fait par le passé. À travers les Nations Unies, nous avons promu un ordre international, composé d'un ensemble solide de valeurs, de règles et d'objectifs communs. Partout dans le monde, les citoyens réclament des solutions. Nous devons les entendre. Le moment est venu pour nous de réformer et de reconstruire cette institution.

La séance est levée à 15 h 35.